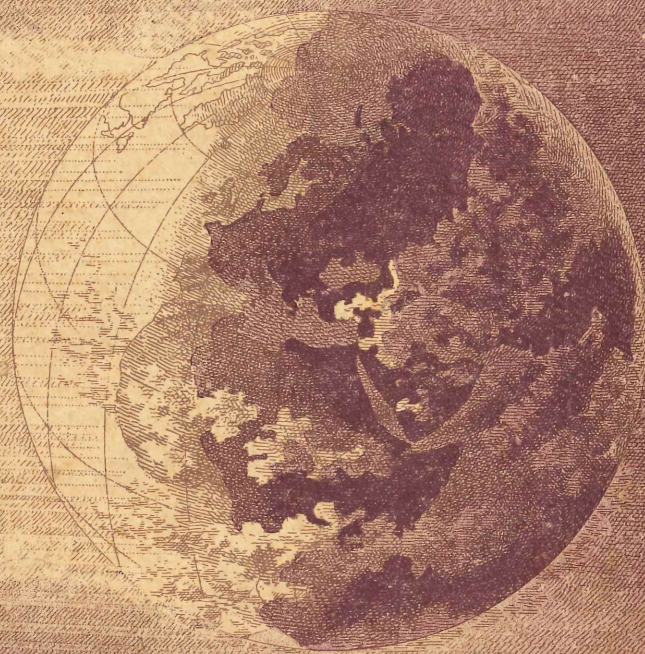


COLLECTION J. ROLAND et E. DUCHESNE

ATLAS-MANUEL
DE
GÉOGRAPHIE

PAR
Joseph HALKIN

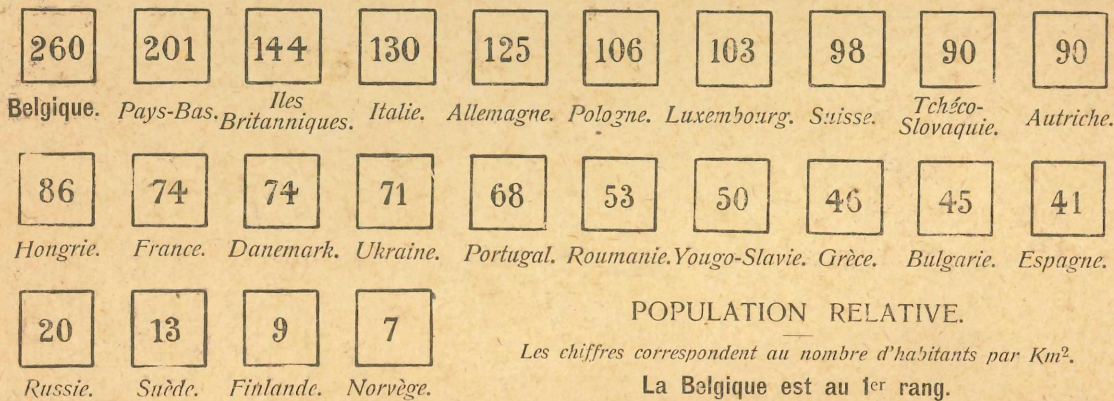
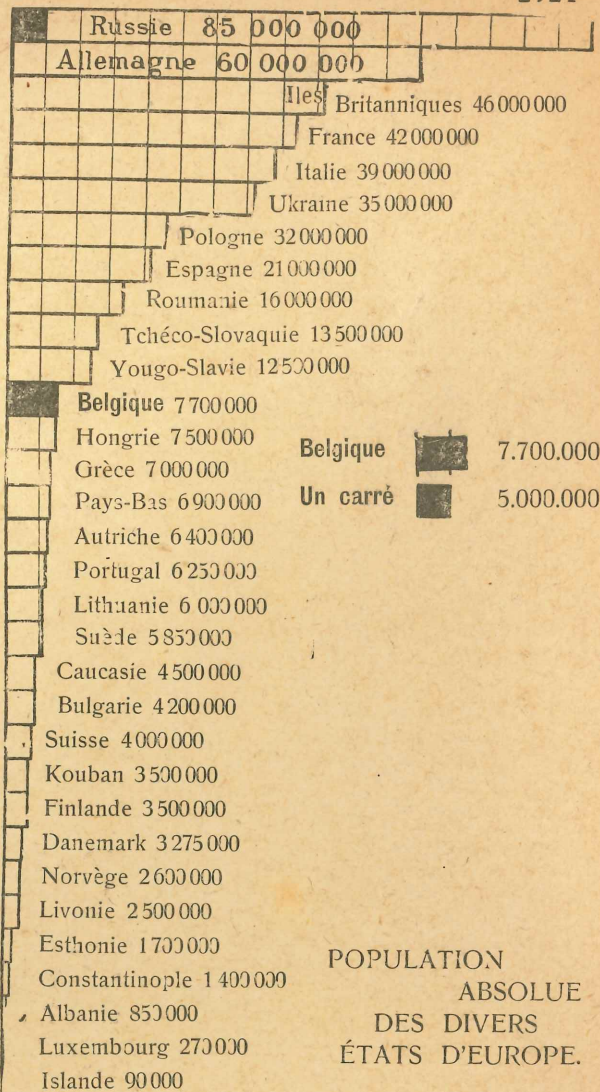
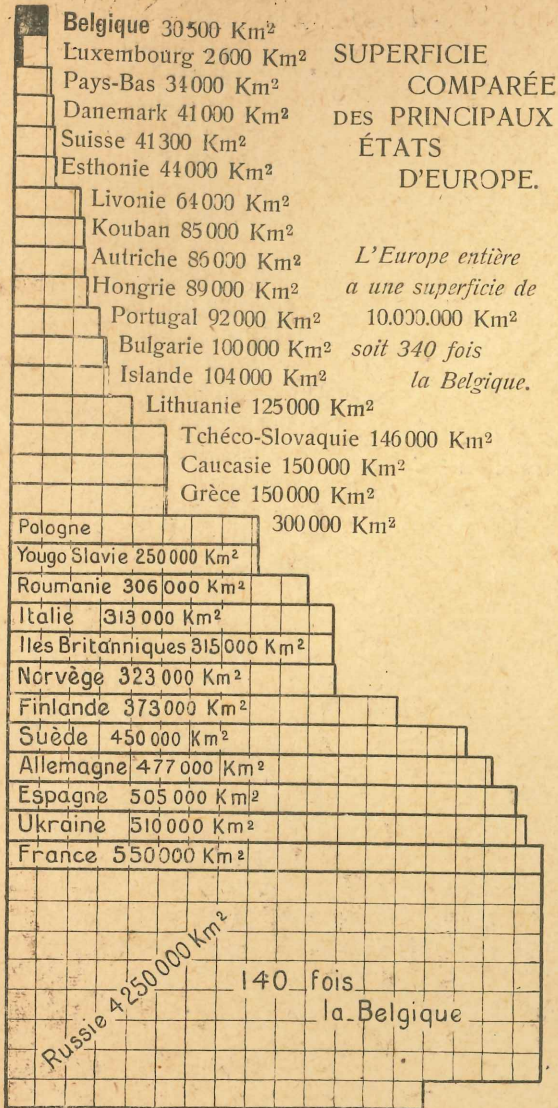
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE



Maison d'Éditions AD. WESMAEL-CHARLIER
(Soc. an.)

RUE DE FER, 81, **NAMUR**

13
68



Collection J. ROLAND et E. DUCHESNE

eur
2568

Cours complet de Géographie à l'usage de l'Enseignement primaire

ATLAS-MANUEL

DE

GÉOGRAPHIE

à l'usage du Degré supérieur

PAR

Joseph HALKIN

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

ÉDITION 1922



NAMUR

Maison d'Éditions AD. WESMAEL-CHARLIER (Soc. an.)

RUE DE FER, 81

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
UNITE DE DOCUMENTATION
Université de Liège, B-32
B-4000 Liège
Tél.: 04 / 366.20.27 Fax: 04 / 366 45 78

TABLE DES CARTES ET DES MATIÈRES :

Numéros des cartes	Pages du texte	Numéros des cartes	Pages du texte
Notions de géographie physique et humaine.	3	17 Flandre orientale	26
Notions de géographie mathématique	6	18 Anvers	27
Les grands voyages de découvertes	7	19 Limbourg	28
1 Mappemondes (continents; hémisphères oriental, occidental; austral, boréal; des terres et des eaux).		Nouveaux territoires belges	28
2-3 Planiglobe (hypsométrie et bathymétrie).		20 Liège	29
4 Planisphère (les variétés humaines et les grands voyages de découvertes).		21 Hainaut	30
5 Belgique : aspect général	8	22 Namur	31
6 Belgique : cours d'eau	9	23 Luxembourg	32
Belgique : nature et productions du sol . . .	10	23 Grand-Duché de Luxembourg	32
7 Belgique : régions naturelles	11	24 Europe physique	33
8 Basse Belgique, sans la Campine (régions naturelles).		25 Europe politique	34
9 Campine et Moyenne Belgique (régions naturelles).		26 France	35
Campine et zone mixte	11	27 Iles Britanniques	36
Flandre	12	28 Pays-Bas et Suisse	37
Hesbaye, régions brabant, hennuyère et Tournaisis	13	29 Allemagne, Pologne, Autriche, Tchéco-Slova- quie, Hongrie	38, 39, 40
Condruz, Entre-Sambre-et-Meuse et Famenne	15	30 Espagne, Portugal, Italie	41-42
10 Haute Belgique (régions naturelles).		31 Danemark, Norvège, Suède, Irlande, Finlande, États baltes, Russie, Roumanie, États balkaniques	42, 43, 44
Pays de Herve	16	32 Asie physique	45
Ardenne	17	33 Asie politique	46
Lorraine belge	18	34 Afrique physique	47
11 Régions d'industries charbonnière et métal- lurgique	19	35 Afrique politique	48
12 Belgique : industrie et commerce	21	36 Amérique physique	49
13 Belgique : moyens de communication	22	37 Amérique politique	50
14 Belgique : organisation politique	23	38 Océanie physique et politique	51
15 Brabant	24	39 Congo belge physique	52-53
16 Flandre occidentale	25	40 Congo belge politique	53-54
		Notions de cosmographie	55
		Représentations de la Terre	56
		Diagrammes économiques.	

N. B. — Toutes les cartes oro-hydrographiques (ou physiques) de cette édition 1922, complètement rénovée, donnent l'allure du relief du sol d'abord par des hachures qui signalent la déclivité du terrain, ensuite par des teintes différentes pour marquer les zones d'altitude et les profondeurs marines, enfin par quelques coupes à travers quelques pays. Pour toutes ces cartes l'échelle des teintes est la même : les profondeurs marines de plus de 2000 m. sont en bleu foncé, celles de 2000 à 200 m. en bleu moins foncé, celles de 200 à 0 m. en bleu clair; les régions d'altitude de 0 à 200 m. sont teintées en vert clair, celles de 200 à 500 m. en jaune, celles de 500 à 2000 m. en bistre, celles de plus de 2000 m. en brun. Il a été adopté une autre échelle pour les profondeurs marines signalées sur le planiglobe afin de mieux montrer l'étendue et la situation des grands fonds marins. — Les cartes politiques, celles des provinces belges et celles des régions naturelles sont teintées de façon à signaler les divisions politiques et administratives et l'étendue de chaque région naturelle.

Les statistiques de la population belge sont données d'après le Recensement du Royaume fait le 31 décembre 1920 et publié au Moniteur Belge du 1^{er} mars 1922.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

La *géographie* est l'étude de la Terre (géographie physique) et des hommes qui la peuplent (géographie humaine).

I. — POINTS CARDINAUX.

Les points cardinaux. — Dans le courant de la journée, le Soleil nous apparaît dans différentes directions. D'après les diverses positions du Soleil, on a déterminé quatre points *cardinaux* ou *principaux*, qui sont : l'*est*, le *sud*, l'*ouest* et le *nord*.

L'*est* est la direction dans laquelle le soleil paraît à son lever. — L'*ouest* est celle où le soleil paraît à son coucher. — Le *sud* est, dans nos régions, la direction dans laquelle le soleil paraît à midi. — Le *nord* est le point du ciel opposé au sud.

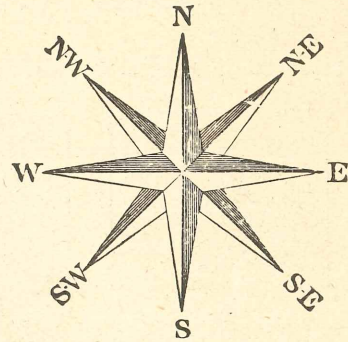
L'*horizon* est le cercle que forment les points où la terre et le ciel semblent être en contact.

Orientation. — Voir p. 55.

Les points intermédiaires. — Entre les points cardinaux, on a déterminé quatre points *intermédiaires*, qui sont : le *nord-est*, — le *sud-est*, — le *sud-ouest* — et le *nord-ouest*.

La rose des vents. — Les points cardinaux et les points intermédiaires sont représentés, dans leur ensemble, par une figure qu'on appelle la *rose des vents*.

Dans la rose des vents, comme sur les cartes géographiques, le nord se place en haut, le sud en bas, l'est à droite, l'ouest à gauche; et l'on emploie généralement les abréviations N. pour Nord, S. pour sud, E. pour est, W. pour ouest.



Rose des vents.

II. — LES TERRES ET LES EAUX (GÉOGRAPHIE PHYSIQUE).

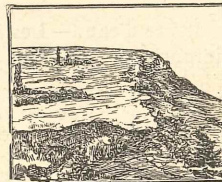
Forme de la Terre. — La Terre est une énorme *boule* ou *sphère*, qui mesure 40.000 kilomètres de tour. On la représente en petit au moyen du *globe terrestre* : celui-ci en est la seule représentation exacte.

Elle est *isolée dans l'espace*, c'est-à-dire qu'elle ne repose sur aucun appui. — On remarque sur le globe des parties solides appelées *terres*, et des parties liquides qui sont les *eaux*.

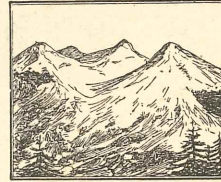


La Terre dans l'espace.

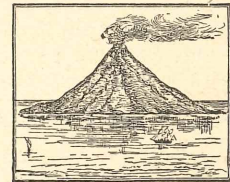
Elle tourne sur elle-même en 24 h.; elle tourne autour du Soleil en 365 jours et presque 6 heures.



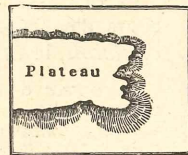
Plateau.



Chaîne de montagne.



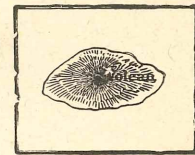
Volcan.



Plateau



Chaîne de montagnes



A. — LES TERRES.

La surface des terres offre aux regards des *montagnes*, des *volcans*, des *plaines*, des *vallées* et des *îles*.

Montagne. — Une *montagne* est une masse considérable de terre ou de roche qui s'élève au-dessus du sol environnant.

Les parties d'une montagne sont : le *pied* ou la *base*, partie inférieure de la montagne; les *flancs* ou *versants*, côtés ou parties inclinées, le *sommet* ou la *cime*, partie la plus élevée.

Une *chaîne de montagnes*, est une suite de montagnes

tenant les unes aux autres; la série des points les plus élevés forme la *ligne de faite*.

Une *colline* est une montagne peu élevée; un *coteau* ou *monticule* est une petite colline.

Un *col* ou une *passé* est un passage étroit entre deux montagnes.

Volcan. — Un *volcan* est une montagne qui vomit des matières brûlantes par une ouverture nommée *cratère*.

Plaine. — Une *plaine* est une grande étendue de terre ayant une surface unie ou légèrement ondulée.

Un plateau est une plaine plus élevée que les terres qui l'entourent.

Vallée. — On appelle *vallée* l'espace compris entre deux montagnes.

Un *vallon* est une vallée de petite étendue, séparant deux coteaux ou deux collines.

Ile. — Une *île* est une portion de terre entourée d'eau de tous côtés. — Un *archipel* est l'ensemble de plusieurs îles rapprochées. — Un *continent* est une très grande île.

Presqu'île; isthme. — Une *presqu'île* ou *péninsule*

est une portion de terre entourée d'eau de tous côtés, à l'exception d'un seul.

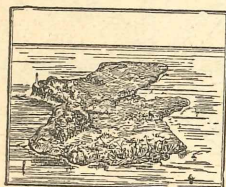
Un *isthme* est la langue de terre qui rattache la presqu'île aux terres voisines.

Cap. — Un *cap* est une portion de terre qui s'avance en pointe dans la mer.

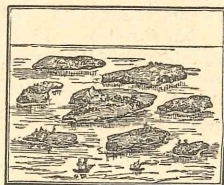
Côtes. — On appelle *côtes* ou *littoral* les parties de terre qui bordent la mer.

Une *plage* ou une *grève* est une côte en pente douce, elle est ordinairement couverte de sable ou de galets.

Une *falaise* est une côte escarpée, le plus souvent composée de rochers.



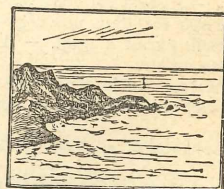
Ile.



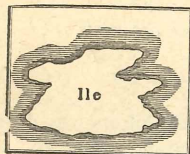
Archipel.



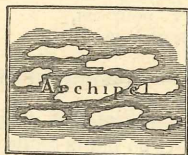
Presqu'île et Isthme.



Cap.



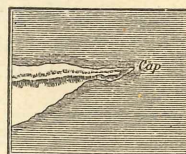
Ile



Archipel



Presqu'île
Isthme
Continent



Cap

B. — LES EAUX.

On rencontre sur la terre des eaux salées, formant une immense nappe (*mers* ou *océans*), des eaux douces, qui s'écoulent le plus souvent vers la mer

Cours d'eau. — Les *cours d'eau* ont reçu, selon leur importance, les noms de *ruisseau*, *rivière* ou *fleuve*.

Un *ruisseau* est un cours d'eau étroit et peu profond. Une *rivière* est un cours d'eau plus considérable, formé par la réunion de plusieurs ruisseaux.

Un *fleuve* est un cours d'eau large et profond qui se jette dans la mer. — Un *canal* est un cours d'eau creusé par les hommes.

Parties d'un cours d'eau. — Les parties d'un cours d'eau sont : la *source*, l'*embouchure*, les *confluents*, le *lit* et les *rives*.

La *source* d'un cours d'eau est l'endroit où il commence.

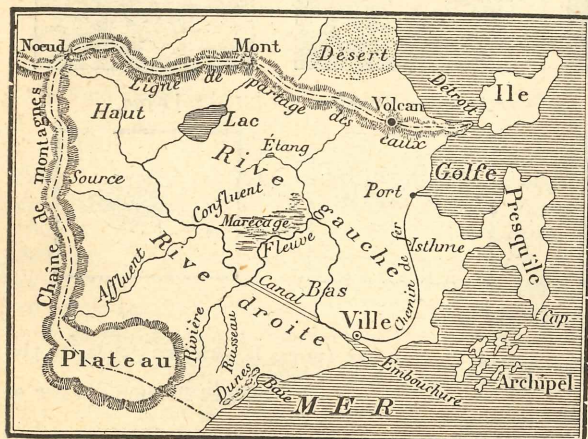
L'*embouchure* d'un fleuve est l'endroit où il se jette dans la mer.

Le *confluent* de deux cours d'eau est l'endroit où ils se réunissent.

Le *lit* d'un cours d'eau est la partie creuse dans laquelle il coule.

Des deux côtés du lit s'étendent les *rives* : la *rive droite* est celle que l'on a à sa droite en se tournant dans le sens du courant de l'eau; la rive opposée est la *rive gauche*. Devant soi, on a alors l'*aval*; derrière soi l'*amont*.

Bassin. — On appelle *bassin* d'une mer, d'un lac ou d'un cours d'eau, l'ensemble des terres qui



(cours d'eau et lacs), des eaux congelées dans les régions polaires et sur les hautes montagnes (*glaciers*) et des eaux souterraines.

déversent leurs eaux courantes dans cette mer, ce lac ou ce cours d'eau.

Chaque bassin est séparé d'un autre par une *ligne de partage des eaux* (souvent elle ne coïncide pas avec la *ligne de faîte*).

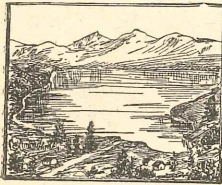
Lac. — Un *lac* est un amas considérable d'eau (le plus souvent douce), situé au milieu des terres.

Marais. — Un *marais* ou un *marécage* est une

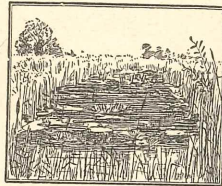
étendue d'eau dormante, recouvrant à peine la surface du sol.

Golfe. — Un *golfe* est une partie de mer qui s'avance dans les terres. — Une *baie* est un petit golfe.

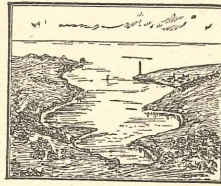
Détroit. — Un *détroit* est un bras de mer resserré entre deux terres et reliant deux mers ou parties de mer. — Certains détroits portent le nom de *pas*, *canal*, *bosphore* ou *phare*.



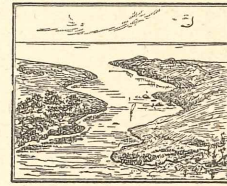
Lac.



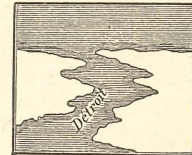
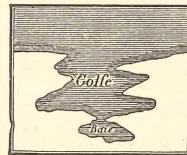
Marécage.



Golfe et Baie.



Détroit.



III. — LES HOMMES (GÉOGRAPHIE HUMAINE).

Parties de la terre habitées. — L'homme ne peut vivre que sur la terre ferme ; ses séjours dans les airs ou sur les eaux ne peuvent être que de courte durée. Mais toute la terre n'est pas habitable pour l'homme ; sont *inhabitables* : 1^o les déserts, sauf çà et là quelques oasis fournissant de l'eau et de la végétation ; 2^o les hautes montagnes couvertes de neiges persistantes ou de glaciers ; 3^o les régions polaires (extrême nord et extrême sud). — La zone la plus habitée est la zone tempérée nord.

Établissements humains. — Les habitations des hommes sont ou bien *agglomérées* en hameaux, villages, bourgs et villes, ou bien *disséminées* en habitations ou fermes isolées et en petits hameaux. Là où il y a beaucoup de sources, là où l'on a pu facilement établir des puits, les habitations humaines sont souvent disséminées ; ainsi en Campine.

Un *hameau* ou *écart* est un petit groupe de maisons isolé d'un groupe plus important. — Un *village* est une réunion plus considérable de maisons, habitées par des campagnards, cultivateurs et artisans. — Un *bourg* est une localité très peuplée. — Une *ville* est un bourg important, dont les rues sont pavées et bordées de maisons bien alignées. On y remarque des places publiques, des boulevards et des avenues, de beaux édifices et de riches magasins. — Les quartiers qui entourent la ville portent parfois le nom de *faubourgs*.

Divisions politiques. — Dans notre pays, la plus petite division politique est la *commune* : tous les habitants d'une même commune ont la même administration communale.

Les autres divisions politiques, en Belgique, sont le canton, l'arrondissement et la province ; voir p. 23.

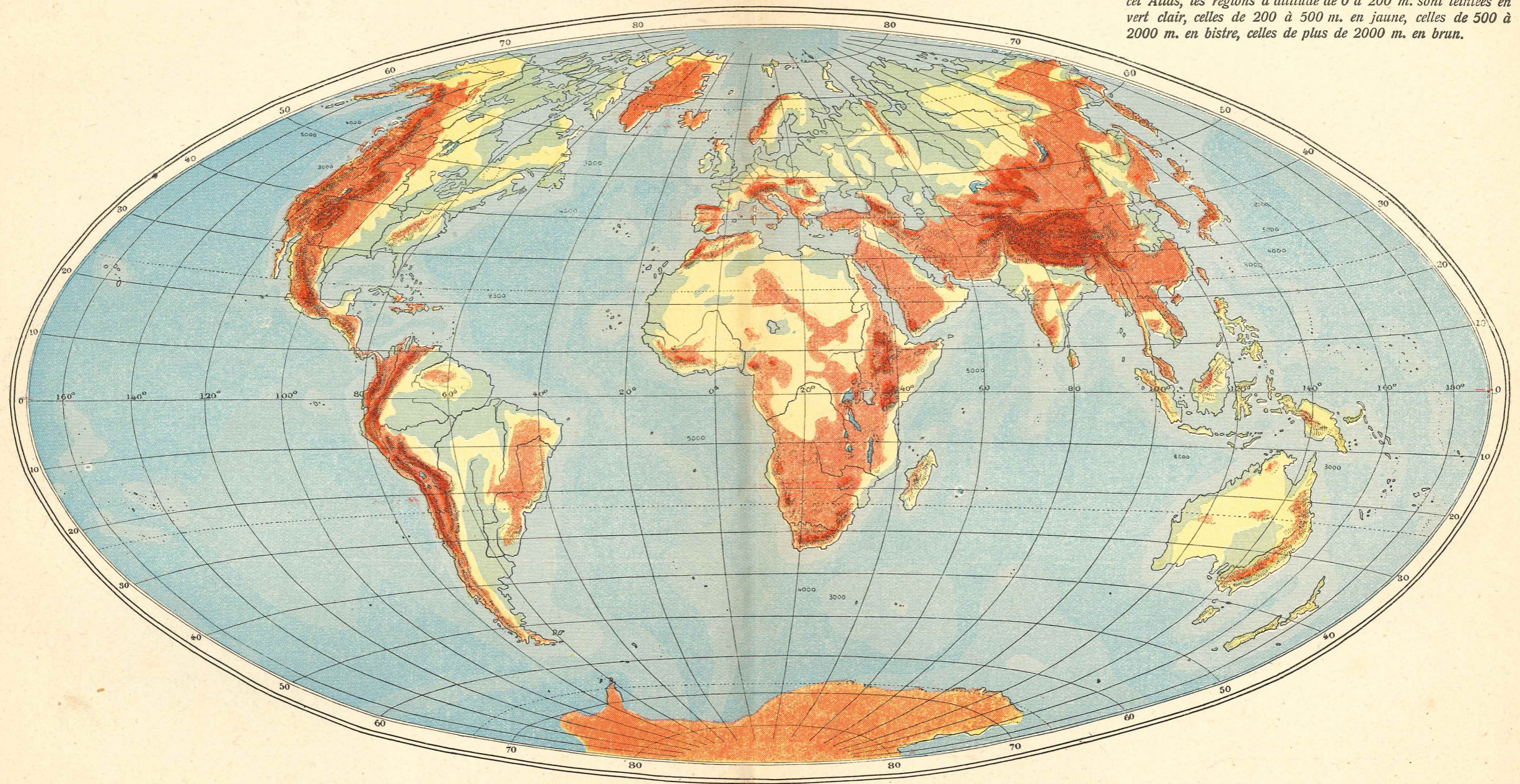
Les divisions de l'espèce humaine. — L'espèce humaine se divise en *variétés humaines* qui sont différentes surtout par la taille, la couleur de la peau, la nature des cheveux, la forme du crâne, la couleur des yeux et par d'autres caractères *physiques*. — Si l'on ne tient compte que de la couleur de la peau, on distingue les variétés principales : *variété blanche* ; *variété jaune pâle et jaune brun* ; *variété jaune chaud* ; *variété brun clair* ; *variété brun foncé* ; et *variété noire* (voir planisphère, carte 4).

L'espèce humaine se divise encore en *groupes ethniques* qui sont différents surtout par les mœurs, les coutumes, le langage et par d'autres caractères *psychiques*. — Les principaux groupes ethniques, en Europe, sont les groupes latin (comprenant notamment les Français, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Roumains qui parlent des langues dérivées du latin), german, slave, hellène et finno-ougrien.

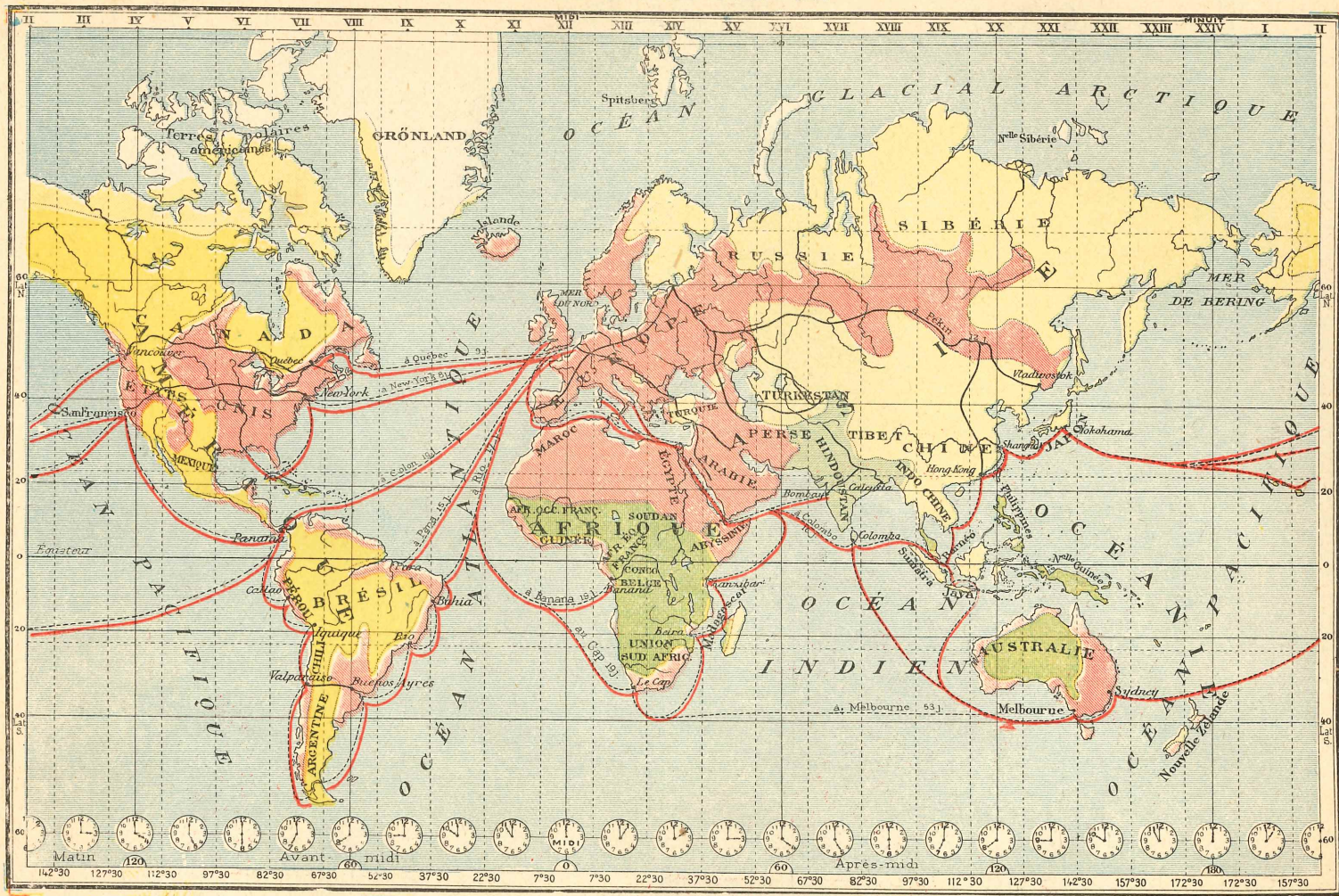
PLANIGLOBE

OBSERVATION GÉNÉRALE.

Dans toutes les cartes oro-hydrographiques (physiques) de cet Atlas, les régions d'altitude de 0 à 200 m. sont teintées en vert clair, celles de 200 à 500 m. en jaune, celles de 500 à 2000 m. en bistre, celles de plus de 2000 m. en brun.



PLANISPHERE



Jaune pâle
Population à peau jaune brun

Vert clair
Pop. à peau brun foncé ou noir

Rose
Pop. à peau blanche

Jaune vif
Pop. à peau jaune chaud

Vert pâle
Pop. à peau brun clair

tion représentée ci-contre, les rayons du soleil tombent d'aplomb sur l'équateur, et les jours et les nuits sont d'égale longueur sur toute la terre. C'est l'équinoxe de printemps (équinoxe, nuits égales).

Le 21 juin, les rayons solaires tombent d'aplomb sur l'hémisphère nord (plus exactement sur le tropique du Cancer) : c'est pour nous le solstice d'été, et l'époque des longs jours, tandis que les habitants de l'hémisphère sud sont alors en hiver.

Le 23 septembre, la Terre occupe une position analogue à celle du 31 mars : c'est l'équinoxe d'automne.

Enfin, le 21 décembre, les rayons du Soleil tombent d'aplomb sur l'hémisphère sud (plus exactement sur le tropique du Capricorne) : les habitants de cet hémisphère ont alors leur été, tandis que c'est pour nous le solstice d'hiver et la période des longues nuits.

Zones. — Les tropiques et les cercles polaires divisent la Terre en cinq zones :

- 1° La zone torride, située entre les deux tropiques et traversée par l'équateur ;
- 2° les deux zones tempérées, situées entre les tropiques et les cercles polaires ;
- 3° les deux zones glaciales, comprises entre les pôles et les cercles polaires.

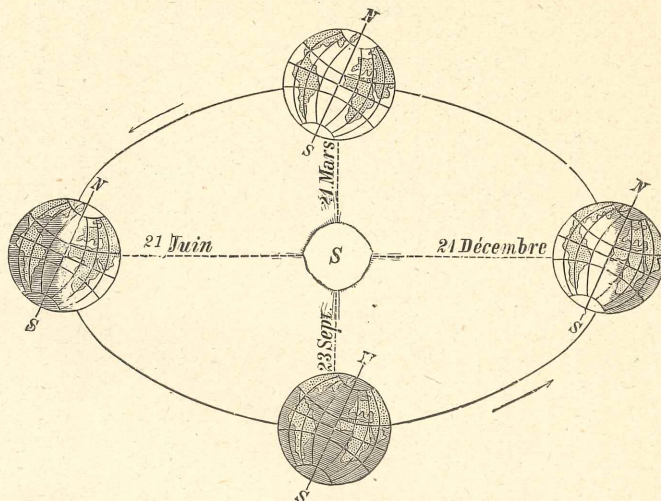
Continents. — Les terres du globe forment trois divisions fort étendues, appelées continents.

- 1° L'ancien continent, comprenant l'Europe, l'Asie et l'Afrique ;
- 2° le nouveau continent, comprenant l'Amérique ;
- 3° le continent austral ou l'Australie.

Parties du monde. — Les trois continents avec les

autres terres du globe, comprennent cinq grandes divisions qu'on appelle parties du monde. Ce sont :

- L'Europe ; — l'Asie ; — l'Afrique ; — l'Amérique ; — et l'Océanie. — L'Amérique forme deux divisions : l'Amé-



rique du Nord et l'Amérique du Sud. — Ne sont pas comprises dans cette énumération les terres polaires (environs des pôles).

Océans. — Les continents divisent la mer en cinq océans, qui couvrent les $\frac{3}{4}$ du globe, et sont :

- L'océan Atlantique ; — le Grand océan ou océan Pacifique ; — l'océan Indien ; — l'océan Glacial Arctique ; — et l'océan Glacial Antarctique. (Étudier leur situation sur le globe terrestre d'abord, puis sur les cartes 1, 2-3 et 4.)

LES GRANDS VOYAGES DE DÉCOUVERTES (voir carte 4).

Les grandes découvertes géographiques commencèrent avec Christophe Colomb, en 1492. — Avant cette date, on ne connaissait ni l'Amérique, ni l'Océanie, ni même toute l'étendue de l'ancien continent.

Christophe Colomb, parti d'Espagne en 1492, traversa le premier l'océan Atlantique et découvrit le vaste continent américain.

Vasco de Gama doubla, en 1497, la pointe sud de l'Afrique (cap de Bonne Espérance) ; traversant l'océan Indien, il aborda dans l'Inde : la route maritime des Indes était trouvée.

Magellan, parti d'Espagne en 1519, traversa l'océan Atlantique et contourna l'Amérique par le détroit qui porte son nom. Après avoir parcouru l'océan Pacifique, il arriva aux îles Philippines, où il fut tué. Ses vaisseaux revinrent en Europe. C'est le premier voyage autour du monde : il avait duré 3 ans.

Cook, navigateur anglais, fit également, en 1758, un voyage autour du monde, dans le même sens que celui de Magellan. Dans deux autres voyages, il s'aventura dans l'océan Glacial Antarctique et l'océan Glacial Arctique.

La Pérouse, navigateur français, parti de Brest, en 1785, parcourut le Grand océan, et fit naufrage à l'île Vanikoro.

Mac-Glure, de la marine des États-Unis, franchit, en 1853, le détroit de Bering, entre l'Asie et l'Amérique. Il traversa, partie en traîneau, l'océan Glacial Arctique et arriva dans l'Atlantique : le premier, il avait franchi le passage du Nord-Ouest.

Nordenskiöld, navigateur suédois, s'embarqua en 1879, sur la *Véga*. Il passa au nord de l'Europe et de l'Asie, et arriva au détroit de Bering, ayant ainsi réalisé le passage du Nord-Est.

Nansen, explorateur norvégien, quitta Christiania en 1893, à bord du *Fram*, pour essayer d'atteindre le pôle Nord. Il suivit l'itinéraire de Nordenskiöld, jusqu'aux îles de la Nouvelle-Sibérie, puis parvint jusqu'au delà du 86° parallèle.

de Gerlache, officier de marine belge, à bord de la *Belgica*, poussa, en 1898, jusqu'au delà du 71° degré de latitude sud et fut le premier chef d'expédition qui hiverna dans la zone antarctique.

Peary, explorateur américain, atteignit le pôle Nord, le 6 avril 1909.

Amundsen, explorateur norvégien, est parvenu à atteindre le pôle Sud, le 14 décembre 1911.

Tracé de la carte. — La carte de la Belgique s'inscrit très facilement dans un quadrilatère principal formé de deux méridiens et de deux parallèles (voir carte 6).

1° *Du N. au S.* — Un degré, 360^e partie de la circonférence, vaut la 360^e partie de 40.000 Km. soit presque 112 kilomètres. — Un demi-degré vaut donc environ 56 Km.

2° *De l'E. à l'W.* — Chaque degré vaut, au nord de la Belgique, 70 Km. seulement.

Il en résulte donc que le rectangle R, base de notre système pour le tracé de la *carte de la Belgique*, mesure, sur le terrain, 70 Km. sur 56, ou 5 divisions sur 4, chacune représentant une longueur de 14 Km.

Le carré C, de 14 Km. de côté, servira d'unité ou de base pour le tracé des *cartes des provinces belges*.

Distances. — **Superficies.** — Il est facile de déduire, avec ce système, non seulement l'appréciation des distances, mais encore celle des surfaces. — En

effet, nous trouvons, pour la surface du carré C, 14 Km. × 14 Km., soit environ 20.000 hectares, et pour celle du rectangle R, 20 fois plus ou environ 4.000 Km².

N. B. — Cette note est destinée au personnel enseignant. — Quant aux élèves, ils se borneront à voir, dans les lignes du quadrillé, des *longueurs connues*, leur permettant, à tout instant et en tout point de la carte, d'apprécier les distances et les surfaces. — Au sud de la Belgique, le degré en longitude vaut environ 72 kilomètres; c'est pourquoi le quadrilatère formé par deux méridiens et deux parallèles a son côté sud un peu plus long que son côté nord. Cette différence est *pratiquement*, pour le dessin des cartes par les élèves, sans grande importance. Toutes nos cartes de Belgique ont, comme méridien initial, le méridien de Bruxelles (plus exactement de l'observatoire d'Uccle); les autres cartes, le méridien de Greenwich qui est à 4°22' à l'ouest de celui de Bruxelles.

BELGIQUE : ASPECT GÉNÉRAL.

Bornes. — La Belgique est bornée au N. par le royaume des Pays-Bas; — à l'E., par le royaume des Pays-Bas, l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg; — au S. et à l'W., par la France; — au N.-W., par la mer du Nord, qui la sépare de la Grande-Bretagne.

Elle se trouve ainsi avantageusement située entre les pays les plus industriels ou les plus commerçants de l'Europe.

Forme. — La forme générale de la Belgique est celle d'un triangle rectangle. — Le développement total des frontières est de 1.350 Km., dont 67 Km. de côte seulement.

Superficie; population. — 29.455 Km²: c'est l'un des États les plus petits de l'Europe; — 7 millions 400 mille h., au 1^{er} janvier 1921, soit 252 h. par Km²: ce chiffre donne à la Belgique le premier rang, en Europe, pour la population relative. — Avec les nouveaux territoires de Moresnet, d'Eupen et de Malmédy, la superficie est de 30.500 Km²; la population de 7.460.000 h.

Divisions. — Le relief du sol forme trois grandes divisions: la *Basse Belgique*, la *Moyenne Belgique* et la *Haute Belgique*.

1° La *Basse Belgique* comprend tout le nord du pays. C'est une *plaine*, sans relief, presque horizontale; l'altitude, sauf en quelques points, ne dépasse guère 20 m., et certains endroits sont même inférieurs au niveau de la mer. Elle a pour limite méridionale une ligne passant par Ypres, Courtrai, Audenarde, Alost, Vilvorde, Louvain et Maestricht.

La *Basse Belgique*, autrefois recouverte par les eaux de la mer, est formée de terrains *sablonneux*, devenus très fertiles dans les Flandres, restés pauvres dans le nord des provinces d'Anvers et de Limbourg.

2° La *Moyenne Belgique* est comprise entre cette première région et la vallée de Sambre et Meuse, de la frontière française à Maestricht. Elle occupe le centre du pays et marque la transition entre la plaine et la partie élevée: c'est une succession de *plateaux* qui s'élèvent graduellement, mais dont l'altitude dépasse rarement 200 m.

Elle est formée de terrains *limoneux* d'une grande fertilité et vers le sud la contrée devient très industrielle (bassin houiller).

3° La *Haute Belgique* est située tout entière au sud de la vallée de Sambre et Meuse. Elle couvre tout le sud du pays. C'est un *massif montagneux*, formé d'une suite de *croupes* arrondies que séparent des vallées profondes et sinueuses. Des bords de la Sambre et de la Meuse, le sol continue à s'élever jusqu'à la *crête des Ardennes*, à une altitude qui atteint 675 m. à la Baraque Michel et 692 au point culminant, à Botrache, dans le territoire acquis, et est rarement en dessous de 400 m. Passé cette arête, le sol s'abaisse insensiblement.

Le sol, formé de terrains *rocheux*, était autrefois couvert de vastes forêts, et l'on peut encore y parcourir de grandes étendues de bois. Le pays est peu favorisé sous le rapport de la culture; mais il est par excellence le pays des carrières.

Aspect général. — En résumé, l'aspect général présente la forme de deux plans inclinés, adossés l'un à l'autre, des deux côtés de la crête ardennaise: le premier dessine une longue pente vers le nord-ouest et comprend les $\frac{6}{7}$ environ du territoire; l'autre, beaucoup plus petit, est incliné vers le sud-est.

BELGIQUE : COURS D'EAU ET CANAUX.

Bassins. — La Belgique appartient à deux bassins *maritimes* et à cinq bassins *fluviaux*.

Les deux bassins maritimes sont celui de la *me. du Nord*, qui renferme la presque totalité du territoire, et celui de la *Manche*, dont fait partie une faible portion du Hainaut. — Les cinq bassins fluviaux sont ceux de l'*Yser*, de l'*Escaut*, de la *Meuse*, du *Rhin* (par la Sure) et de la *Seine* (par l'Oise). — Les bassins de l'Escaut et de la Meuse sont de beaucoup les plus étendus : le premier mesure en Belgique, 14.665 Km², soit la moitié du territoire; le second compte 12.480 Km², soit les $\frac{2}{3}$ du restant.

Le bassin de l'Yser (avec le petit bassin côtier) et le bassin de l'Escaut, situés dans la Basse et la Moyenne Belgique, sont formés de plaines basses et de collines à faible pente. — Ces fleuves et leurs affluents, généralement navigables, y coulent à pleins bords et très lentement, au point qu'en beaucoup d'endroits de la Flandre, le cours de l'eau est presque insensible (la Lys, pente kilométrique : 0^m10).

Les bassins de la Meuse, de la Sure et de l'Oise se développent presque entièrement dans la Haute Belgique. Ces cours d'eau, avec les rivières qui les grossissent, coulent à travers des terrains accidentés : de là, la pente et la vitesse considérables de leur cours (le Hoyoux, pente kilométrique : presque 10 m.), les rapides et cascates de leurs eaux murmurantes; et aussi leurs méandres, leur limpidité et leur abondance en poissons et crustacés à la chair succulente (truites, écrevisses).

Escaut. — L'Escaut est un *fleuve de plaine* : pente faible, cours lent, profond et régulier; entre des bords plats, un niveau proche de celui de la plaine environnante; il est de sa nature *navigable* et influencé par le flot de marée, qui exhausse son niveau de 4 m. à Anvers et se fait sentir jusqu'à Gand. C'est notre principale voie fluviale. On peut le comparer à la Tamise.

Longueur : 370 km., dont environ 200 en Belgique; — largeur : 20 m. à la frontière; 500 à Anvers; — profondeur : 2 à 3 m. à Tournai; 5 à Gand; 9 à Anvers (à marée basse); — altitudes principales : 90 m. à la source; 16 à la frontière; 3 à Gand; 0 à Tamise; — pente kilométrique en Belgique : 0^m08.

AFFLUENTS NAVIGABLES. — La Scarpe, depuis Arras; — la Lys, depuis Aire; — la Mandel canalisée, depuis Roulers; — la Dendre canalisée, depuis Ath; — la Durme canalisée, depuis Lokeren; — le Rupel; — la Dyle, depuis le confluent du Démer; — le Démer, depuis Diest; — la Nèthe; — la Grande Nèthe, depuis Westerloo; — la Petite Nèthe, depuis Hérentials.

Yser. — L'Yser est un fleuve de plaine; il est navigable, et son affluent l'Yperlée est canalisé depuis Ypres.

Meuse. — La Meuse est un *fleuve de montagne* : pente forte, cours rapide, profondeur variable, débit irrégulier; — son lit est au fond d'une vallée, que bordent à droite et à gauche deux lignes de hauteurs. De sa nature, son cours n'est pas navigable, et il ne l'est devenu que par

la construction de barrages, munis d'écluses, qui rompent la pente du fleuve.

Longueur : 900 km., dont environ 200 en Belgique; — largeur : 80 m. à la frontière; 120 à Namur; 140 à Liège; — profondeur : de plusieurs mètres en amont de Liège à 0^m60 entre Liège et Maestricht; — altitudes principales : 400 m. à la source; 100 à la frontière; 77 à Namur; 58 à Liège; 27 à Maeseyck; — pente kilométrique en Belgique : 0^m40 (soit cinq fois plus forte que celle de l'Escaut).

AFFLUENTS NAVIGABLES. — La Sambre canalisée; — l'Ourthe canalisée, depuis Comblain-au-Pont.

Canaux. — A raison de l'horizontalité du sol, la Basse Belgique est pourvue d'un réseau complet de canaux; ceux-ci sont moins nombreux dans la Moyenne Belgique; ils font défaut dans la Haute Belgique, à cause du relief.

Les canaux à *grande section* (pouvant porter des bâtiments de mer) sont au nombre de cinq : le canal maritime de Bruges à Zeebrugge; le canal de Gand à Ostende, par Bruges; le canal de Gand à Terneuzen; le canal de Bruxelles à Boom ou canal de Willebroeck; le canal de Louvain au Rupel, par Malines.

A étudier sur la carte les canaux à *petite section* (batellerie). Voici ceux qui relient l'Escaut à la Meuse : 1^o le canal d'Anvers à Maestricht, ou canal de la Campine; 2^o le canal de Charleroi à Bruxelles (continué par le canal de Willebroeck); 3^o le canal du Centre, qui relie le canal de Mons à Condé au canal de Charleroi à Bruxelles (à Seneffe).

Remarques. — Les plaines fertiles du bassin de l'Escaut sont surtout *agricoles*; le bassin de la Meuse, riche en productions minérales est le pays des *carrières* et des *industries charbonnière et métallurgique*, le domaine des *grands bois* et des *sites pittoresques*.

A remarquer encore, au sujet des deux grands fleuves de la Belgique :

1^o La *concordance de leurs affluents* : à gauche, la Lys correspond à la Sambre, et à droite, la Haine, la Dendre et le Rupel correspondent à la Semois, à la Lesse et à l'Ourthe, cette dernière drainant, comme le Rupel, une grande étendue de pays;

2^o La *direction uniforme des vallées* : la Lys, l'Escaut, la Dendre, la Senne, la Dyle, la Geete, la Meuse et l'Ourthe coulent presque parallèlement.

De même l'Escaut change brusquement de direction à Gand, comme la Meuse à Namur, pour reprendre ensuite leur cours vers le N., le premier à Termonde, la seconde à Liège.

Mer. — La côte belge est une plage, bordée de dunes. La mer du Nord, près de la côte belge, est peu profonde; l'existence de bancs de sable le long du littoral nécessite l'installation de bateaux-phares. La hauteur moyenne de la marée est de 4^m50.

Zones agricoles. — Sous le rapport de la nature du sol, la Belgique forme six zones agricoles.

Ce sont : la zone *poldérienne*; la zone *sablonneuse*; la zone *limoneuse*; la zone *calcaireuse*; la zone *schisteuse*; la zone *marneuse*. — Les deux premières occupent la Basse Belgique; la zone limoneuse correspond à la Moyenne Belgique; les trois dernières se trouvent dans la Haute Belgique.

Régions naturelles. — Voir p. 11.

Productions naturelles. — Peu de pays, sur une aussi faible étendue, possèdent autant de richesses variées que la Belgique et peuvent, au même degré qu'elle, se suffire à eux-mêmes.

Les productions minérales sont abondantes dans la Haute Belgique; les productions végétales sont plutôt propres à la Basse Belgique; la Moyenne Belgique participe aux unes et aux autres.

A. Productions minérales. — *Combustibles.* — La Belgique est riche en *houille*. Celle-ci s'extrait dans le bassin qui s'étend de Douai à Aix-la-Chapelle, le long de la Haine, de la Sambre et de la Meuse. Un autre gisement déjà exploité existe en Campine. — La *tourbe* se rencontre dans les Polders, en Campine et dans les Fagnes.

Minerais métalliques. — La Belgique est pauvre en *minerais métalliques*. Le minerai de *fer* est exploité en Lorraine belge, dans la *région des minettes* (la moitié de la production belge), l'Entre-Sambre-et-Meuse et quelques centres isolés. La production en *zinc* et en *plomb* est insignifiante.

Produits des carrières. — La Belgique est riche en *minerais pierreux* : *marbre*, dans différents centres de la Haute Belgique; *pierres à bâtir* (pierres bleues ou petit granit, pierres blanches), au N. du Hainaut et au S. du Brabant, et dans le Condroz liégeois; *pierres à paver*, à Lessines et Quenast, et dans les vallées de l'Ourthe, du Hoyoux et de la Grande Geete; *pierres à chaux* dans la zone calcaireuse, et au N. du Hainaut; *ardoises*, dans l'immense banc schisteux qui s'étend de Chimay jusqu'en Prusse; *pierres à aiguiser*, à Vielsalm; *silex* (à empierrer les routes), en Hesbaye.

Minéraux terreux. — La Belgique est suffisamment dotée en *minéraux terreux* : *argile plastique* des bords de l'Escaut et du Rupel, et des environs de Mons et d'Andenne; *sable* de la Campine et de la région sablo-limoneuse; *craie* et *craie phosphatée* dans le bassin du Geer inférieur et aux environs de Mons; *phosphate de chaux* en Hesbaye et dans le Borinage; *marne*, en Hesbaye et dans la Lorraine belge.

B. Productions végétales. — Sur les 3 millions d'hectares du sol belge, près de 2 millions, soit les $\frac{2}{3}$, sont en terres cultivées et en prairies; $\frac{1}{6}$, soit 500.000 hectares, est en forêts; $\frac{1}{12}$, soit 250.000 hectares, est en terres incultes;

le $\frac{1}{12}$ restant est occupé par des propriétés bâties et des voies de communication, routes, chemins de fer, canaux et cours d'eau. — Sur les 2 millions d'hectares du domaine agricole, près des $\frac{3}{4}$ sont en céréales, presque autant en prairies, et le $\frac{1}{4}$ restant est affecté aux plantes industrielles ou potagères.

Cultures vivrières. — La Belgique est riche en *céréales*. Ce sont, par ordre d'importance quant aux quantités produites : le *seigle*, l'*avoine* et le *froment*. Les autres céréales, orge, épeautre, sarrasin, ne sont représentées que d'une façon très secondaire. — Le *froment* (céréale des terres riches) prédomine dans les zones limoneuse, poldérienne et marneuse; le *seigle* (céréale des sols pauvres) dans la zone sablonneuse; l'*avoine* (qui s'accommode d'un terrain et d'un climat humides) en Ardenne, en Condroz et en Hesbaye; l'*épeautre* est localisé en Condroz, le *sarrasin* en Campine.

La *pomme de terre*, qui vient partout, est une culture dominante dans la zone sablonneuse et en Ardenne (terrains légers).

Les cultures *marâtchères* se rencontrent autour des grandes agglomérations : à signaler spécialement la culture de *serre* dans les environs de la capitale et l'*horticulture* à Gand. — Les cultures *fruitières* sont surtout abondantes dans les Pays de Looz et de Herve, la Lorraine belge et la Marlagne (canton de Fosses).

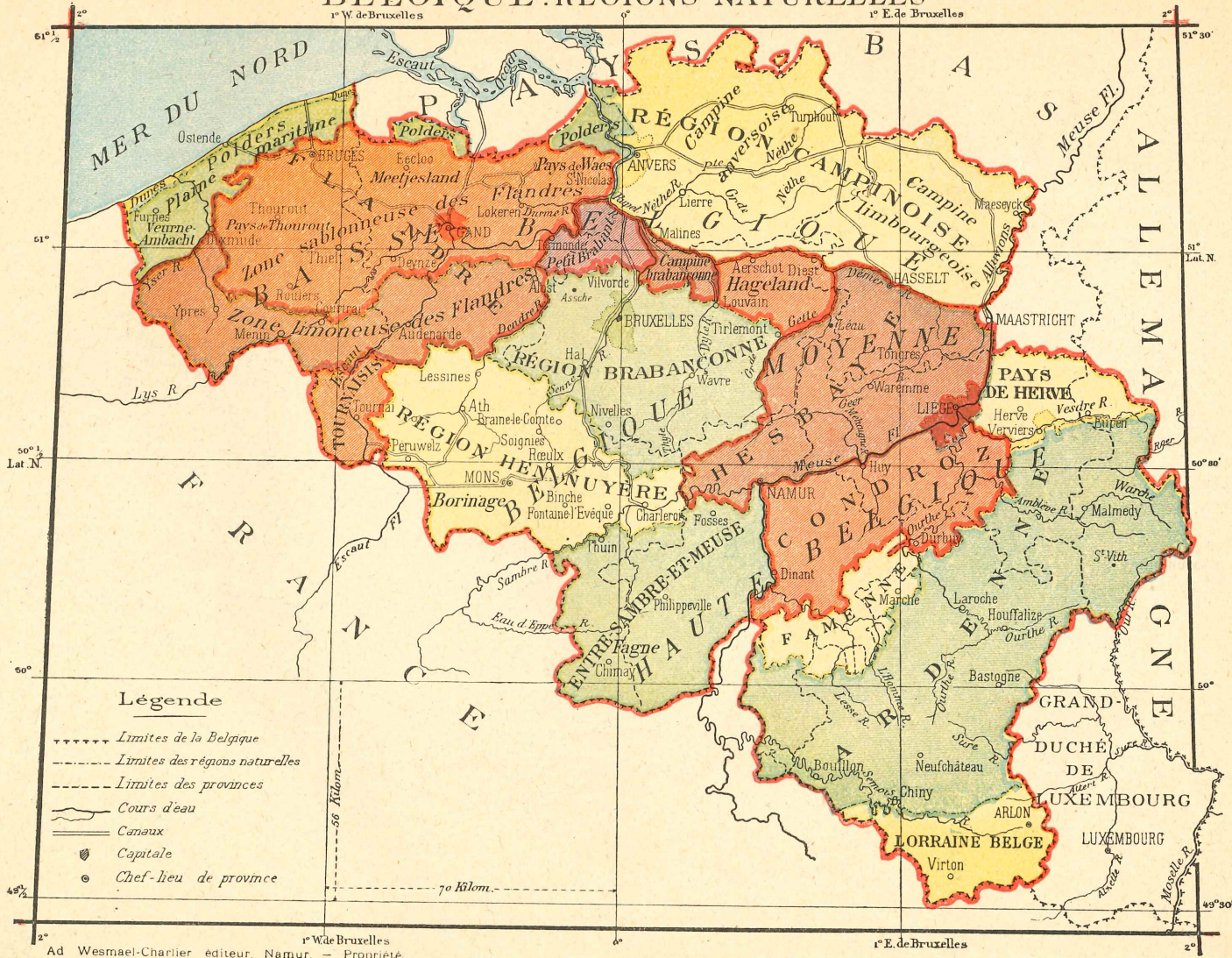
Cultures industrielles. — La Belgique est pauvre en *cultures industrielles*, sauf en *betteraves à sucre*. — La culture de la *betterave à sucre* est dominante en Hesbaye, dans le Hainaut et dans le Brabant wallon. Celle du *houblon* est localisée aux environs de Poperinghe et d'Alost, celle du *tabac* aux bords de la Lys, de la Semois et dans le Hainaut. La *chicorée* est cultivée en grand aux environs de Lessines et de Thourout. La culture du *lin*, du *chanvre* et du *colza*, particulière à la Flandre, est en décroissance.

Les *prairies* occupent presque exclusivement le Pays de Herve, le Veurne-Ambacht et une bonne partie des vallées de nos rivières, de la Lys spécialement. Les *forêts* s'étendent surtout dans les provinces de Luxembourg et de Namur. A citer aussi l'Hertogenwald et la forêt de Soignes.

C. Productions animales. — La Belgique pourrait être davantage un pays d'élevage. — Les deux espèces le plus fortement représentées sont l'espèce *bovine* (1.500.000) et l'espèce *porcine* (1.200.000). Le nombre des *chevaux* (270.000) et celui des *moutons* (230.000) est moins considérable.

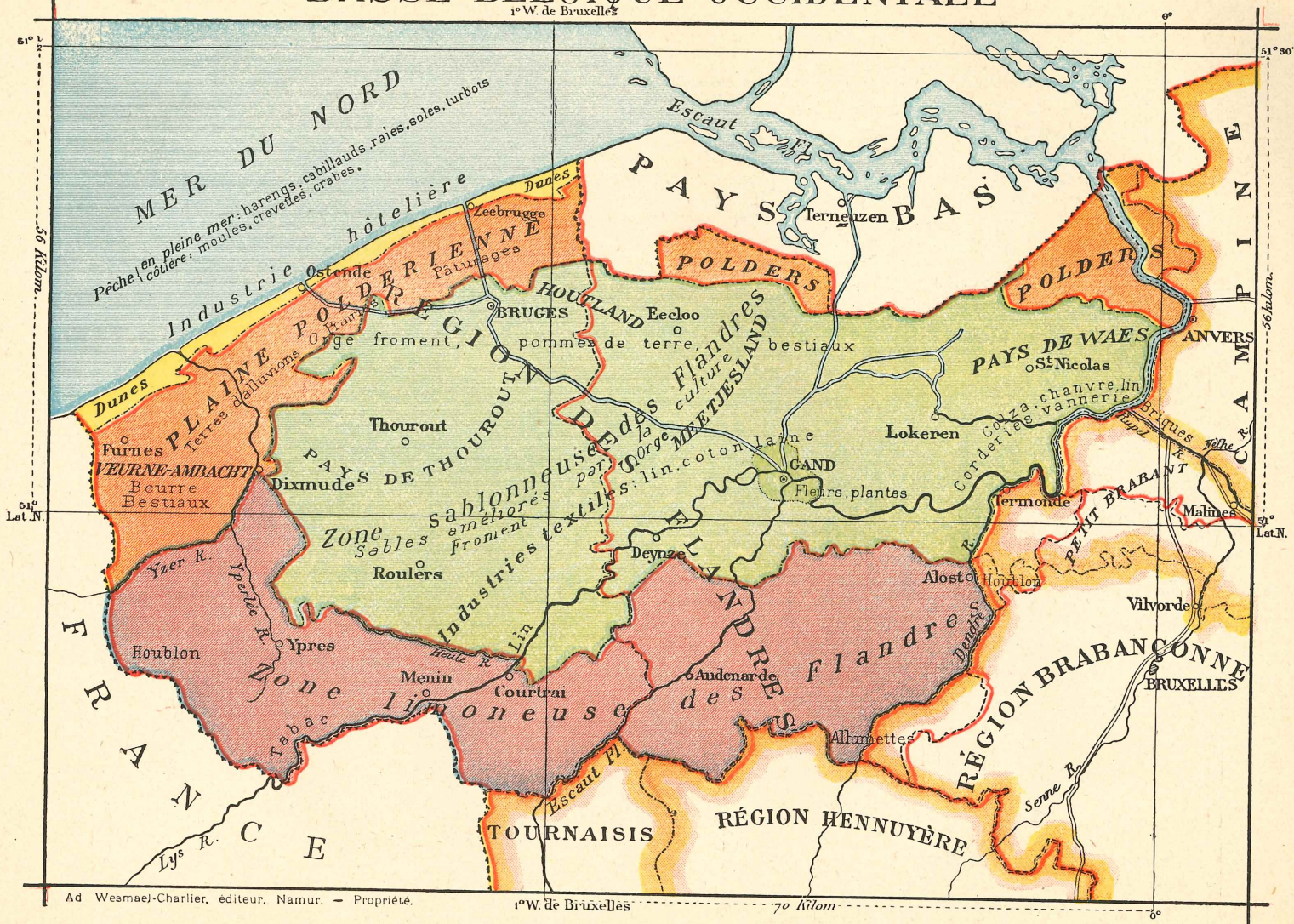
En général, les animaux de la Basse et de la Moyenne Belgique (race de plaine, brabançonne) se distinguent par leurs formes massives et leur grande force musculaire, et ceux de la race ardennaise, par leur petite taille, leur vivacité et l'excellence de leurs produits : chair, lait, laine, etc. La *basse-cour* est bien garnie, en poules principalement. La *chasse* est surtout riche en petit gibier, lièvres, lapins, faisans et perdrix. La *pêche* fluviale et la pêche maritime donnent des produits abondants : truites, perches, brochets, anguilles, etc.; — cabillauds, raies, soles, turbot, harengs, moules, crevettes.

BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES



BASSE BELGIQUE OCCIDENTALE

1° W. de Bruxelles



Ad Wesmael-Charlier, editeur, Namur. - Propriété.

1° W. de Bruxelles

70 kilom

Les diverses parties de notre pays ont conservé des noms particuliers, provenant soit de leur *histoire*, soit de leur *situation*, soit de leur *aspect géographique*; elles forment autant de *régions naturelles* ou *pays*, qui se distinguent des régions voisines par leurs *caractères physiques*, les *ressources de leur sol*, le *mode d'activité de leurs habitants*.

Nous avons vu précédemment que notre pays, si l'on considère l'allure de son relief, se divise en *basse Belgique*, *moyenne Belgique* et *haute Belgique*; que si l'on considère la nature de son sol, il se divise en *zone poldérienne*, *zone sablonneuse*, *zone limoneuse*, *zone calcaireuse*, *zone schisteuse* et *zone marneuse*.

Les régions naturelles de la BASSE BELGIQUE sont : la *Campine*, la *Flandre*, la *zone mixte* formée du *Petit Brabant*, de la *Campine brabançonne* et du *Hageland*;

celles de la MOYENNE BELGIQUE sont : la *Hesbaye*, la *région brabançonne*, la *région hennuyère*, le *Tournaisis*; celles de la HAUTE BELGIQUE sont : l'*Entre-Sambre-et-Meuse*, le *Condroz*, la *Famenne*, le *Pays de Herve*, l'*Ardenne* et la *Lorraine belge*. — En tenant compte des modifications apportées par l'exploitation de la houille et par le développement industriel, nous pouvons former, au moyen d'une partie des régions hennuyère, hesbignonne et hervienne, les *régions d'industries charbonnière et métallurgique*. — Nous ne comprenons pas dans les régions naturelles les grosses agglomérations urbaines : celle de Bruxelles (183 Km² et 750.000 hab.); celle d'Anvers (78 Km² et 436.000 hab.); celle de Liège (127 Km² et 358.000 hab.); celle de Gand (63 Km² et 221.000 hab.); celle de Verviers (55 Km² et 85.000 hab.).

1. — CAMPINE ET ZONE MIXTE (voir carte 9)

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La Campine s'étend sur tout le N.-E. de la Belgique entre l'Escaut et la Meuse, entre la frontière néerlandaise et le Rupel, la Dyle, le Démer et une ligne allant de Hasselt à Maestricht.

Elle se divise en deux parties : la *Campine anversoise* et la *Campine limbourgeoise*. On peut y rattacher la *zone mixte*, située au S. de la Campine anversoise, et ayant pour limite méridionale la ligne Alost-Vilvorde-Louvain-Tirlemont; nous y distinguons : le *Petit Brabant* (entre la Dendre et la Senne inférieures), la *Campine brabançonne* (entre la Senne et la Dyle inférieures), et le *Hageland* (entre la Dyle et la Geete).

La superficie de la Campine et de la zone mixte est d'environ 5300 Km² soit un peu plus que le 1/6 de la Belgique.

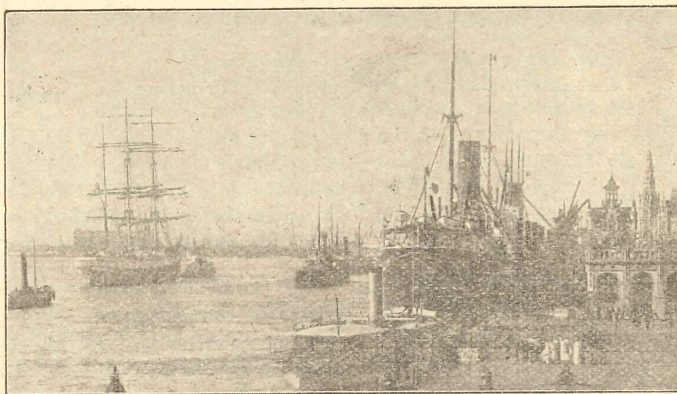
Relief. — Située entièrement dans la *Basse Belgique*, la Campine a une altitude qui varie de 10 à 95 mètres; c'est une *plaine continue* dont l'horizontalité est seulement rompue çà et là par des *dunes* ou *monticules de sable*.

Elle fait entièrement partie de la *zone sablonneuse*: le sol se compose d'une épaisse *nappe de sable* déposée autrefois par les flots de la mer; mais le sous-sol renferme d'importants gisements de houille que l'on commence à exploiter.

La Campine est en général peu fertile : maigres cultures, bruyères, sapinières et marécages; par contre, dans a zone mixte, les terres sont souvent d'une fertilité relativement grande.

Climat. — Le climat de la Campine peut être considéré comme excessif : hiver très froid, été très chaud. Les pluies donnent en moyenne 700 millimètres d'eau par an.

Eaux. — Les cours d'eau sont à pente très faible; les rivières sont navigables dans



La rade d'Anvers.

(Cl. Nels.)

Anvers, un des ports importants du monde, reçoit des navires de toute espèce : voiliers, cargo-boats, chalands de charge, bateaux-citernes, grands et petits steamers.

leur cours inférieur (rivières de plaine.)

Les eaux souterraines sont à de faibles profondeurs et facilement accessibles.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — La Campine est *peu peuplée*; la zone mixte est de *densité assez forte*.

Si l'on ne tient pas compte de l'agglomération anversoise, la Campine compte 663.000 hab., soit 155 hab. par Km²; cette faible densité provient de la *pauvreté du sol, du peu d'industrie* et de l'*émigration*. — La zone mixte a 318.000 hab., soit 303 hab. par Km²; cette densité forte est due à l'influence d'un *sol plus fertile*, transition entre la zone sablonneuse et la zone limoneuse, et à l'existence de quelques agglomérations, comme Malines, Aerschot et Diest.

Peuplement. — Les habitations sont en général *disséminées* parce que l'habitant, trouvant facilement de l'eau potable, peut construire sa demeure près de ses champs. Les villages, peu nombreux et très distants les uns des autres, sont très étendus.

Les petites fermes sont formées de bâtiments d'un seul tenant et rangés sur un même alignement; l'habitation rurale est en général basse et sans étage.

Langue. — Le flamand est la langue des habitants.

Agriculture. — La Campine, pays *agricole pauvre*, est surtout pays d'*élevage*. — Les deux cultures dominantes sont le *seigle*, céréale des sols pauvres, et la *pomme de terre*, à qui convient le terrain léger. Elle possède des *pâturages naturels* et l'on y cultive quelques *plantes fourragères* (betteraves, trèfle, luzerne, spergule); elle est parsemée de *sapinières*.

Mentionnons, dans la zone mixte, la culture des

asoberges (environs de Malines) et celle des *pois hâtifs* (environs de Kessel-Loo).

L'*élevage des bêtes à cornes* y constitue une ressource principale : *lait, beurre, fromage* et *viande de boucherie*; l'*élevage des porcs* est général.

Industrie. — L'industrie est *peu développée*. Comme combustibles, la Campine possède la *tourbe* et aussi des *gisements de houille* qui commencent à être mis en valeur. — Comme *produits des carrières*, du *sable blanc*, pour verreries, et de *l'argile plastique* pour briques, tuiles et tuyaux (bords de la Nèthe, du Rupel et de l'Escaut; aussi à Brée). — Des usines à *zinc* et à *plomb* se sont établies le long de quelques cours d'eau et canaux (Overpelt, Lommel, Baelen). — Les chemins de fer de l'État ont des *ateliers* à Malines; Hoboken a des chantiers de *constructions navales*. — Le *tissage* produit des tapis, dentelles, draps communs et étoffes de laine (notamment à Moll, Malines, Hérentals). — A signaler encore : des *d'stilleries* (Anvers, genièvre de Hasselt); des *brasseries* (orge d'Anvers, bières de Louvain et de Diest); des *conserves de pois* et *d'asperges* (Louvain, Malines et Duffel).

Dans la Campine, il faut mentionner spécialement la ville d'*Anvers*, avec son port et ses installations maritimes, et les communes voisines qui forment un grand centre industriel et commercial, possédant une activité économique considérable.

2. — FLANDRE (voir carte 8).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — **Situation.** — La Flandre est la plaine à l'W. de la Campine, s'étendant sur l'W. et le N.-W. de la Belgique (les deux provinces de Flandre occidentale et orientale); elle comprend :

- 1° La *région des dunes*, qui borde la mer du Nord;
- 2° La *plaine maritime* ou *poldérienne*, qui longe la précédente sur une largeur de 10 à 15 Km. (on y rattache deux petites régions de polders au N. de la Flandre orientale et le long du bas Escaut); le *Veurne Ambacht*, ou *Métier de Furnes*, en est la partie située à l'W. de l'Yser;
- 3° La *zone sablonneuse* de Flandre, au N. de la ligne Ypres-Courtrai-Alost, comprenant le *Pays de Thourout*, le *Houtland*, le *Meetjesland* ou Pays d'Eecloo, et le *Pays de Waes*;
- 4° La *zone limoneuse* de Flandre, au Sud de la précédente.

La superficie totale est de 6.100 Km², soit un peu moins du 1/5 de la Belgique.

Relief. — La partie septentrionale (plaine maritime et zone sablonneuse) est située dans la Basse

Belgique; c'est une région de *faible altitude*, presque horizontale. — La partie méridionale (zone limoneuse) appartient à la Moyenne Belgique : le sol *se relève par degrés* et, aux confins de la région, surgit une *ligne plus ou moins continue de collines*.

Dans le N., le niveau n'atteint pas 1 mètre, et il est même inférieur à celui de la mer sur de larges espaces dans les polders; dans le S., les crêtes principales sont : le mont Kemmel, au S. d'Ypres (162 m.), le Pottelberg (157 m.), le mont de l'Hotond (150 m.), aux environs de Renaix, et les collines de Grammont.

La côte belge, dans toute sa longueur, soit 67 Km., est bordée de *dunes*, qui sont des *monticules de sable* de 8 à 30 m. de hauteur et de 2.300 m. a quelques mètres de largeur.

Au sable des dunes succèdent les *polders* de la plaine maritime : leur sol est formé par des *alluvions* (50 0/0 de sable, 25 0/0 d'argile, 15 0/0 de calcaire, de la tourbe et des matières organiques), qui sont relativement fertiles.

Des associations, nommées *wateringues*, veillent à l'écon

lement des eaux vers la mer; les polders sont devenus de gras pâturages et des terres fertiles.

Aux terrains poldériens fait suite la *zone sablonneuse de Flandre* : le sol est une *nappe de sable* épaisse parfois de 2 à 3 m., et de sa nature improductive; mais le sous-sol est *argileux* en beaucoup d'endroits. Des défoncements répétés et l'amendement de la couche supérieure, œuvre des habitants, ont fait de cette région, l'humidité aidant, une contrée des plus fertiles : c'est la *zone sablonneuse améliorée*, dont la partie la plus productive est le Pays de Waes, le jardin de la Belgique.

A cette zone sablonneuse améliorée succède la *zone limoneuse de Flandre* : plus on s'avance vers le Sud, plus le sable se charge de *limon* (région sablo-limoneuse), et il finit par faire place entièrement au *limon hesbayan*.

La Flandre entière donne l'impression d'une *plaine unie*, continue, parsemée de pâturages toujours verts et de champs cultivés.

Climat. — La Flandre a un climat *modéré*, à cause du voisinage de la mer qui le régularise (moins chaud en été, moins froid en hiver). — Le littoral est la partie de la Belgique où il tombe le moins d'eau (600 mm. par an).

Eaux. — Les rivières sont des rivières de *plaine* : pente très faible, cours lent, généralement *navigables*.

Le peu d'altitude et l'uniformité du relief ont permis la création d'un réseau de canaux reliant les cours d'eau entre eux et avec la mer.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — **Population.** — La Flandre est *très peuplée* : sans y comprendre l'agglomération gantoise, elle compte 1.625.000 habitants, soit 270 h. par Km².

Cette forte densité de la population provient de la fertilité du sol, du rôle historique et de la situation géographique de la Flandre.

Peuplement. — Les habitations sont le plus souvent *assez disséminées* et isolées au milieu des exploitations, comme en Campine, grâce à la facilité de se procurer de l'eau; mais dans le nord de la Flandre orientale, les maisons se groupent le long des voies de communication et forment des villages très allongés.

La Flandre est une région de grandes fermes dont les bâtiments séparés forment les trois côtés d'un rectangle; basse et sans étage, la maison rurale est construite en briques, couverte de chaume et presque toujours entourée de haies vives.

Langue. — La langue de la Flandre est le flamand, sauf dans douze communes de la partie méridionale.

Agriculture. — Dans les dunes, le sable est *ingrat pour la culture* : un peu de seigle, des pommes de terre hâtives et des légumes.

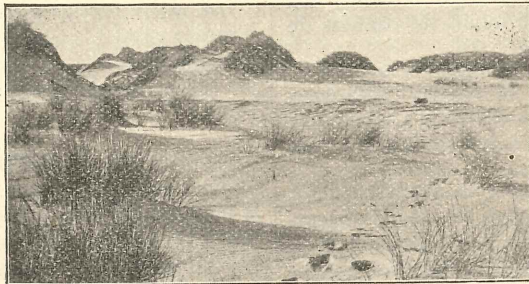
La plaine maritime est à la fois pays *agricole* (froment, orge, féveroles, avoine) et *pays d'élevage* : le limon gras et humide des polders produit d'excellents *pâturages* propres à l'élevage des chevaux et des bêtes à cornes (vaches bonnes laitières et beurre de Dixmude) et à l'engraissement des bêtes pour la boucherie.

La zone sablonneuse, surtout où elle est améliorée, est région *agricole* (seigle, pommes de terre et avoine) et *région d'élevage* : des prairies naturelles et la culture de plantes fourragères permettent l'élevage du cheval de gros trait et de bœufs et vaches de race hollandaise. C'est aussi le pays du *lin*, du *chanvre* et du *colza*. Notons aussi la culture florale (Gand et environs), d'importantes pépinières et, entre Thielt, Bruges et Eecloo, des sapinières.

La zone limoneuse est *plus agricole* (production abondante de froment et d'orge, et presque toutes les cultures signalées comme existant dans la partie septentrionale). Il faut mentionner spécialement la culture du houblon (pays de Poperinghe et d'Alost) et celle du tabac (bords de la Lys et de la Dendre).

Industrie. — Sauf dans quelques centres, la Flandre est moins industrielle qu'agricole.

On extrait de la *tourbe* dans la zone poldérienne; de l'*argile plastique* le long de l'Escaut, de l'Yser et de l'Yperlée; du *sable* pour divers usages. — L'industrie métallurgique est représentée à Gand par de vastes *ateliers de construction de machines et de métiers à tisser*, à Bruges par des *aciéries*. — L'industrie du tissage est l'industrie par excellence de la Flandre : *tissage du lin, coton, laine, chanvre, jute et soie*. — Les principales industries agricoles sont : la *brasserie* (Gand et Audenarde), la *distillerie* (Gand et Bruges), la malterie, la meunerie, l'huilerie, la laiterie et le séchage de la chicorée.



Les dunes de Lombartzyde. (Cl. Nels.)

Dunes de la côte belge; sables fins, meubles, très perméables; plantes (hoyats) adaptées à la sécheresse et fixant le sable.

L'industrie *linière* a ses grands centres à Gand, Roulers et Lokeren pour le filage; Gand, Roulers, Courtrai et Alost pour le tissage. — L'industrie *cotonnière* est principalement développée à Gand, que l'on surnomme parfois le Manchester belge, à Renaix, Alost et Saint-Nicolas. — L'industrie *lanière* n'est plus représentée que par quelques filatures à Saint-Nicolas, Renaix et Mouscron. — L'industrie du *chanvre* est établie à Lokeren et à Hamme (toiles à voile

et d'emballage, fil à coudre), à Hamme et à Termonde (ficelles, cordes, cordages et câbles). — L'industrie du *jute* (fibre textile venant de l'Inde) s'est développée à Gand et dans quelques autres localités (toiles et sacs d'emballage). — L'industrie de la *soie* n'occupe qu'une place secondaire : à Deynze et à Alost. — L'industrie de la *dentelle* est générale en Flandre, et les *topis* se fabriquent à Hamme, Saint-Nicolas, Ingelmunster, Thourout et Bruges.

3. HESBAYE. — 4. RÉGION BRABANÇONNE. — 5. RÉGION HENNUYÈRE ET TOURNAISIS. (Voir carte 9.)

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La Hesbaye s'étend entre le Démer, la Geete et la Grande Geete, la Meuse et la Sambre, qu'elle dépasse un peu vers le Sud. — La région brabançonne va de la Dendre à la Grande Geete. — La région hennuyère s'étend de la Flandre et du Brabant, au N., jusqu'à la frontière française et à la Sambre, au S.; et du Tournaisis, à l'W., à la Hesbaye, à l'E. — Le Tournaisis comprend l'arrondissement de Tournai, moins les cantons de Leuze et de Péruwelz.

La Hesbaye à 2.400 Km²; la région brabançonne, 2.400 Km²; la région hennuyère, 2.960 Km², soit chacune environ le $\frac{1}{13}$ de la Belgique; le Tournaisis a 410 Km².

Relief. — Ces quatre régions sont situées dans la Moyenne Belgique : la Hesbaye est un *plateau peu élevé à pente faible* vers le N.-W.; le Brabant et le Hainaut sont des régions de *plaines légèrement mamelonnées*, à pente faible également. — Toutes quatre, aussi, font partie de la *zone limoneuse*, caractérisée par un manteau de *limon hesbayan*, d'une épaisseur de 3 à 4 m., de nature argilo-sableuse avec forte proportion de calcaire, par conséquent très fertile.

Du N. vers le S., le sol s'élève régulièrement jusqu'à des altitudes de 200 m. sur les bords de la Meuse et de la Sambre. La courbe hypsométrique (de hauteur) de 100 m., forme un angle dont Bruxelles est le sommet et dont les deux lignes Bruxelles-Soignies-Quévrain et Bruxelles-Maastricht dessinent les deux côtés.

Dans le sous-sol, on rencontre, en certains endroits, du *sable*; de la *craie* (vallée du Geer); du *silex* (Hesbaye); de la *marne* et du *phosphate de chaux* (Hesbaye et bassin de Mons); du *calcaire carbonifère* (sur les limites N. du Hainaut, Tournaisis et limites S. du Brabant), exploité comme pierre de taille et pierre à chaux; du *quartz* (vallée supérieure de la Grande Geete) et du *porphyre* (Quenast et Lessines), exploités comme pierres à paver; des *gisements de houille* (de Quévrain à Liège), dont l'exploitation a modifié l'aspect d'une grande partie de la région hennuyère (voir p. 19, régions d'industries charbonnière et métallurgique).

Climat. — Par leur situation centrale et une altitude en général médiocre, ces régions jouissent d'un climat

qui est le *climat moyen* de la Belgique; il y tombe annuellement, en moyenne, 700 mm. d'eau.

Eaux. — Toutes les rivières sont du type de la Moyenne Belgique : à *pente rapide et non navigables*, sauf, aux extrémités de la région : Escaut, Dendre, Meuse et Sambre.

Des quatre régions, c'est la Hesbaye qui est la plus favorisée quant à la qualité et la quantité des *eaux souterraines*, mais celles-ci ne peuvent être atteintes que par des puits d'une profondeur le plus souvent dépassant 10 m.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — Ces régions sont *très peuplées*, d'abord à cause de la grande fertilité du sol, ensuite à cause de l'agglomération liégeoise, de l'agglomération bruxelloise et du développement considérable de l'industrie dans le bassin houiller.

Hesbaye (non compris Liège) : 495.000 hab. soit 207 par Km²; région brabançonne (non compris Bruxelles) : 645.000 h., soit 280 par Km²; région hennuyère et Tournaisis : 1.326.000 h. soit 392 par Km².

Peuplement. — Ce sont ces régions, formant la presque totalité de la zone limoneuse, qui présentent, en Belgique, le type le mieux marqué de la *population agglomérée* : les habitations rurales se sont serrées autour des puits relativement rares par suite de la nécessité et de la difficulté de les creuser profondément. Le groupement des habitations, en Hesbaye surtout, a donné naissance à de nombreux villages entourés d'un rideau d'arbres et séparés par de grasses campagnes sans habitations.

Quoique ces régions soient considérées comme régions de grande culture, la propriété y est très divisée et les grandes fermes n'y sont pas très nombreuses. Le type de la maison rurale le plus répandu consiste en bâtiments soudés les uns aux autres et entourant une cour centrale. La brique a partout remplacé le torchis; l'ardoise et la tuile ont supplanté le chaume; avec l'aisance croissante, l'étage apparaît. — Pour la région houillère, voir p. 20.

Langue. — La limite linguistique traverse la Moyenne Belgique de l'W. à l'E., suivant une ligne

reliant Lessines à Visé : au N. de cette ligne, on parle le *flamand*; au S., le *wallon* et, dans les familles cultivées, le *français*. — Bruxelles et son agglomération forment une zone mixte où le français et le flamand sont usités.

Agriculture. — La culture prédominante est celle des terres riches, le *froment*, puis viennent celles de l'*avoine*, du *seigle*, de l'*orge* et des *pommes de terre*. En Hesbaye et dans le Brabant wallon, le pivot de la grande culture est celle de la *betterave sucrière* (presque un quart de l'étendue du sol en Hesbaye). Aucune des trois régions n'est herbagère : toutefois 1^o il n'existe si petite exploitation agricole qui ne possède des *prés* clôturés de haies et servant de pâturages; 2^o les vallées, surtout de la Senne et de la Dyle, ont de belles *prairies*.

Le *cheval* est l'animal de labour par excellence. En Hainaut, l'élevage du cheval prime celui du bétail, mais dans la région brabançonne et surtout en Hesbaye, la moyenne et la petite culture emploient de préférence, comme bêtes de trait, le *bœuf* et la *vache*, cette dernière étant aussi productrice laitière. L'élevage des *porcs* est général.

Le pays de Looz est particulièrement connu pour la production et le commerce des *fruits*; Hoeylaert, Overysche et les environs de la capitale produisent des *raisins de serre* et des *primeurs*; les coteaux de la rive N. de la Meuse, de Bas-Oha à Amay en passant par Huy, ont des plantations de *vignes*; la partie du pays d'Assche avoisinant Alost cultive le *houblon*; le *tabac* est cultivé le long de la Haine surtout (Obourg), à Roisin et dans le Tournais; la *chicorée à café*, à l'W. d'Ath.

Industrie. — Pays agricoles avant tout, la Hesbaye et la région brabançonne sont aussi *industrielles*: la première, du fait de la métallurgie de l'agglomération

liégeoise, la seconde, du fait de l'industrie des carrières dans sa partie méridionale. Quant à la région hennuyère, elle est surtout industrielle dans sa partie sud (Haine et Sambre); voir ci-après : 12. *Régions d'industries charbonnière et métallurgique*. — La Hesbaye est, avec la région hennuyère septentrionale et le Brabant wallon, le pays des *sucrieries* (fabrication du sucre de betteraves) et des *râperies*.

Mentionnons encore : l'exploitation en Brabant de pierres à bâtir : *pierres blanches* de Gobertange et de Blanmont; *petit granit* de Ligny; en Hainaut, du *marbre noir* à Basècles, et de l'argile plastique, notamment à Baudour; — l'industrie du *tissage* qui n'a qu'une faible importance (filature de lin, à Liège; filatures et fabriques de tissus à Bruxelles, Loth, Forest, Ruysbroek, Braine-l'Alleud et Ath; fabriques de soie artificielle à Tubize et à Obourg); — l'industrie du *papier*, dans le Brabant wallon (Nivelles et Wavre ainsi que leurs environs; Huy, Andenne et Saint-Servais près de Namur); des *distilleries*, à Huy, Lembecq et Hal; — des *brasseries* (saison de Hesbaye, bière blanche de Hougaerde, bière brune du Hainaut); — des *moulins à farine*, mécaniques, sur les bords de la Meuse et de la Sambre, par où leur arrivent les grains importés par Anvers; — les *siroperies*, dans la Hesbaye limbourgeoise; — la fabrication des *engrais chimiques* (phosphates, superphosphates, sulfate de soude); — l'industrie *laitière* (nombreuses laiteries coopératives); — enfin, *chaux hydraulique*, dans le Tournais.

Commerce. — Le commerce est très actif. Il y a des *foires* et *marchés agricoles* importants à Liège, Waremmes, Huy, Tongres; à Tirlemont, Louvain, Wavre, Anderlecht et Bruxelles; dans la capitale, la *bourse du mercredi* est fréquentée par tous les industriels du pays; les grandes villes de la région charbonnière (voir ci-après) sont très commerçantes.

6. CONDROZ. — 7. ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE. — 8. FAMENNE (voir carte 10).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — **Situation.** — Le Condraz pour limites au N. et à l'W. la Meuse depuis la frontière française jusqu'à Liège; au S. et à l'E., la Famenne et l'Ardenne, soit une ligne coupant la Lessine à Houyet, l'Ourthe à Durbuy, l'Amblève en amont d'Aywaille et aboutissant à la Vesdre en aval de Pepinster. — L'Entre-Sambre-et-Meuse est la partie des provinces de Hainaut et de Namur comprise au S. et à l'W. de la Sambre et de la Meuse; la bande méridionale voisine de la France et s'étendant jusqu'au N. de Chimay et de Mariembourg s'appelle la Fagne et plus au S. la Thiérache. — La Famenne est une zone mixte entre le Condraz et l'Ardenne; elle s'étend de l'E. de Givet au S. de Durbuy entre une ligne laissant dans le Condraz Houyet, Ciergnon, Leignon

et Durbuy, et une ligne passant au S. de Beauraing, Wellin, Tellin, Rochefort, Jemelle et Marche.

Le Condraz a 1780 Km², soit $\frac{1}{17}$ de la Belgique; l'Entre-Sambre-et-Meuse, Fagne comprise, 2.100 Km², soit $\frac{1}{14}$ de la Belgique; la Famenne, 700 Km², soit $\frac{1}{43}$ de la Belgique.

Relief. — La région entière fait partie de la Haute Belgique. Des hauteurs de la Sambre et de la Meuse (175 à 200 m. d'altitude), le sol accidenté s'élève assez rapidement à environ 350 m. — Sauf la Fagne, toute la région appartient à la *zone calcaireuse*. Le Condraz est région de transition entre la Hesbaye et l'Ardenne; par ses plateaux, généralement bien cultivés, il tient de la première; par son relief assez accidenté et par ses bois, il annonce la seconde.

La zone calcaireuse est caractérisée par la succession de bancs alternatifs de *roches tendres* (calcaire) et de *roches dures* (psammites, schistes, roches quartzo-schisteuses); les premières ayant offert une moindre résistance à l'action des eaux, les vallées se sont creusées dans les bandes de calcaire; les secondes ont mieux résisté et forment des protubérances et des rides. — Le sol de la *Fagne* est formé de *schiste*, qui a donné de larges plateaux stériles ou recouverts de grandes forêts à sous-sol marécageux.

Climat. — A cause de l'altitude et de l'éloignement de la mer, la température moyenne est inférieure à celle de la partie centrale du royaume. (Moyenne annuelle d'eau tombée : 800 mm.)

Eaux. — Les cours d'eau de la région sont *impropres à la navigation*, à cause de leur pente rapide.

Le Hoyoux a la pente kilométrique la plus forte de toutes les rivières belges : son cours descend de 9 m. 50 par kilom. (la Lys, 0 m. 10), et forme de nombreuses cascates. — La Meuse, sans les barrages et les écluses qui ont été construits, ne serait guère navigable. — L'Ourthe a été canalisée depuis son confluent avec l'Amblève, à Comblain-au-Pont. — C'est dans la Fagne qu'on rencontre la plus grande nappe d'eau douce de la Belgique : l'étang de Virelles (115 hectares). — L'action de l'eau, dans certaines conditions, sur les roches calcaires a permis la formation de grottes (Han, Rochefort, Remouchamps, Freyr) et la disparition momentanée des rivières dans le sol (Han, chantoirs de Remouchamps).

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — **Population.** — Les trois régions sont *peu peuplées* : Condroz, 175.000 h., soit 98 h. par Km²; Entre-Sambre-et-Meuse, 153.000 h., soit 72 h. par Km²; Famenne, 37.000 h. soit 53 h. par Km².

La faible densité est due à un *sol moins favorable* à la culture que dans la zone limoneuse, et à la *rareté* ou au *manque d'industrie*.

Peuplement. — Les habitations sont *agglomérées* en villages situés sur les crêtes de grès, l'eau s'y rencontrant à une faible profondeur; quelques hameaux sont établis dans les vallées près d'une source.

C'est une région de *grande propriété* et de *grandes fermes*. La ferme, rectangulaire comme en Hesbaye, est construite en moellons de calcaire et de grès.

Langue. — Le *wallon* est la langue des habitants; le français est employé dans les familles cultivées.

Agriculture. — Ces trois régions sont *agricoles*, sans cultures industrielles. — La céréale par excellence est l'*épeautre*, puis viennent l'*avoine*, le *froment*, le seigle et les pommes de terre. — Le développement de l'élevage a amené la création de *prairies artificielles* à côté des prairies naturelles et le développement de la culture de *plantes fourragères* : betterave, trèfle, luzerne et sainfoin. — L'espèce *chevaline* est fortement représentée dans les fermes, le cheval étant à peu près seul employé aux travaux agricoles; mais la région est essentiellement un *pays d'élevage de bêtes à cornes*.

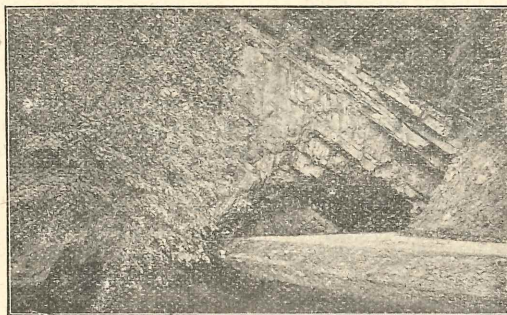
La principale *région fruitière* est la Marlagne, dans le coin N.-E. de l'Entre Sambre-et-Meuse. — Il y a de nombreux *bois*, notamment la forêt de Senzeilles (au N. de Chimay) et la forêt de Couvin. — Le petit gibier abonde

lièvres, lapins, faisans, perdreaux; le chevreuil est fréquent dans les forêts; les grives et les petits oiseaux, nombreux.

Industrie. — Comme dans toute la Haute Belgique, les productions minérales sont relativement *abondantes*, spécialement les *produits des carrières* et un peu de houille. — L'industrie *métallurgique* est assez développée; l'*industrie céramique* est à citer aussi, de même que quelques *industries agricoles* : brasseries (Dinant), distilleries (Huy), laiterie et apiculture.

Les *produits des carrières* sont remarquables : pierres à bâtir, dites *petit granit* (dans le Condroz liégeois, Anthisnes, Ouffet, Sprimont; dans la vallée du Hoyoux et de la Meuse, surtout à Samson); *pierres à paver* (aux mêmes endroits et aussi le long de l'Ourthe et de l'Amblève, principalement à Poulseur, Esneux, Comblain, Aywaille); *pierres à chaux*, un peu partout; *marbres* de variétés diverses (notamment : marbre noir à Rochefort et à Denée; marbre rouge à Chimay; marbre bleu à Wellin); *ardoises* (Oignies); *argile plastique* (Andenne).

L'*industrie métallurgique* est représentée par : des *forges* et *laminoirs à tôles* le long du Hoyoux (Marchin et Huy) et de l'Ourthe inférieure (Tilff et Embourg); des *taillanderies* à Ciney; une *fonderie de cloches*, à Tellin; des *ateliers de réparation* des chemins de fer de l'État à Jemelle; des *établissements métallurgiques*, à Thy-le-Château. — La *céramique* compte quelques centres importants dans l'Entre-Sambre-et-Meuse : tuiles, briques, tuyaux de drainage, poteries (Bourlers, Forges, Morialmé, Bouffoulx, Andenne).



Sortie de la Lesse.

La Lesse entre dans un escarpement de calcaire dévonien au Trou de Belvaux, et termine son cours souterrain au Trou de Han, après avoir foré une grotte immense et splendide.

9. — LE PAYS DE HERVE (voir carte 10).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — Le Pays de Herve est compris entre la Meuse, la Vesdre et la frontière; il occupe le N.-E. de la province de Liège et le N. du canton d'Eupen (530 Km², soit $\frac{1}{59}$ de la Belgique).

Relief. — Le Pays de Herve fait partie de la Haute Belgique et se présente comme une succession de *plateaux ondulés*, dont l'altitude de 200 m., près de la Meuse, atteint 400 m., puis s'abaisse vers l'Allemagne. Il est compris dans la *zone calcaireuse*: sous-sol de formations argileuses ou calcaro-argileuses, recouvert de limon hesbayen.

Le sol fertile, le sous-sol humide, caractères du Pays de Herve, donnent de riches *prairies*, de magnifiques *vergers* que séparent des *haies vives*.

Climat — A cause de l'altitude et de l'éloignement de la mer, le Pays de Herve a une température moyenne *inférieure* à celle de la partie centrale du royaume (moyenne d'eau tombée annuellement: 875 mm.).

Eaux. — Les eaux souterraines donnent naissance à de nombreuses sources.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — Le Pays de Herve est *très peuplé*: sans y comprendre l'agglomération verviétoise, il compte 134.000 h., soit 251 au Km².

Cette densité est due à la fertilité du sol et à l'existence d'une industrie charbonnière, surtout sur les confins ouest.

Peuplement. — Les habitations sont *forcément disséminées* grâce aux sources nombreuses, et de préfé-

rence accrochées aux flancs des coteaux; cependant elles sont rarement isolées, mais groupées par deux ou trois. Les villages agglomérés sont peu nombreux et de faible importance.

La propriété est *très divisée* et la petite culture domine. La ferme hervienne, entourée d'un enclos gazonné est d'un seul tenant, sans grange, mais avec une étable communiquant directement avec la maison d'habitation.

Langue. — Le *wallon* est usité dans la plus grande partie, à l'W. au centre, et au S.; l'*allemand*, vers la frontière allemande; le *flamand*, le long du Limbourg néerlandais; le *français*, au pays wallon, dans les familles cultivées.

Agriculture. — Le pays de Herve est essentiellement une région *herbivore*, donc d'élevage de *bêtes à cornes*, de *vaches laitières* presque uniquement; les *porcs* sont abondants, mais les *chevaux* sont rares, car il n'y a pas de terres à labourer, ni d'engrais à voiturier. — La culture des *arbres fruitiers* est très étendue.

Industrie. — Le coin S.-W. du pays de Herve fait partie de la *région houillère* (voir ci-après n° 12); dans le Moresnet acquis, des gisements de minerais de *plomb* et de *zinc* sont exploités; dans l'agglomération verviétoise. l'*industrie lainière* est développée: lavoires, teintureries, filatures, fabriques de draps (ces dernières aussi à Eupen); des *laminoirs* et fabrication d'*instruments aratoires* à Chaudfontaine, de *machines agricoles* à Fléron; quelques exploitations de *calcaire* pour les usages locaux. — Les *industries agricoles* sont: la *laiterie*, la *fromagerie* (Herve), la *siroperie*; l'*industrie du cuir* comporte des *tanneries* (Herve), des *fabriques de chaussures* (Dison et Herve).

10. — ARDENNE (voir carte 10).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — L'Ardenne, limitée à l'W. par le Condroz et la Famenne, s'étend du Pays de Herve à la Lorraine belge, c'est-à-dire de la Vesdre à une ligne allant de Muno à Attert par Florenville et Chiny (5.150 Km², en y comprenant le canton de Malmedy et le S. de celui d'Eupen, soit environ 1/6 de la Belgique).

Relief. — L'Ardenne est située dans la Haute Belgique; son relief est en dos d'âne: de la côte 300 m. à la lisière du Condroz et de la Famenne, il s'élève jusqu'à la crête ardennaise, qui a de 500 à 692 m. d'altitude, et s'abaisse ensuite jusqu'à la côte 400 m., aux abords de la Lorraine belge. — C'est la région la plus accidentée de la Belgique: massif

assez montagneux, formé de plateaux élevés et allongés, aux vastes horizons, et découpés par des vallées profondes et sinueuses. — L'Ardenne fait partie de la *zone schisteuse*, dans laquelle se rencontrent des schistes, des grès et des psammites, mais pas ou très peu de calcaire. — Certaines de ces roches, en se désagrégant, ont donné un sol *argileux* imperméable: ce sont les fanges ou *Fagnes*.

La *crête ardennaise* est orientée du S.-W. au N.-E.; ses points les plus élevés sont: la *Croix-Scaille* (500 m.), à la frontière franco-namuroise; le plateau de *Recogne* (506 à 582 m.); la *Baraqué Frature* (651 m.); la *Baraqué Michel* (675 m.); *Botranche* (692 m.).

Le sol est pauvre ou rebelle à la culture. Sur les

croupes des montagnes s'étagent de grands bois, restes de l'antique forêt des Ardennes. De vastes étendues sont recouvertes de genêts, de bruyères. Sur les hauts plateaux, des marais et des toubières (Fagne).

Climat. — A cause de l'altitude et de l'éloignement de la mer, le climat de l'Ardenne est *excessif*; l'hiver est même plus froid que ne le comporte la situation géographique de la région. On considère le plateau de la Baraque Michel comme un « îlot glaciaire, » avec flore et faune alpestres ou polaires.

L'Ardenne est la région de notre pays où il tombe le plus d'eau : plus d'un mètre annuellement et jusqu'à 1300 mm. le long de la crête principale.

Eaux — Le plateau de Recogne, ou de Libramont, est le *centre de dispersion hydrographique* le plus considérable de la Belgique : de là proviennent la Sure, l'Ourthe occidentale, la Lomme, la Lesse, et la Vierre, affluent de la Semois. — Les rivières sont des rivières de *montagne*, à pente très forte, d'allure torrentueuse et profondément encaissées, sauf dans leur cours tout à fait supérieur : elles ne sont donc *pas navigables*.

GÉOGRAPHIE HUMAINE.

— **Population.** — L'Ardenne est *peu peuplée* : 215.000 h., soit 41 h. par Km².

C'est la région qui a la plus faible densité : la *pauvreté du sol*, le *manque d'industrie* et l'*émigration* en sont les causes principales.

Peuplement. — Les habitations sont *groupées*, vu la rareté des eaux, à proximité des sources, des cours d'eau quand ils ne sont pas trop encaissés et dans le haut de vallées secondaires exposées au midi, mais ne forment que de petites agglomérations très distantes les unes des autres.

Bâties en pisé, en briques et souvent en schiste, les maisons rurales sont couvertes d'ardoises et parfois encore de chaume; elles ont presque toujours un étage et des fenêtres basses et étroites.

Langue. — Le *wallon* est la langue de l'Ardenne belge. On parle l'*allemand* à Beho, à Martelange et dans le S. et l'E. du canton de Malmedy.

Agriculture. — L'Ardenne est *peu agricole* : la

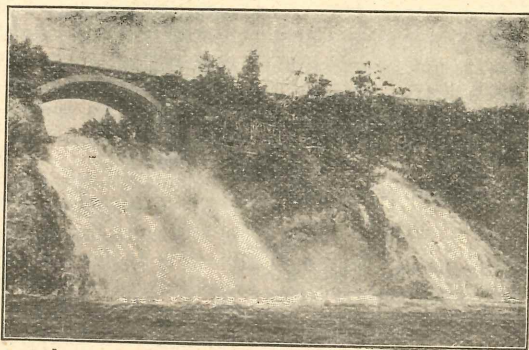
céréale prédominante est l'*avoine*, puis l'*épeautre*, un peu de *froment*, de *seigle* et surtout des *pommes de terre*. — Elle est pays d'*élevage* : l'humidité est favorable au développement des *prairies* et à la culture du *trèfle rouge*. Les animaux domestiques de race ardennaise sont connus par leur petite taille, leur vigueur, leur endurance ainsi que par les qualités de leur chair et de leurs produits; les espèces *chevaline* et *bovine* tendent à se transformer par des croisements. Les *porcs* ardennais sont supérieurs sous le rapport de la finesse de la chair. L'élevage du *mouton* est en décadence. L'*apiculture* fait des progrès. — Les *forêts* occupent le tiers de la superficie de la région.

La seule culture industrielle est celle du *tabac* qui a pris une certaine extension, surtout dans la vallée de la Semois. — La *chasse* et la *pêche* sont fructueuses : gros gibier (cerf, chevreuil, sanglier) dans les grandes forêts; salmonides et surtout truites dans les eaux limpides des rivières.

Industrie. — L'extraction des *minerais métalliques* est peu développée : un peu de *fer* dans les environs de Stoumont-Stavelot, et de *plomb* à Longwilly (Bastogne). — Les *produits des carrières* sont plus importants : des *ardoises* et des *dalles* dans une bande allant de Chimay en Rhénanie, principalement à Alle, Herbeumont, Bertrix, Martelange; des *pierres*

à *rasoir* à Vielsalm; des *crayons d'ardoise* à Grand-Halleux; un peu de grès utilisé comme *pierres à paver*. — La principale *industrie agricole* est la *laiterie*, grâce à la création de nombreuses coopératives laitières; il y a aussi quelques *distilleries* et des *brasseries*; dans la Fagne, des exploitations de *tourbe*.

Parmi les industries secondaires, signalons l'*exploitation des bois et forêts* : l'*Hertogenwald* entre la Vesdre et la Baraque Michel et les *trois bandes de forêts* qui courent parallèlement de l'W. à l'E., dans le Luxembourg, dont la première renferme la forêt de Saint-Hubert; la *boissellerie* à Nassogne et Florenville; la fabrication d'objets en bois verni à Spa; la *vannerie* à Saint-Médard; — la *fabrication des tabacs et cigares*, sur les bords de la Semois; — la *tannerie* à Stavelot, Malmedy, Houffalize, Laroche, Bastogne, Bouillon; — l'*apiculture* et la *pisciculture*; — l'*industrie hôtelière*.



Cascade de Coö. (Cl. Photochrom.)

L'Ambève forme à Coö un grand méandre qu'elle tendait à recouper; les moines de Stavelot firent creuser un canal et créèrent une chute de 12 m.

11. — LA LORRAINE BELGE (voir carte 10).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.—**Situation.**—La Lorraine belge occupe le coin S.-E. du royaume : elle est comprise entre l'Ardenne (voir ci-devant n° 10), la frontière française et la frontière grand-ducale.

La Lorraine belge, que l'on nomme aussi *région jurassique* et *Bas Luxembourg*, a une superficie de 850 Km² environ, soit un peu moins que le $\frac{1}{35}$ du royaume.

Relief.—La Lorraine belge fait partie de la Haute Belgique : elle occupe le flanc méridional du massif de l'Ardenne et son altitude s'abaisse du N. au S. de 400 à 200 m. Son sol présente une alternance de dépressions et de protubérances, les premières en cultures de prairies, les secondes en parties boisées. — La Lorraine belge appartient à la *zone marneuse* : le sol arable des meilleures terres se compose d'un mélange de *calcaire*, de *sable* et d'*argile*, avec de-ci de-là des *sédiments marneux*; le sous-sol est schisteux.

Le long de la frontière franco-grand-ducale, existe un gisement de *minerais de fer*, connu sous le nom de *minette*, se rattachant aux gisements du Grand-Duché et de la Lorraine française.

Climat.—Le climat est très sensiblement plus doux que celui de l'Ardenne.

La cause réside d'abord dans la différence de latitude et d'altitude, ensuite dans l'inclinaison générale du terrain, enfin dans la protection contre les vents du Nord que fournit plus ou moins la crête ardennaise; aussi, mais non sans exagération, a-t-on appelé cette région la *Petite Provence*.

Eaux.—La seule rivière à mentionner, la Semois, n'est pas navigable.

GÉOGRAPHIE HUMAINE.—**Population.**—La Lorraine belge est *peu peuplée* : 78.800 h., soit 93 h. par Km².

Cette faible densité est due aux grandes étendues

boisées et incultes et au manque de grosses agglomérations humaines.

Peuplement.—Les habitations sont *agglomérées*, de préférence dans les vallées. — Les villages sont relativement rares, très distants les uns des autres et peu peuplés.

Langue.—Le *wallon* est usité dans la partie occidentale, notamment le *patois gaumais* dans le pays de Virton. L'*allemand* se parle dans la partie orientale, correspondant à l'arrondissement administratif d'Arlon.

Agriculture.—La Lorraine belge est un pays surtout *agricole* : les deux céréales prédominantes sont le *froment* et le *méteil*; la culture de la *pomme de terre* y est très développée; la région est par excellence le pays des *fruits*. — Outre des *prairies naturelles*, la région possède d'abondantes *cultures fourragères* (betterave, trèfle, vesce, féverolle) et une seule culture industrielle, celle du *tabac*. — L'élevage du *cheval* a une certaine importance et celui des *bêtes à cornes* prend de l'extension.

Industrie.—Le S.-E. de la région a une *industrie extractive* importante : celle des *minettes*, qui fournit plus de la moitié de la production belge en minerai de fer et qui a donné naissance à une *industrie métallurgique* importante à Athus, Halanzy et Musson. — Quelques exploitations de *grès* et de *calcaire* sont d'intérêt local; des carrières de *ierre blanche* sont exploitées à Grandcourt sur la Vire. — Comme industries agricoles, citons la *laiterie* et la *brasserie*.

L'*industrie du bois* est générale dans la région forestière qui s'étend sur une longue bande, au Sud de la Semois et dont Orval, à l'W., et Arlon, à l'E., sont les deux centres commerciaux principaux. — Citons enfin l'*aviculture*, l'*apiculture* et la *pisciculture*.

12. — RÉGIONS D'INDUSTRIES CHARBONNIÈRE ET MÉTALLURGIQUE (voir carte 11).

Situation des bassins houillers belges.—Ils s'étendent de Douai à Aix-la-Chapelle et de Maestricht vers Anvers : 1° le long de la Haine et de la Sambre et au S. de la Meuse en aval de Namur (bassin occidental); 2° le long de la Meuse, à l'E. du ruisseau de Samson jusqu'en aval de Liège et sur le plateau de Herve (bassin oriental); 3° en Campine, au N. d'une ligne allant de Maestricht vers Anvers en longeant le Démer (bassin septentrional).

Le *bassin occidental* comprend : 1° le *Borinage* ou *couchant de Mons*, entre la frontière française à l'W., Mons,

à l'E., et la Haine, au N.; — 2° le *bassin de Mons*, dans les environs de cette ville; — 3° le *bassin du Centre*, entre Mons, à l'W., et une ligne passant à l'W. de Courcelles (sur le Piéton) et de Fontaine-l'Évêque; — 4° le *bassin de Charleroi*, à l'E. du bassin du Centre et jusque Tamines; — 5° le *bassin de la Basse Sambre*, à l'E. du précédent et jusqu'un peu au delà de Namur; — 6° le *massif du Midi* au S. des bassins précédents, où des gisements de houille, ont été reconnus mais ne sont pas encore exploités.

Le *bassin oriental* comprend : 1° le *bassin de Liège* qui commence non loin d'Andenne et se prolonge le long de la Meuse jusqu'en aval de Liège; — 2° les *charbonnages*

du *Plateau de Herve*, qui continuent le bassin de Liège vers l'E. jusque près de la frontière allemande.

Le *bassin septentrional*, ou de la Campine, commence à être exploité et de nombreux sondages ont décelé des gisements de houille sur une étendue approximative de 100 Km. de long et 10 à 15 Km. de large (voir carton de la carte 19.) Deux charbonnages sont en exploitation : à Winterslag et à Beeringen.

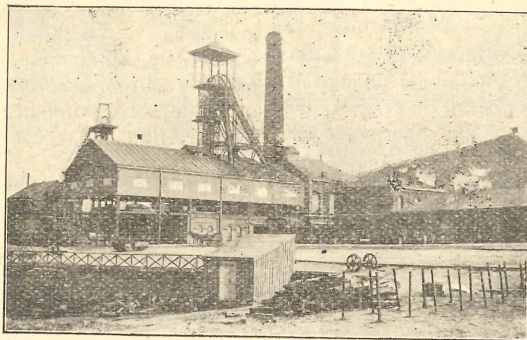
La *production* des deux premiers bassins réunis est annuellement en moyenne de 23 millions de tonnes; celle du bassin de Campine est actuellement de 200.000 tonnes, mais on espère pour 1930 une production de 10 millions de tonnes.

Industrie métallurgique. — L'industrie métallurgique est surtout active en Belgique, dans les bassins houillers occidental et oriental; elle se développera aussi dans le bassin septentrional lorsque celui-ci sera en pleine exploitation. Elle est plus spécialement localisée dans les bassins du Centre et de Charleroi et dans l'agglomération liégeoise.

L'*industrie de la fonte, du fer et de l'acier* est représentée par : des *hauts fourneaux*, à Seraing, Ougrée, Jemeppe, Grivegnée, La Louvière, Marchienne-au-Pont, Monceau-sur-Sambre, Dampremy, Marcinelle, Couillet, Châtelaineau, Bouffioulx; des *aciéries* à Seraing, Ougrée, Angleur, Tilleur, Liège, Grivegnée et Jupille; des *ateliers de construction de machines et mécaniques*, dans les mêmes centres; des *usines pour le matériel de chemins de fer et tramways*, à Seraing et Tubize; des *fonderies, boulonneries et clouteries*, dans nombre de localités; la fabrication d'*objets en fer émaillé*, à Gosselies; de *plumes métalliques*, à Floreffe; des *forges et des laminoirs à tôles*, à Marchin, Huy, Tilff et Embourg; des *établissements métallurgiques*, à Thy-le-Château; des *laminoirs*, à Chaudfontaine. — A l'industrie de l'acier et du fer se rattachent l'*armurerie* pour laquelle

Liège est renommé dans le monde entier et qui s'étend aussi sur le coin S.-W. du Pays de Herve; la *fonderie royale de canons*, à Liège et la *fabrication d'armes à feu*, à Seraing (Cockerill); la *manufacture d'armes, cycles et automobiles*, à Herstal; *fabrication de machines agricoles*, à Fléron; *chantier de construction de bateaux*, à Visé.

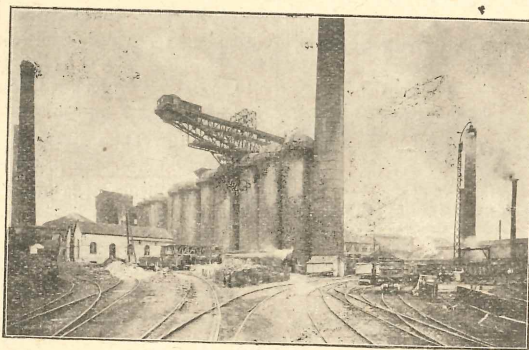
L'*industrie du zinc* est développée à Angleur, Hollogne-aux-Pierres et Flône (Vieille-Montagne), à Engis, Ougrée, Ampsin, Sclaigneaux, Corphalie et Prayon; l'*industrie du plomb*, à Sclaigneaux; l'*industrie du cuivre*, à Liège et Grivegnée.



Un charbonnage. (Cl. Nels.)

Installations de surface du charbonnage de Trieu-Kaisin; à gauche de la cheminée, s'élève au-dessus des toits « la belle fleur »; à l'arrière-plan, à droite, une colline artificielle dite « terril. »

leurs centres les plus importants dans le bassin du Centre et au N. de Charleroi, à Herbatte (Namur), à Jambes, à Chênée et à Vaux-sous-Chèvremont; — les *crystalleries* se rencontrent surtout dans le bassin du Centre et au Val-Saint-Lambert (Seraing); — les *glaces coulées* se fabriquent à Roux, Courcelles, Aiseau, Floreffe, Franière, Moustier et Auvelais.



Industrie métallurgique. (Cl. Nels.)

Les voies ferrées amènent près des hauts fourneaux le minerai et le combustible.

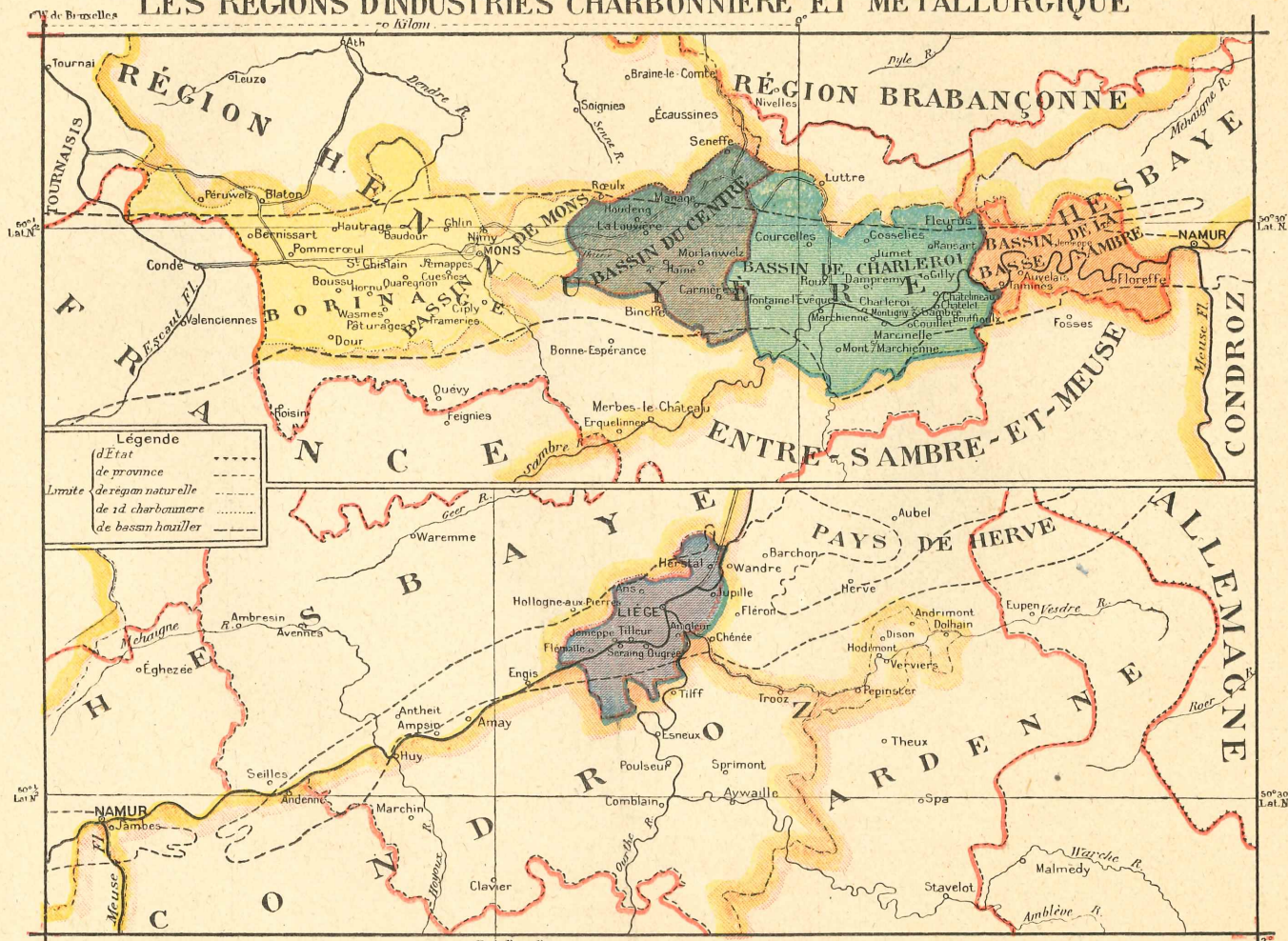
leuses qui tout le long des bassins houillers se sont étendues au point de se toucher quelquefois. Aussi est-ce dans ces régions d'activité industrielle intense que la densité de la population est la plus forte : 784 hab. par Km² dans le bassin houiller occidental.

Industrie verrière. — C'est aussi une des principales industries du bassin occidental; elle compte aussi des centres très actifs le long de la Basse Sambre et dans l'agglomération liégeoise.

Les *verreries à vitres* ont

Géographie humaine. — Ces exploitations de houille et ces nombreuses usines ont donné aux localités où elles se sont installées et qui auparavant étaient presque toutes agricoles un aspect tout différent d'autrefois : ces localités sont devenues de grosses agglomérations humaines très popu-

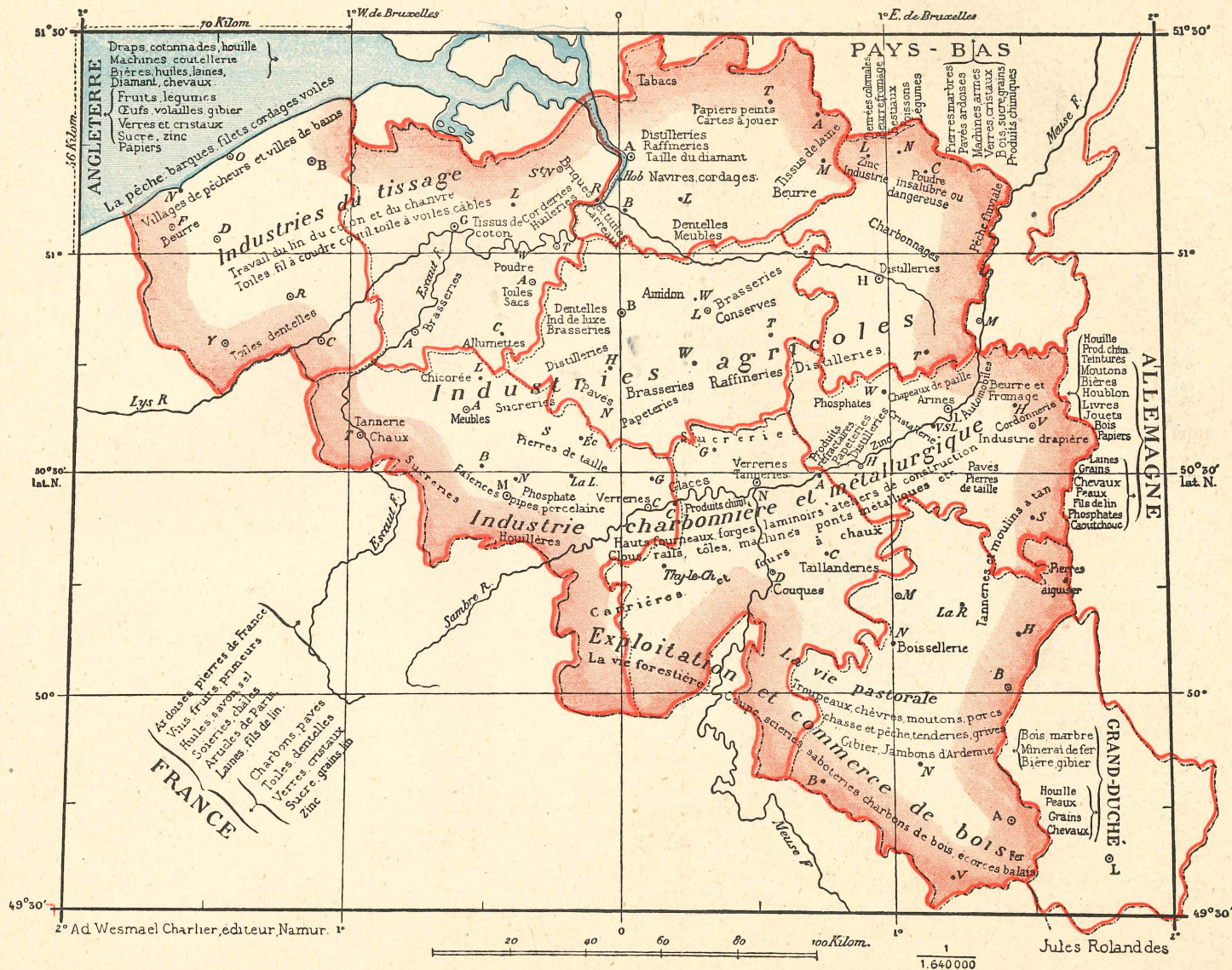
LES RÉGIONS D'INDUSTRIES CHARBONNIÈRE ET MÉTALLURGIQUE



Ad. Wesmael-Charlier, éditeur, Namur. — Propriété

70 Kilom. 1° E. de Bruxelles

BELGIQUE: INDUSTRIE ET COMMERCE. (1914)



BELGIQUE : INDUSTRIE ET COMMERCE.

INDUSTRIE.

La Belgique est un pays très industriel. Malgré son peu d'étendue, elle est aux premiers rangs des États de l'Europe; c'est une petite Angleterre, où les industries extractives, métallurgiques, textiles, céramiques, agricoles rivalisent d'activité.

Industrie extractive. — Elle consiste dans l'extraction des produits qui ont été énumérés dans l'étude des productions minérales. Elle est naturellement localisée surtout dans la Moyenne et la Haute Belgique. La principale est celle de la *houille*, dont la production annuelle est de 23 millions de tonnes et vient au 5^e rang dans le monde, après celle des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la France.

Industrie métallurgique. — Elle est particulièrement active le long du bassin houiller, spécialement dans les bassins du Centre et de Charleroi et dans l'agglomération liégeoise. Les deux plus importantes sont celles du *fer* et du *zinc*.

La première (industrie sidérurgique) comprend la fabrication de la *fonte*, du *fer*, de l'*acier* et la mise en œuvre de ces produits dans la *construction des machines et mécaniques*. La *fonte* s'obtient du minerai dans les hauts fourneaux, localisés dans le sillon de Sambre et Meuse parce qu'ils réclament beaucoup de combustible. Le *fer* se travaille aux mêmes endroits dans les forges, fonderies, laminoirs, fabriques de fer. L'*acier* est produit dans les aciéries de l'agglomération liégeoise et du Hainaut. Les usines et ateliers de *construction mécanique* se sont étendus de la région minière à tous les grands centres et à leurs environs. Parmi les branches importantes que l'on y rattache, citons la fabrication des *armes*, pour laquelle Liège est renommé dans le monde entier, la *coutellerie*, la *taillanderie*, les *constructions navales*, *cycles*, *automobiles*, etc., dont les différents centres de production seront étudiés plus loin.

L'industrie du *zinc* (importé), qui vient au second rang, a ses principaux sièges dans la province de Liège et en Campine.

Industrie textile. — Sauf l'industrie drapière, concentrée dans l'agglomération verviétoise, les industries de tissage sont surtout spéciales à la Flandre. Elles emploient comme matières premières la *laine*, le *lin*, le *coton*, le *chanvre* et le *jute*. — Le travail de la *laine*, à Verviers et aux environs, comporte des lavoirs, filatures, teintureriers et fabriques de tissus. — La préparation et le travail du *lin* nécessitent aussi diverses opérations : le rouissage, le teillage, le peignage, le filage, le tissage et le blanchissage : les deux premières et la dernière se font surtout dans la vallée de la Lys, la *rivière d'or*. Le filage et le

21

Courtrai, Alost et Lokeren. Roulers fabrique les toiles les plus fines; Courtrai est surtout connu pour son linge damassé. — Le centre de l'industrie du *coton* est Gand, le Manchester de la Belgique, et aussi Renaix. — L'industrie du *chanvre* et l'industrie du *jute*, qui menace de supplanter celle du chanvre, sont localisées dans le Pays de Waes et dans la région des charbonnages (câbles).

A ces industries, se rattachent l'industrie du *vêtement* dans toutes les grandes villes et à Binche, la *bonneterie*, la fabrication des *dentelles*, des *tapis*, etc.

Industrie céramique et verrerie. — L'industrie de la *verrerie*, qui exige beaucoup de combustible, s'est établie dans la région charbonnière du pays : elle produit verres et vitres, glaces coulées et cristaux. — La *céramique* compte de nombreux sièges là où se rencontre la terre plastique, et fournit briques, tuiles, tuyaux de drainage, poteries, faïences, carreaux céramiques, produits réfractaires, ciment, etc.

Industries agricoles. — Elles sont en rapport avec les richesses et les produits du sol : *sucrieries* dans la zone de culture de la betterave à sucre, et *raffineries* dans quelques centres particuliers (Anvers, Tirlemont); *brasseries et malteries*, pour la consommation locale; *distilleries* (Anvers, Hasselt, Huy, Hal); *meuneries*, établies, pour la facilité des transports, le long des voies navigables, et aussi aux abords des grandes villes, dont la consommation en farine est énorme; *huileries* et manufactures de *tabac*, aux lieux de production; fabriques de *conserves*, *sirops*, *confitures*, *beurres* et *fromages*, etc.

Industries spéciales. — Elles sont nombreuses et variées. Citons seulement : l'industrie du *bois*, dans la région forestière, boissellerie (Nassogne), ameublement, surtout à Malines et Ath, vannerie, etc.; l'industrie du *cuir*, tannerie, aussi dans la région forestière, et un peu partout; cordonnerie, dans toutes les grandes villes ainsi qu'à Binche, Herve, Dison, etc.; l'industrie des *produits chimiques*, surtout sur la Basse Sambre; *papeteries*, particulièrement dans le S. du Brabant; industrie de *luxé*, dans la capitale et les autres grandes villes, etc.

COMMERCE.

La Belgique est un pays commerçant.

La guerre de 1914-18 a gravement atteint notre industrie et notre commerce, mais les Belges se sont remis au travail avec courage et la Belgique a presque repris, dans le monde, la place économique qu'elle avait acquise avant la grande guerre.

En 1920, notre commerce extérieur a atteint 20 milliards de francs, dont 11 milliards à l'importation et 9 milliards à l'exportation; il a diminué en 1921 : 10 milliards à l'importation et 7 milliards à l'exportation.

La Belgique est *bien pourvue de voies de communication*. Son outillage économique comprend : les *voies navigables*; les *ports* et la *marine*; les *routes*; les *voies ferrées*; les *postes, télégraphes et téléphones*.

1^o **Voies navigables.** — Voir la carte des cours d'eau et le texte en regard. L'étendue totale des voies navigables de la Belgique est de 2.170 Km., dont environ 1.000 Km. en cours d'eau naturels et le reste en canaux.

2^o **Ports; marine.** — La Belgique possède sept *ports* de commerce. Ce sont, par ordre d'importance de leur tonnage : Anvers, Ostende, Gand, Bruges-Zeebrugge, Bruxelles, Nieupoort et Selzaete. — Le principal est Anvers, qui vient au 6^e rang parmi les grands ports du monde : son mouvement, en 1913, a été de 7.000 navires, d'un tonnage de plus de 14 millions de tonnes, pour une valeur de près de 6 milliards de fr. de marchandises; près de 100 lignes de navigation maritime à vapeur, sans compter les services réguliers de navigation à voiles, ont Anvers comme tête de ligne ou comme port d'escale; elles mettent cette ville en communication régulière avec les pays d'Europe et d'outre-mer : telle la ligne d'Anvers-Harwich, et la Compagnie belge du Congo qui mène d'Anvers à Matadi en 19 jours. — Ostende est relié à l'Angleterre par trois services réguliers : Ostende-Douvres, Ostende-Londres, Ostende-Tilbury.

Le service Ostende-Douvres transporte, par les paquebots-poste de l'État belge, en 3 heures, avec 3 départs par jour dans chaque sens, voyageurs et dépêches. Le service Ostende-Londres, aux mains d'une compagnie, transporte marchandise et passagers. Le service extraordinaire d'Ostende à Tilbury, fondé par la société Cockerill, de Seraing, pour marchandises seulement, transporte chaque jour, le samedi excepté, des denrées alimentaires : parties d'Ostende à 2 heures de l'après-midi, elles arrivent le soir même à Tilbury, sur la Basse Tamise et sont rendues de là, par chemin de fer, sur les marchés londoniens vers 4 heures du matin. — Enfin, deux lignes rattachent Zeebrugge à Hull et à Harwich, en Angleterre.

N. B. — L'étude des chemins de fer se fera exclusivement sur la carte. Après l'indication des grandes voies internationales, viendra celle des lignes partant des principales villes du pays, puis celle des voies secondaires. — De nombreux *voyages fictifs* faciliteront cette étude, et apprendront en même temps aux élèves à se servir du *Guide officiel des Voyageurs*. On établira successivement, pour chaque voyage : 1^o sur la carte placée en tête du *Guide* le tracé du voyage;

La Belgique n'a malheureusement qu'une *marine marchande insuffisante* : une *centaine* de navires presque tous à vapeur. Elle a une toute petite marine militaire.

3^o **Routes.** — Les nombreuses routes de l'État, des provinces et des communes ont un développement de plus de 40.000 Km. (le tour du monde), dont 9.850 Km. de grande voirie et 31.000 de voirie vicinale.

4^o **Voies ferrées.** — Le réseau total des voies ferrées dépasse 9.300 Km. de longueur, dont 4.744 de chemins de fer de grande communication et 4.640 de chemins de fer vicinaux.

Les principales voies *internationales* sont :

1^o De Bruxelles à Amsterdam, par Malines et Anvers; — 2^o de Bruxelles à Cologne, par Louvain, Liège et Verviers; — 3^o de Bruxelles à Luxembourg, par Namur et Arlon; — 4^o de Bruxelles à Paris, par Mons; — 5^o de Bruxelles à Calais, par Tournai et Lille; — 6^o de Bruxelles à Ostende, par Gand et Bruges, en correspondance avec les malles de Douvres; — 7^o de Paris à Cologne, par Charleroi, Namur, Liège et Verviers; — 8^o d'Anvers à Gladbach, en Allemagne, par Ruremonde.

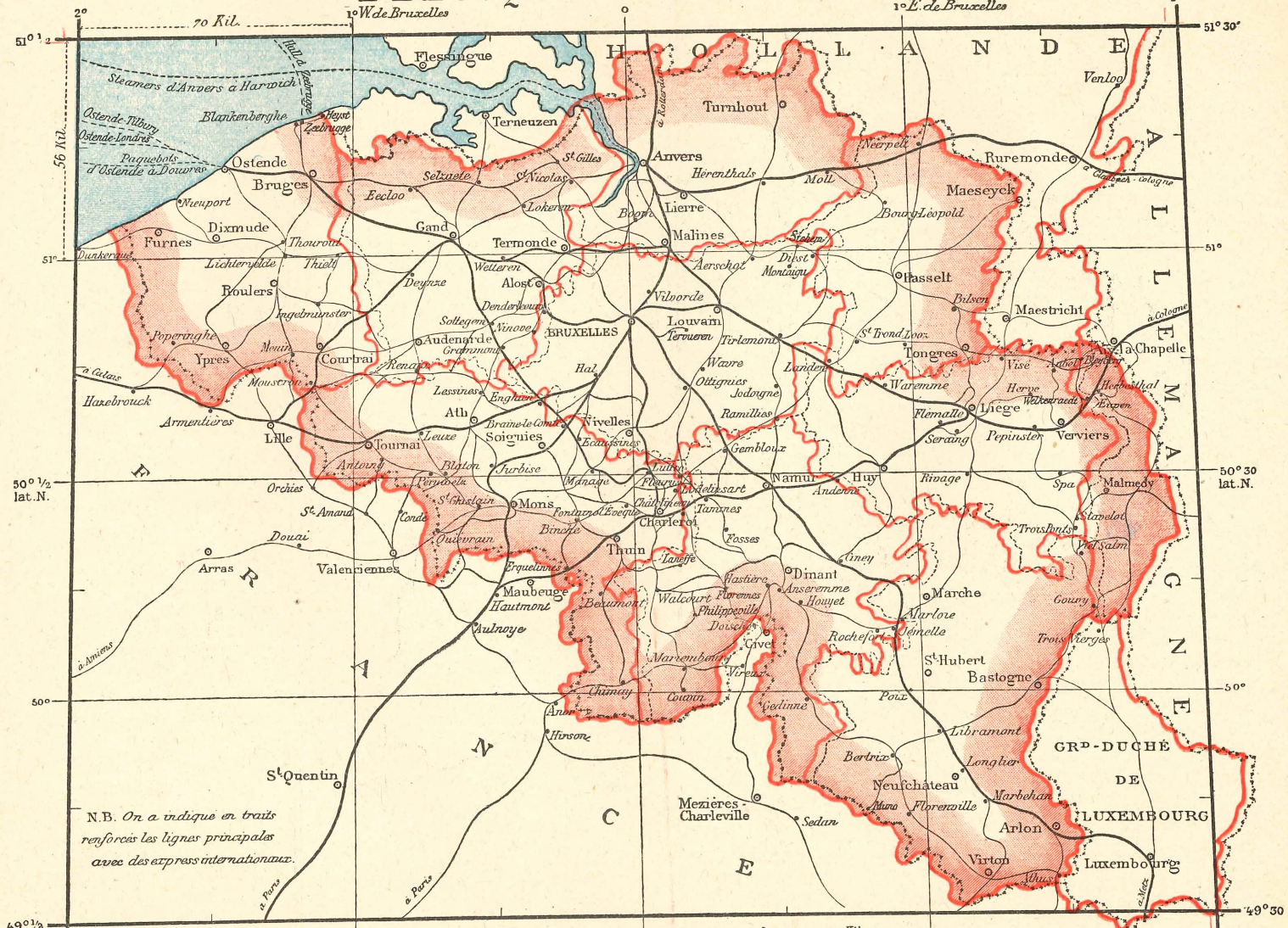
5^o **Postes; télégraphes; téléphones.** — Le service de la *poste* est assuré par environ 1.700 perceptions et sous-perceptions, agences locales et bureaux de dépôts, créés sur toute la surface du pays. — Les premiers *télégraphes* électriques établis en Belgique datent de 1850. Aujourd'hui, la longueur des lignes télégraphiques est de 8.000 Km., et celle des fils conducteurs de 44.000 Km. Un câble sous-marin relie Ostende et Douvres. — Le *téléphone*, dont l'invention remonte seulement à 1876, a tendu, en quelques années, ses milliers de fils au-dessus des rues de nos grandes villes et relie les principaux centres du pays entre eux et même avec l'étranger. La longueur des fils téléphoniques dépasse 300.000 Km. — La Belgique possède quelques postes d'émission de télégrammes par télégraphie sans fil.

6^o **Voies aériennes.** — Des services réguliers de transport par avion sont établis de Bruxelles vers Paris, vers Londres et vers Amsterdam.

— 2^o sur les tableaux portant les nos des lignes à parcourir, les distances en kilomètres, et les heures de départ, d'arrivée et de correspondance des trains — 3^o sur le barème donné dans le *Guide*, le prix du coupon.

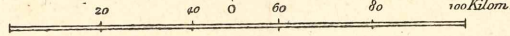
Lors de l'étude des États voisins de la Belgique, il sera utile de combiner quelques voyages en chemin de fer vers les grandes villes de l'étranger, à l'aide du même *Guide officiel des voyageurs*.

BELGIQUE: CHEMINS DE FER.



N.B. On a indiqué en traits renforcés les lignes principales avec des express internationaux.

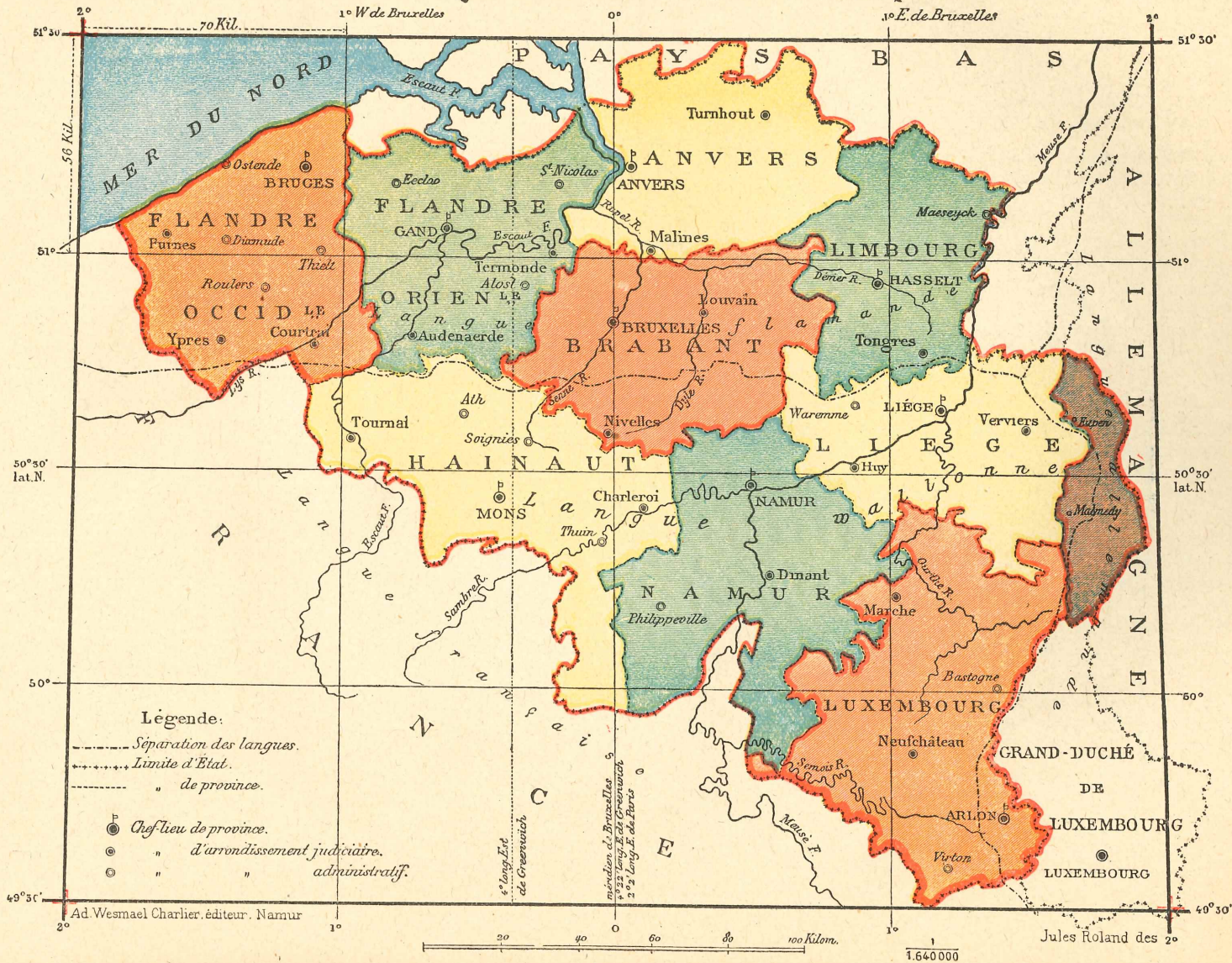
Ad Wesmael-Charlier éditeur Namur.



1
1.640.000

Jules Roland des 2°

BELGIQUE: ORGANISATION POLITIQUE.



BELGIQUE : ORGANISATION POLITIQUE.

Forme de Gouvernement. — La Belgique est une *monarchie constitutionnelle représentative* sous un chef héréditaire. C'est une monarchie, parce qu'elle n'a qu'un seul chef, le *Roi*. Elle est constitutionnelle, parce qu'elle a pour base une *Constitution* réglant les droits et les devoirs mutuels du souverain et de la nation, ainsi que l'organisation générale de l'État. Elle est représentative parce que la nation délègue ses pouvoirs à des *représentants*.

La Constitution proclame : « Tous les pouvoirs émanent de la nation. »

Les trois grands pouvoirs sont : le *pouvoir législatif*, le *pouvoir exécutif* et le *pouvoir judiciaire*. Le pouvoir législatif est le pouvoir de faire les lois, de les modifier, de les abroger. Il est exercé *collectivement* par le *Roi*, la *Chambre des Représentants* et le *Sénat*. — Le pouvoir exécutif est le pouvoir de faire exécuter les lois. Il appartient au *Roi* seul, qui l'exerce par l'intermédiaire de ses *Ministres* (actuellement au nombre de onze). — Le pouvoir judiciaire est le pouvoir de réprimer les infractions aux lois, et de juger les contestations qui s'élèvent entre les citoyens. Il est exercé par les cours et tribunaux du pays.

Bruxelles est la *capitale*, c'est-à-dire le siège du gouvernement. Le *drapeau* belge se compose des couleurs nationales : rouge, jaune et noir, placées verticalement, le noir longeant la hampe. Les *armes* de la Belgique sont figurées par un lion, avec la devise en français : *L'union fait la force*; en flamand : *Eendracht maakt macht*.

Colonie. — La Belgique possède le Congo belge (voir pp. 52-54).

Divisions administratives. — Sous le rapport administratif, le *royaume* est divisé en neuf *provinces*; chaque province en un certain nombre d'*arrondissements administratifs*; et ceux-ci en *communes*. Chaque province est administrée par un *gouverneur*, représentant du *Roi*; il est assisté par la *Députation permanente*, composée de six membres choisis dans le *Conseil provincial*. Celui-ci se compose d'un certain nombre de membres élus par les divers cantons judiciaires de la province. — A la tête de chaque arrondissement administratif est placé un *commissaire d'arrondissement*, nommé par le *Roi* et chargé, sous les ordres du gouverneur, de surveiller l'administration des communes. C'est par arrondissement administratif que se font les élections pour les Chambres législatives. — Chaque commune est administrée par un *bourgmestre*, nommé par le *Roi*, et par des *échevins*, nommés par le *Conseil communal*. Celui-ci se compose de membres choisis par les électeurs communaux.

Les nouveaux territoires belges, Eupen et Malmedy, ne sont pas encore rattachés à une province; le *Roi* y est représenté par un gouverneur portant le titre de haut commissaire royal.

Divisions judiciaires. — Sous le rapport judiciaire, chaque province est divisée en un certain nombre d'*arrondissements judiciaires*, et ceux-ci en *cantons judiciaires*. Chaque arrondissement judiciaire possède un *tribunal de première instance*, chaque canton une *justice de paix*. Au-dessus de ces tribunaux, il existe trois *Cours d'appel*, à Bruxelles, Liège et Gand, et une *Cour de cassation*, à Bruxelles, pour tout le royaume.

Pour une étude plus détaillée des principales dispositions de la Constitution, de l'organisation provinciale et communale, de l'organisation judiciaire, voir l'*Atlas Manuel illustré d'Histoire de Belgique* des mêmes auteurs.

Cultes. — Quatre cultes sont reconnus, et leurs ministres salariés par l'État. Ce sont : le culte *catholique*, le culte *protestant-évangélique*, le culte *anglican* et le culte *israélite*.

La grande majorité des Belges appartient au culte catholique. Sous ce rapport, la Belgique est divisée en six *diocèses* : l'archevêché de Malines; dont le chef est le primat de l'Église de Belgique, et les cinq évêchés de Bruges, Gand, Tournai, Namur et Liège. (L'évêque de Liège est aussi évêque de Malmedy.)

Langues. — On parle le *flamand* dans le nord du pays, au N. d'une ligne qui irait de Messines à Visé; le *wallon* et le *français* au sud, l'*allemand* dans quelques communes du N.-E. de la province de Liège, de l'E. du Luxembourg et dans le N., le S. et l'E. des territoires acquis (Eupen et Saint-Vith).

Enseignement. — L'enseignement comprend trois degrés : l'*enseignement primaire*, l'*enseignement moyen* et l'*enseignement supérieur*. — L'enseignement primaire comprend les *écoles primaires*, les écoles gardiennes, les écoles d'adultes et les écoles normales. — L'enseignement moyen comporte deux degrés : le degré inférieur, qui comprend les *écoles moyennes* et les sections normales moyennes, et le degré supérieur, qui comprend les *athénées* et les collèges. — L'enseignement supérieur est donné dans les *universités*, qui sont au nombre de quatre : à Liège, Gand, Bruxelles et Louvain. Sont classés aussi dans l'enseignement supérieur un certain nombre d'écoles spéciales de hautes études, telles que l'Institut supérieur de Commerce (Anvers), l'École Militaire et l'École de Guerre (Bruxelles), l'École de navigation (Anvers et Ostende), l'École Vétérinaire (Cureghem), l'Institut Agricole (Gembloux), l'École des Mines (Mons), l'École Coloniale (Tervueren), l'École supérieure Coloniale (Anvers), etc.

Force publique. — La force publique se compose de l'*armée* qui comprend aussi le corps de la *gendarmerie nationale*, spécialement chargé du maintien de l'ordre public. — L'armée se recrute par le *service personnel et obligatoire*. — L'âge de milice est 19 ans.

Bornes. — Cours d'eau; canaux. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Superficie; population. — 3.283 Km²; — 1.521.000 h. C'est la plus peuplée de nos provinces; — 462 hab. par Km².

Aspect du sol. — La partie du Brabant au N. de la ligne Alost-Vilvorde-Louvain-Tirlemont appartient à la Basse Belgique, la partie au S. à la Moyenne Belgique. — Ainsi que l'indique la direction des rivières, le Démer à part, la pente générale est du S. vers le N. Les points les plus élevés se trouvent donc au S. : 174 m. près de Perwez, à la source de la Grande Geete; 170 m. au Trou du Bois, près de Nivelles, à la source de la Dyle. Les points les plus bas sont à la sortie de la Senne et de la Dyle de la province : 5 m. La ligne hypsométrique (de hauteur) de 100 m. traverse le Brabant de part en part en formant un angle dont Bruxelles est le sommet et dont les deux lignes Bruxelles-Soignies et Bruxelles-Maestricht dessinent les deux côtés. — Les vallées des rivières sont larges et assez marquées, avec des versants à pente douce; un bombement de terrain les sépare l'une de l'autre.

Régions naturelles. — Petit-Brabant; Campine brabançonne; Hage-land; Région brabançonne; Hesbaye.

Zones agricoles. — Zones sablonneuse, limoneuse, avec une zone de transition : sablo-limoneuse.

Productions. — A. *Minérales*. — On exploite le *porphyre* à paver à Quenast, le *grès* à paver dans la vallée supérieure de la Grande Geete (Dongelberg), la *Pierre blanche* à bâtir à Gobertange et à Blanmont. Il y a des *sablonniers* en divers endroits de la province, et une source d'*eau arsenicale* à Court-Saint-Étienne.

B. *Végétales*. — Les cultures dominantes ou spéciales sont : le *froment* et l'*avoine* dans toute la zone limoneuse; la *betterave sucrière* en Hesbaye et dans le Brabant wallon; le *houblon* et le *colza* dans le Petit Brabant; les *asperges* et les *pois hâtifs* dans le Hageland et la Campine brabançonne; la culture *maraîchère* et *sous verre* aux environs de Bruxelles. — Les vallées ont de belles *prairies*; le Hageland possède des *sapinières*. La *forêt de Soignes* se termine aux portes de Bruxelles par le *bois de la Cambre*.

C. *Animales*. — Spécialement, élevage du *cheval brabançon* dans les grandes fermes de la région limoneuse; des *poulets* dans la zone mixte.

D. *Industrielles*. — Les principales industries du Brabant sont : les *brasseries*, à Bruxelles, Louvain, Hougaerde et Diest; les *sucrieries*, au S.-E. de la province; les *distilleries*, à Hal, Lembecq et aux environs; les *papeteries*, à Nivelles et à Wavre, et aux environs; les *filatures*, à

Loth, Bruxelles et Forest; les *ateliers* pour matériel de chemins de fer à Nivelles, Tubize et Louvain; la *métallurgie*, à Clabecq et Tirlemont; et les *industries de luxe*, dans l'agglomération bruxelloise.

Divisions politiques. — Le Brabant comprend 3 arrondissements *judiciaires* : Bruxelles, Louvain et Nivelles; et 3 arrondissements *administratifs* ayant les mêmes chefs-lieux. — Diocèse de Malines.

Langue. — La langue *flamande* est en usage dans les deux tiers du Brabant, au N. d'une ligne passant par Tubize, Wavre et Jodoigne. On parle le *wallon* dans le reste de la province (arrondissement de Nivelles). Dans la région flamande, Bruxelles et son agglomération forment une zone mixte où le *français* est employé à l'égal du flamand.

Localités remarquables. — I. Bruxelles, *Brussel*. — Cette ville de 155.000 habitants forme une agglomération de 750.000 âmes avec les communes voisines dont les principales sont : *Schaerbeek* (101), *Ixelles* (81), *Molenbeek-Saint-Jean* (71), *Saint-Gilles* (65), *Anderlecht* (64), *Laeken* (41), *Etterbeek* (37), *Saint-Josse-ten-Noode* (32) et *Koekelberg* (13).

L'industrie et le commerce de l'agglomération bruxelloise ont surtout pour objet les articles de luxe : orfèvrerie, bijouterie, carrosserie, ganterie, parfumerie, dentelles, bronzes d'art, etc. Aussi, ateliers de construction, filatures, brasseries.

Les *principales curiosités* de la capitale sont : le Palais de Justice; l'Hôtel de ville, avec la Grand'Place; l'église de Sainte-Gudule; le Palais du Roi, celui de la Nation et celui des Beaux-Arts; la colonne du Congrès; la Bourse de commerce; le théâtre de la Monnaie; le Parc; le jardin botanique, etc

Uccle (32). — Observatoire royal.

Vilvorde (18). — Pépinières et école d'horticulture.

Hal (15). — Distilleries; vannerie. — Église Notre-Dame.

II. — Louvain, *Leuven* (38). — Brasseries; ateliers de construction; fabrique de cloches. — Hôtel de ville remarquable. — Dans le voisinage, *Héverlé* (8). Tirlemont, *Thienen* (19). — Raffinerie de sucre; machines et chaudronneries. Marché aux grains et aux bestiaux très fréquenté.

Diest (8). — Brasseries importantes.

Près de Diest se trouvent : *Montaigu* (*Scherpenheuvel*), lieu de pèlerinage, pépinières; et la célèbre abbaye d'*Averbode*.

Aerschot (7). — Commerce de bois; coutellerie.

Hougaerde (4). — Brasseries.

Léau, *Zout-Leeuw* (2). — Tabernacle en pierre dans l'église Saint-Léonard.

III. — Nivelles, *Nijvel* (12). — Ateliers de construction; matériel de chemins de fer; papeteries.

Wavre (8). — Marché au bétail. Papeteries aux environs.

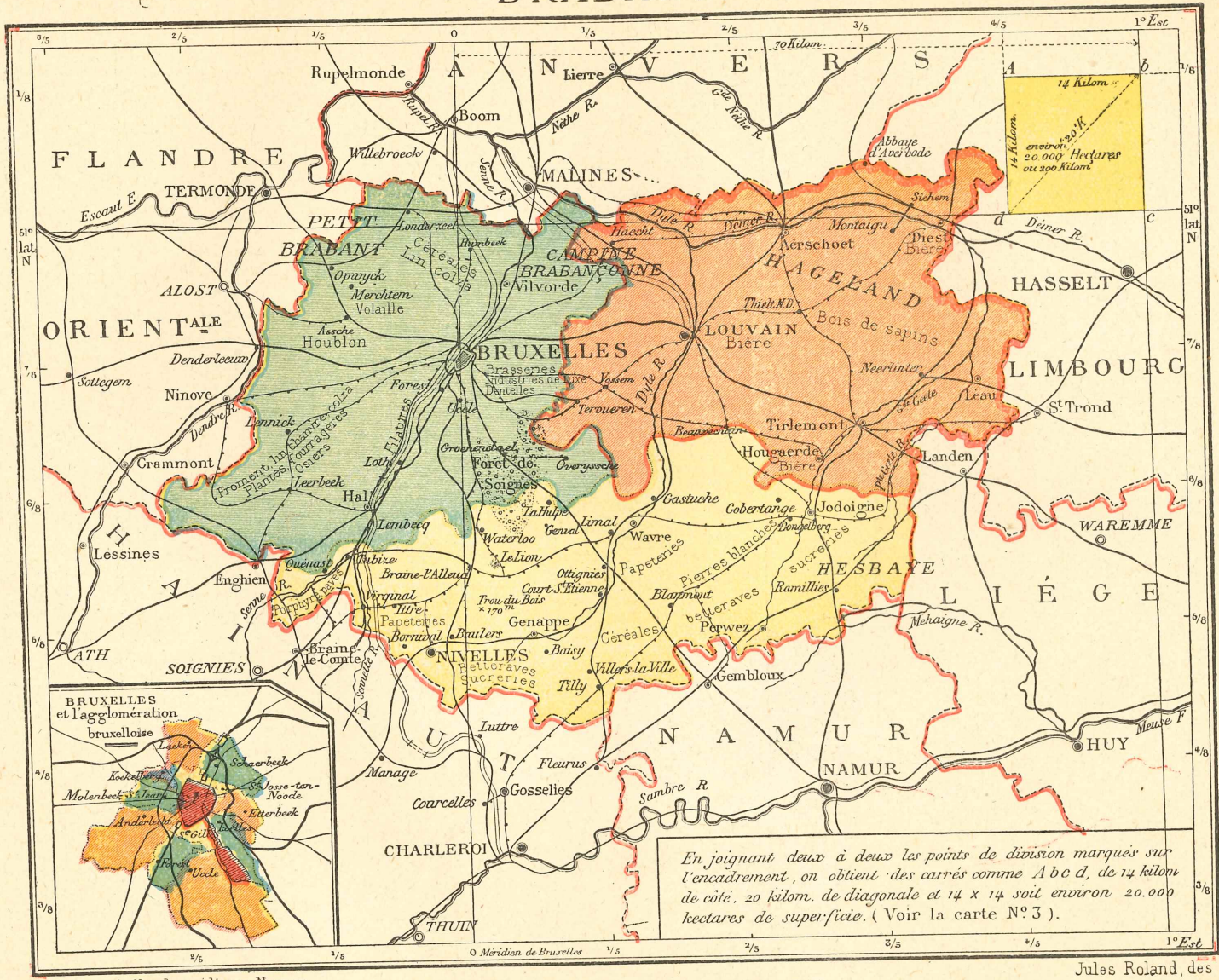
Tubize (7). — Ateliers de construction. — Braine-l'Alleud (10).

Jodoigne, *Geldenaken* (4). — Commerce de produits agricoles; carrières.

Waterloo (4). — Champ de bataille du 18 juin 1815. On y a érigé un gigantesque lion en fonte, sur une butte de terre de 45 m. de haut.

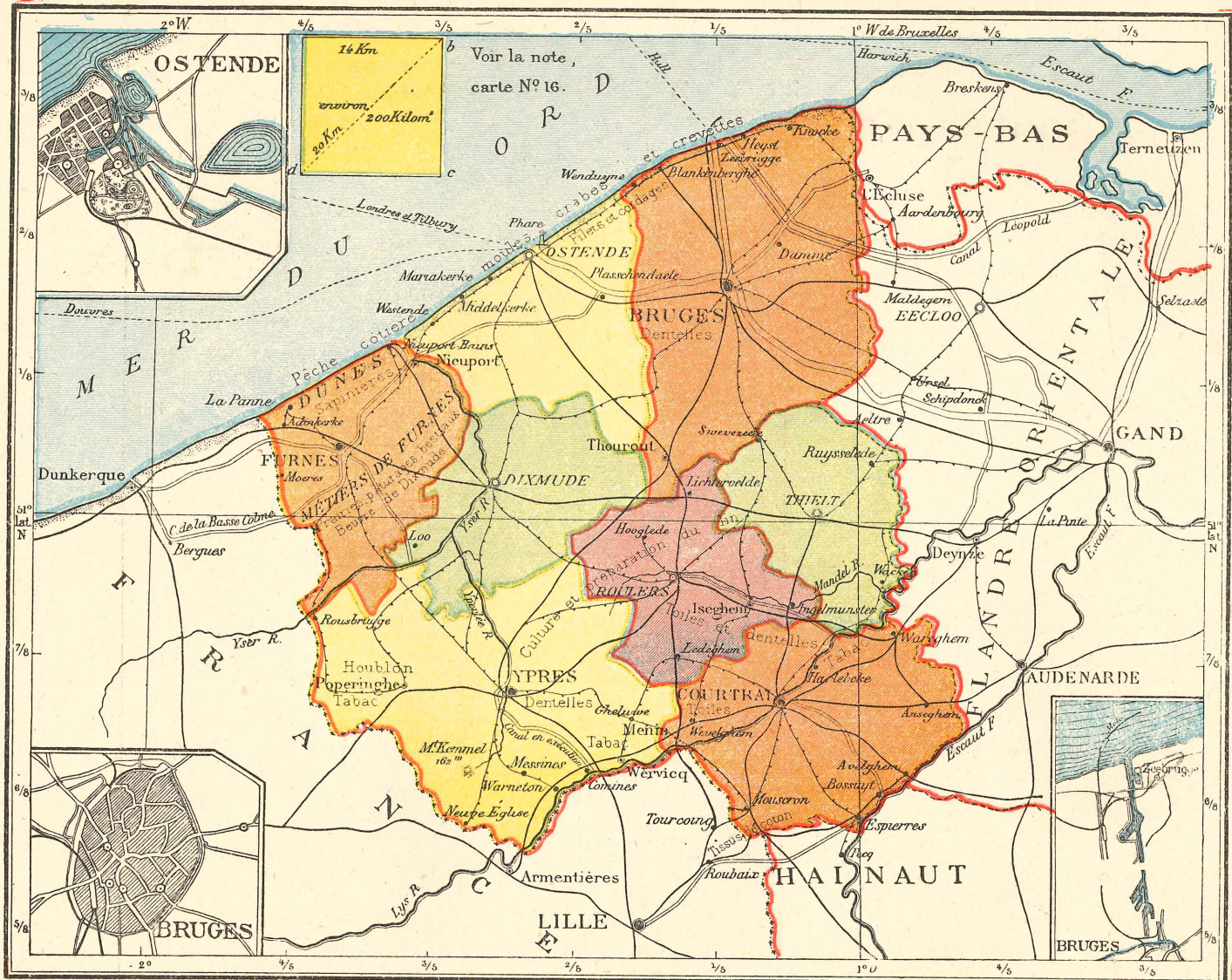
Genappe (2). — Dans le voisinage se trouve *Villers-la-Ville*, où l'on va visiter les ruines d'une abbaye détruite à la fin du XVIII^e siècle.

BRABANT

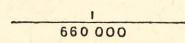
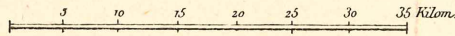


En joignant deux à deux les points de division marqués sur l'encadrement, on obtient des carrés comme A b c d, de 14 kilom. de côté, 20 kilom. de diagonale et 14 x 14 soit environ 20.000 hectares de superficie. (Voir la carte N° 3).

FLANDRE OCCIDENTALE



Ad. Wesmael-Charlier, éditeur, Namur.



Jules Roland des

FLANDRE OCCIDENTALE.

Bornes. — Cours d'eau ; canaux. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Superficie ; population. — 3.234 Km² ; — 803.000 h. ; — 251 h. par Km².

Aspect du sol. — Cette province forme presque tout entière une *plaine basse et unie*, légèrement inclinée vers la mer ; elle en est séparée par une ligne de collines sablonneuses, les *dunes*. Vers le S., apparaît une suite de hauteurs, parmi lesquelles se trouve le mont Kemmel, point le plus élevé de la province : 162 m. Le point le plus bas est à Moeres, dans les polders de Furnes : 1 m. au-dessous du niveau de la mer.

Régions naturelles. — Dunes ; Polders et Veurne Ambacht ou Métier de Furnes ; Flandre ; Pays de Thourout.

Zones agricoles. — Zones poldérienne, sablonneuse, limoneuse.

Productions. — A. Minérales. — On extrait la *tourbe* dans la région poldérienne, l'*argile* à briques le long de la Lys, le sable au bord de la mer.

B. Végétales. — Les cultures dominantes ou spéciales sont : l'*orge* et le *froment* dans la zone poldérienne et la zone limoneuse ; la *féverole* dans la première ; le *seigle* et la *pomme de terre* dans la zone sablonneuse ; le *houblon* aux environs de Poperinghe ; le *tabac* dans la vallée de la Lys ; la *chicorée* aux environs de Roulers ; les *plantes fourragères*, *trèfle* et *navet*, en cultures derobées ; la culture du *lin* a repris et celle du *colza* est en décroissance. Les polders, surtout dans le Veurne Ambacht, ont de grasses *prairies*, ainsi que la vallée de la Lys où elles servent principalement au blanchiment des toiles.

C. Animales. — Élevage des *chevaux*, engraissement du *bétail* dans le Veurne Ambacht, *vaches laitières* et *porcs* ; *oiseaux de basse-cour* ; *lapin domestique* ; *lapin sauvage* dans les dunes ; *lunes* et *mulets* dans les localités balnéaires. La pêche fournit : *harengs*, *soles*, *turbots*, *raies*, *cabillauds*, *moules* et *crevettes* ; *huîtres* parquées à Ostende et Blankenberghe. *Gibier d'eau*.

D. Industrielles. — La principale industrie de la province est le travail du *lin* : Roulers et Courtrai sont les grands centres de la fabrication des *toiles*. On fabrique des *dentelles* dans un grand nombre de localités ; des *tapis* à Thourout, Roulers et Ingelmunster ; des *brosses* à Roulers et à Iseghem ; des *toiles à voile*, des *cordages* et des *filets de pêche* dans les villes côtières.

Divisions politiques. — La Flandre occidentale compte 4 arrondissements *judiciaires* : Bruges, Courtrai, Ypres et Furnes ; — et 8 arrondissements *administratifs* : Bruges, Courtrai, Ypres, Furnes, Ostende, Roulers, Thielt et Dixmude. — Diocèse de Bruges.

Langue. — Le *flamand* est la langue de toute la province, sauf dans neuf communes aux environs de Warneton et de Mouscron, où l'on parle le *wallon*.

Localités remarquables. — I. Bruges, Brugge (52). — Cette ville, surnommée autrefois la *Venise du Nord*, était la plus commerçante de notre pays. — Un canal maritime la relie aujourd'hui à son avant-port, *Zeebrugge*. — Ville d'art, elle a conservé d'admirables monuments et des trésors artistiques inestimables : église Notre-Dame ; halles et beffroi, renfermant l'un des meilleurs carillons de l'Europe ; chapelle du Saint-Sang ; cheminée du Franc de Bruges ; hôpital Saint-Jean, avec des tableaux de Memlinc.

Blankenberghe (6), Heyst (5) et Knocke (4), sur la mer du Nord. — Stations balnéaires très fréquentées ; pêche.

Thourout (11). — Toiles ; brosses ; chicorée ; foires aux chevaux.

II. — Ostende (45). — La reine des plages ; le rendez-vous du monde aristocratique surtout, qui y vient de tous les points de l'Europe. Sa digue de mer est très large et bordée d'élégantes constructions. A l'extrémité de la plage se trouve le *phare*, dont le fanal brille à 52 m. de hauteur. — C'est notre 2^{me} port de commerce. Il reçoit particulièrement des bois du Nord, de la houille d'Angleterre, du nitrate du Chili et de la glace de Norvège. Il exporte surtout des *denrées alimentaires* à destination des marchés de Londres. Il est relié à Douvres, à Londres et à Tilbury, sur la Tamise, par des services de steamers. — Pêche ; parcs aux huîtres et aux homards. Construction de bateaux ; toiles à voiles ; cordages.

III. — Furnes, Veurne (8). — Grand commerce de produits agricoles. — Hôtel de ville : beffroi.

Nieuport, Nieuwpoort (3). — Port de commerce. Cordages et filets de pêche

IV. — Dixmude (1). — Commerce de beurre.

V. — Ypres, Yper (7). — Industrie principale : confection des dentelles. — Halles, beffroi, hôtel de ville, formaient ensemble un immense quadrilatère, aujourd'hui en ruines.

Poperinghe (13). — Commerce de houblon et de tabac.

Messines, Meesen (1,4), siège d'une institution royale de jeunes filles ; Warneton (4), Comines (4,5), Wervicq (9), commerce de lin et de tabac.

VI. — Courtrai, *Kortrijk* (37). — Grand marché au lin et aux huiles. Toiles, linge damassé, dentelles ; tissus de laine et de coton.

Menin (18). — Manufactures de tabac ; tissus de lin ; dentelles.

Mouscron, *Moescroen* (23). — Filatures et tissus de laine et de coton.

VII. — Roulers, *Rousselare* (22). — Toiles fines ; linge damassé ; tapis ; brosses ; chicorée.

Iseghem (14) et Ingelmunster (7). — Toiles ; dentelles ; brosses ; chicorée.

VIII. — Thielt (11). — Toiles à voiles et d'emballage ; coutil ; dentelles ; tissus de laine et de coton.

Non loin de Thielt, à *Ruysselsele* (6), est établie une colonie de réforme, où les jeunes gens s'occupent de travaux agricoles.

Bornes. — Cours d'eau; canaux. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Superficie; population. — 3.000 Km²; — 1.105.000 h.; — 368 h. par Km².

Aspect du sol. — Tout le N. de la province est une *plaine basse* et *unie*. Vers le S., le sol se relève insensiblement pour former, aux environs de Renaix et de Grammont, une ligne de petites collines : mont de l'*Hotond* (150 m.), point culminant de la province, mont de l'*Enclus* (147 m.). Les points les plus bas sont dans les polders, où quelques endroits sont inférieurs au niveau de la mer.

Régions naturelles. — Flandre; Pays de Waes; Houtland; Meetjesland ou pays d'Eecloo.

Zones agricoles. — Zones poldérienne, sablonneuse, limoneuse.

Productions. — A. **Minérales.** — On extrait la *tourbe* au nord de la province, et l'*argile plastique* le long de l'Escaut et de la Lys.

B. **Végétales.** — Les cultures dominantes ou spéciales sont : le *froment* et l'*orge* dans la zone limoneuse; le *seigle* et la *pomme de terre* dans la zone sablonneuse; le *lin*, le *chanvre* et le *colza* dans le Pays de Waes et le Meetjesland; le *houblon* aux environs d'Alost; le *tabac* dans la vallée de la Lys et de la Dendre; la *chicorée* sur les bords de cette dernière; les *fleurs* et les *légumes* aux environs de Gand, qui possède également d'importantes *pépinières*; les *osiers* le long de la Durme et du Bas Escaut. Il y a de grasses *prairies* dans les polders et au bord des cours d'eau.

C. **Animales.** — *Chevaux* et *bestiaux* abondants; *basse-cour* bien peuplée.

D. **Industrielles.** — Le groupe des industries *textiles* est spécialement important. — L'industrie *linière* a pour grands centres Gand et Lokeren pour le filage, Gand et Alost pour le tissage. — L'industrie *cotonnière* a pour siège principal Gand, comme aussi Renaix, Alost et Saint-Nicolas. — L'industrie *lainière* est représentée à Renaix et Saint-Nicolas. — On travaille encore : le *chanvre* et le *jute*, spécialement à Termonde, Hamme et Lokeren; la *dentelle* à Grammont; la *soie* à Deynze et Alost. — Comme tous les grands centres, Gand possède de vastes *ateliers de construction de machines*, spécialement de métiers à tisser. Gand et Audenarde ont des *brasseries*, Termonde et Lokeren des *huileries*; Tamise fabrique de la *vannerie*, Saint-Nicolas des *sabots*, Grammont et Ninove des *allumettes chimiques*, Wetteren de la *poudre*. Enfin, sur les dépôts argileux des bords de l'Escaut, principalement à

Meirebeke, Tamise et Rupelmonde, se trouvent de grandes fabriques de *briques*, *tuiles* et *tuyaux de drainage*.

Divisions politiques. — La Flandre orientale comprend 3 arrondissements *judiciaires* : Gand, Audenarde et Termonde; et 6 arrondissements *administratifs* : Gand, Audenarde, Termonde, Alost, Saint-Nicolas et Eecloo. — Diocèse de Gand.

Langue. — Le *flamand* est la langue de toute la province, sauf dans trois localités voisines de Renaix, où l'on parle le *wallon*.

Localités remarquables. — I. **Gand**. *Gent* (167), est la première ville manufacturière des Flandres : on y trouve de nombreuses filatures de lin et de coton, qui en font le *Manchester* de la Belgique; des ateliers de construction; des brasseries et des distilleries; enfin, de vastes établissements horticoles, où l'on cultive les fleurs et les plantes les plus rares. — C'est en même temps notre 3^e port. Il reçoit particulièrement des matières textiles brutes et des bois de construction. Il exporte surtout des fils et tissus, des denrées alimentaires et des huiles végétales. — Gand possède d'admirables édifices, comme l'hôtel de ville; le beffroi; la cathédrale Saint-Bavon; le château des Comtes; le palais de justice, etc.

Aux environs de Gand, *Ledeberg* (13), *Gentbrugge* (15) et *Mont-Saint-Amand* (*Sint Amandsberg*) (17) renferment des serres, des pépinières et d'importantes cultures d'asperges. — L'agglomération gantoise compte 221.000 hab.

Deynze (5). — Commerce de produits agricoles; distilleries; soieries.

II. — **Eecloo** (14). — Commerce de produits agricoles; toiles; tissus de laine et de coton.

Selzaete (7). — Port de mer; sucreries. — **Maldegem** (10).

III. — **Audenarde** (6). — Brasseries; toiles, dentelles, tissus; gants. — Hôtel de ville remarquable.

Renaix, *Ronse* (22). — Toiles; étoffes de laine et de coton; cordonnerie.

IV. — **Alost**. *Aelst* (35). — Fils à coudre, toiles, dentelles, gants. Premier marché au houblon de la Belgique. — Hôtel de ville avec beffroi, renfermant le premier carillon mécanique établi en Belgique.

Ninove (9). — Fils à coudre; toiles, dentelles; gants; allumettes.

Grammont, *Geerarsbergen* (12). — Dentelles noires, allumettes, tabac et cigares, cirage.

V. **Termonde**, *Dendermonde* (8). — Toiles à voiles et d'emballage; cordes; huiles de lin et de colza, ainsi qu'à **Hamme** (14) et **Zele** (14).

Wetteren (16). — Fabrique de poudre de l'État.

VI. — **Saint-Nicolas** (34). — Filatures de laine et de coton; toiles. Grand marché des produits du Pays de Waes, du lin surtout.

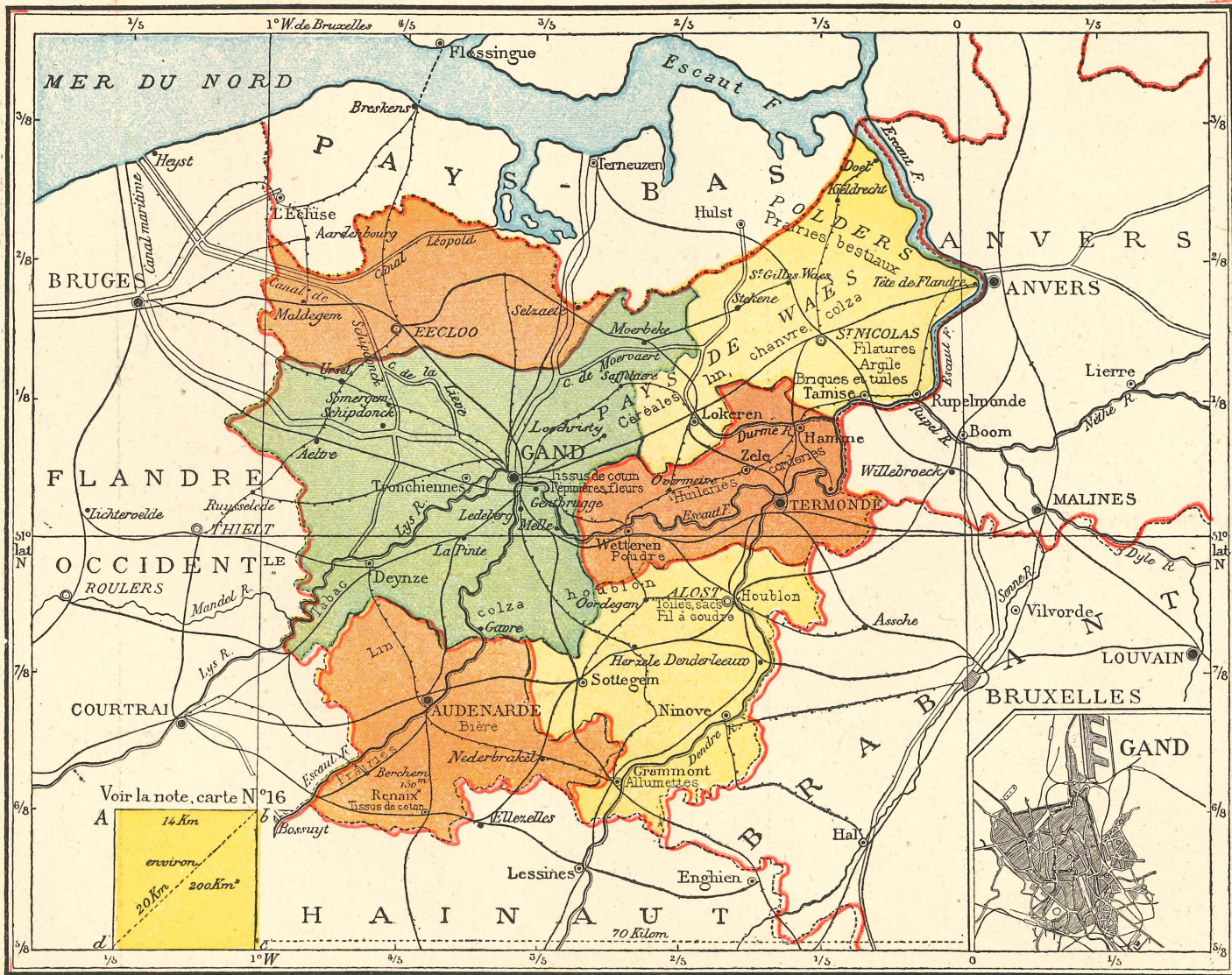
Lokeren (23). — Filatures de laine, de lin et de chanvre; toiles à voiles; corderies; huileries.

Tamise, *Temsche* (13). — Vannerie et commerce d'osiers.

Beveren (12). — Produits agricoles; brasseries; huileries.

Rupelmonde (3). — Briques, tuiles et tuyaux de drainage.

FLANDRE ORIENTALE.



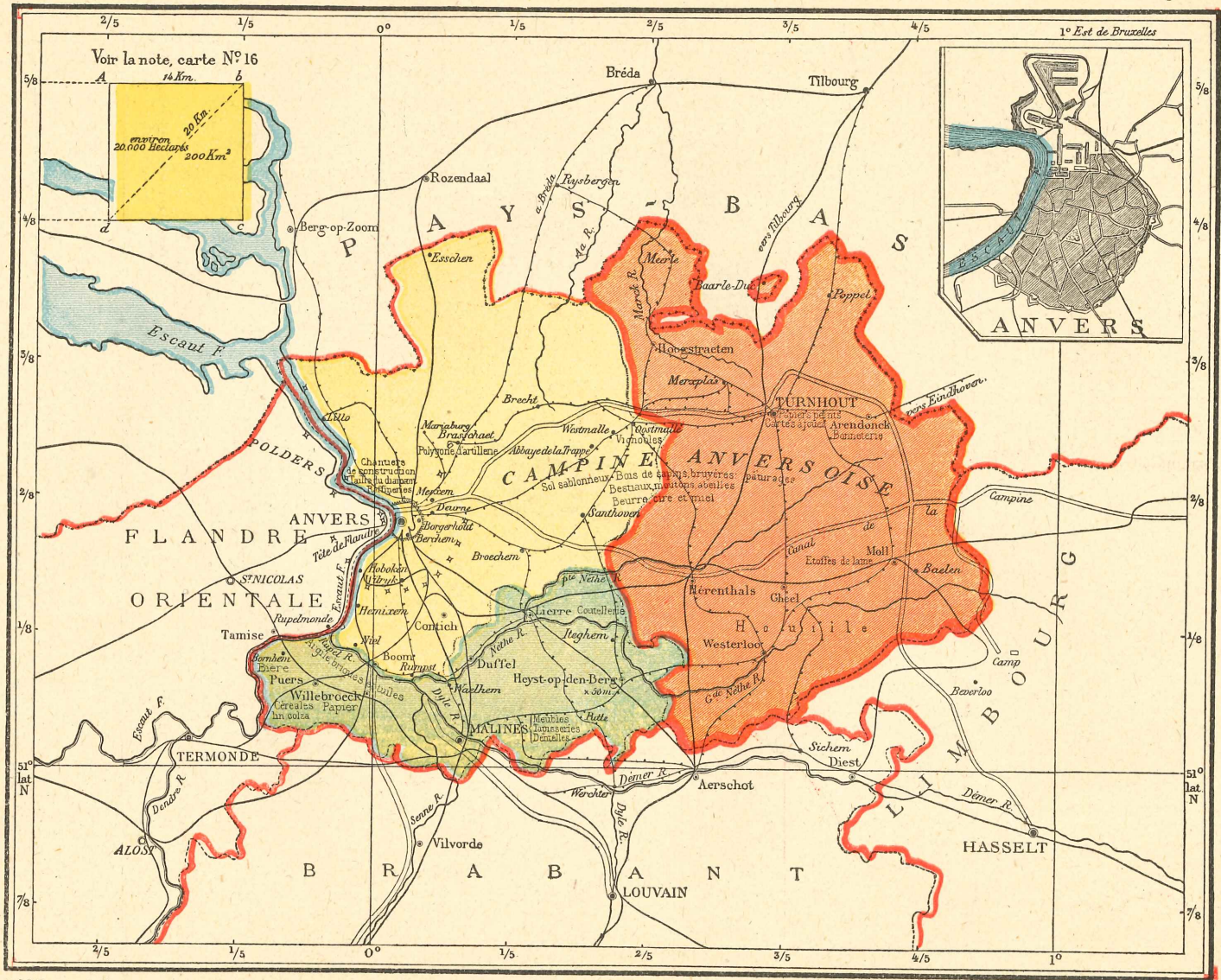
Ad Wesmael-Charlier, éditeur, Namur.

5 10 15 20 25 30 35 Kilom.

1
660 000

Jules Roland, des

ANVERS



ANVERS.

Bornes. — Cours d'eau; canaux. — Chemin de fer. — (A étudier sur la carte; remarquez Baar-le-Duc, territoire belge enclavé en Hollande.)

Superficie; population. — 2.832 Km²; — 1.016.000 h.; — 358 h. par Km².

Aspect du sol. — Comme la Flandre, dont elle est le prolongement, la province d'Anvers est une *plaine continue*: çà et là, la ligne uniformément plane du terrain est rompue par des monticules de sable jaune, des *dunes*. La plus grande partie de son territoire a une altitude inférieure à 20 m. Le point culminant, à Beersel, près de Heyst-op-den-Berg, atteint à peine 50 m. Le point le plus bas, dans les polders du Bas-Escaut, est inférieur au niveau de la mer.

Régions naturelles. — La Campine; les Polders; le Petit Brabant.

Zones agricoles. — Zones poldérienne, sablonneuse.

Productions. — A. **Minérales.** — On extrait la *tourbe* dans les marécages de la Campine, l'*argile plastique* le long du Rupel, le *sable fin* pour verreries le long du canal de la Campine (Moll), un peu de *minerai de fer* (Hérenthals, Arendonck). Le gisement de *houille*, au S.-E. de la province, commence à être exploité.

B. **Végétales.** — Les cultures dominantes ou spéciales sont: le *seigle*, la *pomme de terre*, le *sarrasin* en Campine, le *colza* dans le Petit Brabant; les *asperges* et les *pois hâtifs* aux environs de Malines; les *navets* et la *spergule* en cultures dérobées. Les polders ont des prairies; la partie orientale de la province est parsemée de *sapinières*.

C. **Animales.** — Élevage et engraissement du *bétail*, aux environs d'Anvers surtout; *apiculture*; *gibier d'eau*.

D. **Industrielles.** — Les principales branches d'industrie de la province d'Anvers sont: les *chantiers de construction* de navires, à Anvers et Hoboken; les *distilleries*, *rizeries* et *raffineries de sucre*, les *fabriques de tabac* et *cigares*, à Anvers; — les *brasseries*, à Anvers et Bornhem; les *dentelles*, dites de Malines; — les *étoffes de laine*, dans la Campine, surtout à Moll; — la fabrication des *briques*, *tuiles*, *poteries*, *carreaux* et *tuyaux de drainage*, sur les bords du Rupel, notamment à Boom; — l'*ébénisterie* et l'*imprimerie* à Malines; les *papeteries*, à Willebroeck; les *papiers peints* et les *cartes à jouer*, à Turnhout; la *coutellerie*, à Lierre et la *taille du diamant*, à Anvers. — Anvers, comme tous les grands centres, possède aussi des *ateliers de construction mécanique*; Malines, les *ateliers des chemins de fer* de l'État. On traite le minerai de *zinc* à Boom et à Baelen-sur-Nèthe, de *plomb argentifère* à Hoboken; on travaille le *verre* et on fabrique des *produits chimiques* aux environs d'Anvers, de la *poudre* à Hérenthals et de la *dynamite* à Arendonck et Baelen-sur-Nèthe.

Divisions politiques. — La province d'Anvers comprend 3 arrondissements *judiciaires*: Anvers, Malines et Turnhout; — et 3 arrondissements *administratifs*, ayant les mêmes chefs-lieux. — Diocèse de Malines.

Langue. — Le *flamand* est usité dans toute la province.

Localités remarquables. — Anvers, *Antwerpen* (302). — Cette ville est renommée à la fois par son *industrie*, par son *commerce*, par sa *position stratégique* et par ses *gloires artistiques* et ses beaux monuments. — Elle possède de grands chantiers de construction de navires; des ateliers de construction mécanique; des brasseries; des distilleries; des fabriques de soieries, de tabac et de cigares. — Le port d'Anvers est l'un des plus importants du globe: il y entre chaque année près de 7.000 navires. Il dispose d'un outillage complet: quais d'accostage, bassins, cales sèches pour la réparation des bateaux, grues puissantes destinées à enlever rapidement les cargaisons des vaisseaux. Le commerce, à l'importation, consiste particulièrement en grains, froment surtout; laines et peaux; denrées coloniales, café surtout; pétrole; caoutchouc; ivoire. A l'exportation, il consiste principalement en produits fabriqués (fer, acier, machines et mécaniques); verres et cristaux; fils et tissus; produits chimiques. — Anvers était notre *place forte* principale; ses fortifications se composaient d'un mur d'enceinte entouré de fossés, et d'une ceinture de forts détachés défendant les approches de la place. — On admire dans cette ville, outre le port: l'église de Notre-Dame dont la flèche mesure 123 m. de hauteur; l'hôtel de ville; la Bourse de commerce; le musée de peinture; le musée Plantin; le jardin zoologique, etc.

Aux portes d'Anvers, *Borgerhout* (53), *Berchem* (32), *Merxem* (20), *Hoboken* (21), *Deurne* (15) et *Wilryck* (9) ont des brasseries, chantiers de construction, fabriques de cordages, usines de produits chimiques, etc. — L'agglomération anversoise compte 436.000 hab.

Boom (18). — Briqueteries et tuileries importantes; brasseries; usines à zinc. **Brasschaet** (7). — Polygone d'artillerie pour l'instruction des troupes et les expériences de tir.

II. — **Malines, Mechelen** (58). — Arsenal de l'État pour matériel de chemins de fer. Meubles; tapis; conserves alimentaires; imprimerie (livres de prières et de liturgie). — Cathédrale Saint-Rombaut, avec une tour imposante, d'une hauteur de 97 mètres.

Lierre, Lier (25). — Dentelles; coutellerie; cordonnerie; instruments de musique. — Église Saint-Gommaire.

Duffel (9). — Conserves alimentaires.

Willebroeck (12). — Papeteries; ateliers de construction.

III. — **Turnhout** (24). — Toiles; cartes à jouer; papiers peints.

Gheel (17). — Sièges d'une colonie d'aliénés entretenus dans les familles de la localité.

Hérenthals (10). — Tissus de laine; bonneterie; cordonnerie; fabrique de poudre.

Baelen (7). — Usine à zinc; fabrique de dynamite.

Hoogstraeten (3) et **Merxplas** (3). — Dépôt de mendicité dont les détenus sont employés aux travaux agricoles dans les environs.

LIMBOURG.

Bornes. — Cours d'eau; canaux. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Superficie; population. — 2.410 Km²; la moins étendue de nos provinces; — 304.000 h.; — 121 h. par Km².

Aspect du sol. — La province de Limbourg appartient à la Basse et à la Moyenne Belgique. Au N. du Démer s'étend la plaine sablonneuse de la Campine; au S., commence le plateau ondulé de la Hesbaye. Le point culminant, au S. de Montenaeken, atteint 145 m.; le point le plus bas est à la sortie du Démer: 18 m.

Régions naturelles. — La Campine; la Hesbaye.

Zones agricoles. — Zones sablonneuse, limoneuse.

Productions. — A. Minérales. — On extrait de la *tourbe* dans les marécages de la Campine; du *sable* pour verreries le long du canal de la Campine; de l'*argile plastique* à Brée; un peu de *minerai de fer* à Beeringen. — Le gisement de *houille*, au N. de la ligne Diest-Maestricht, commence à être exploité: production en 1921: 600 tonnes par jour.

B. Végétales. — Les cultures dominantes ou spéciales sont: le *seigle*, la *pomme de terre* et le *sarrazin* en Campine; le *froment* et la *betterave sucrière* en Hesbaye; les *navets* et la *spergule*, en cultures dérobées; les *asperges* dans la vallée du Démer; les *arbres fruitiers* dans le Pays de Looz. — La Campine est parsemée de *pâturages*, de *bruyères* et de *sapinières*.

C. Animales. — *Chevaux* et *bestiaux* dans les grandes fermes de la Hesbaye; *béail* de la Campine, engraisé avec les résidus des distilleries de Hasselt; *apiculture*; *gibiers d'eau*.

C. Industrielles. — Peu d'industries importantes à signaler: *distilleries* de Hasselt, qui fournissent un

genièvre renommé; *sucrieries* de la Hesbaye; *siroperies* du Pays de Looz; *vanneries* à Stockheim; fabrication des *tresses* pour chapeaux de paille à Roelenge-sur-Geer et dans les communes voisines; *tabac* et *cigares* à Hamont; *poteries* et *pipes en terre* à Brée; *majoliques*, à Hasselt; *poudre* à Caulille (industrie dangereuse); usine à *zinc* à Overpelt et à Lommel (industrie insalubre).

Divisions politiques. — La province de Limbourg comprend deux arrondissements *judiciaires*: Hasselt et Tongres; — et trois arrondissements *administratifs*: Hasselt, Tongres et Maeseyck. — Diocèse de Liège.

Langue. — Le *flamand* est usité dans toute la province, à l'exception de cinq communes du côté de Roelenge-sur-Geer où l'on parle le *wallon*.

Localités remarquables. — I. Hasselt (20). — Distilleries produisant un genièvre renommé: les résidus servent à engraisser le bétail; majoliques.

Saint-Trond, *Sint-Truiden* (16). — Tanneries; distilleries; sucrieries; commerce de produits agricoles.

Diepenbeek (5) et Tessenderloo (5), localités agricoles importantes.

Bourg-Léopold, *Leopoldsburg* (5) et Beverloo (1,6). *Camp de Beverloo* pour les manœuvres et l'instruction des troupes.

II. — Tongres, *Tongeren* (11). — Commerce de bois et de produits agricoles; marché au bétail. — Église Notre-Dame; fontaine de Pline.

Looz, *Borgloon* (3). — Commerce de fruits; fabriques de sirop et de vinaigre de pommes.

Près de Maestricht se trouve la *Montagne-Saint-Pierre*, renfermant des excavations d'où l'on retire, depuis des siècles, une pierre de sable employée dans les constructions.

III. — Maeseyck (5). — Patrie des peintres Jean et Hubert Van Eyck.

Lommel (8), Overpelt (5) — Usines à zinc.

Brée (4). — Poteries et pipes en terre cuite.

NOUVEAUX TERRITOIRES BELGES (voir cartes 20 et 23).

Le traité de Versailles du 28 juin 1919 et une décision de la Société des Nations en date du 18 septembre 1920 donnent à la Belgique le territoire neutre de Moresnet, le Moresnet prussien et les cercles d'Eupen et de Malmédy.

Le territoire neutre de Moresnet (3 kilom² et 3.800 hab.) forme la commune belge de *La Calamine*, commune ajoutée à celles de la province de Liège.

Le Moresnet prussien, joignant au précédent et rattaché à la commune de La Calamine compte 600 h.; il possède des exploitations de zinc et des lavoirs de laine.

Le cercle d'Eupen, situé à l'est de Verviers, a 175 Km² et 27.000 h. La localité principale *Eupen*, sur la Vesdre (12.600 h.), possède une importante industrie lainière et

de tissus, des fonderies de fer, des fabriques de papier, de chapeaux et de cuir.

Le cercle de Malmédy, au sud du précédent, est borné au Sud-Est par l'Our et au S. par le Grand-Duché de Luxembourg; il a 813 Km² et 36.000 h. Localités principales: *Malmédy*, sur la Warche, 5.000 h.; tanneries, fabriques de papier, et sources d'eaux minérales ferrugineuses; et *Saint-Vith*, 2.000 h.; tanneries et moulins à écorces. A signaler, en outre, le camp militaire d'Elsenborn.

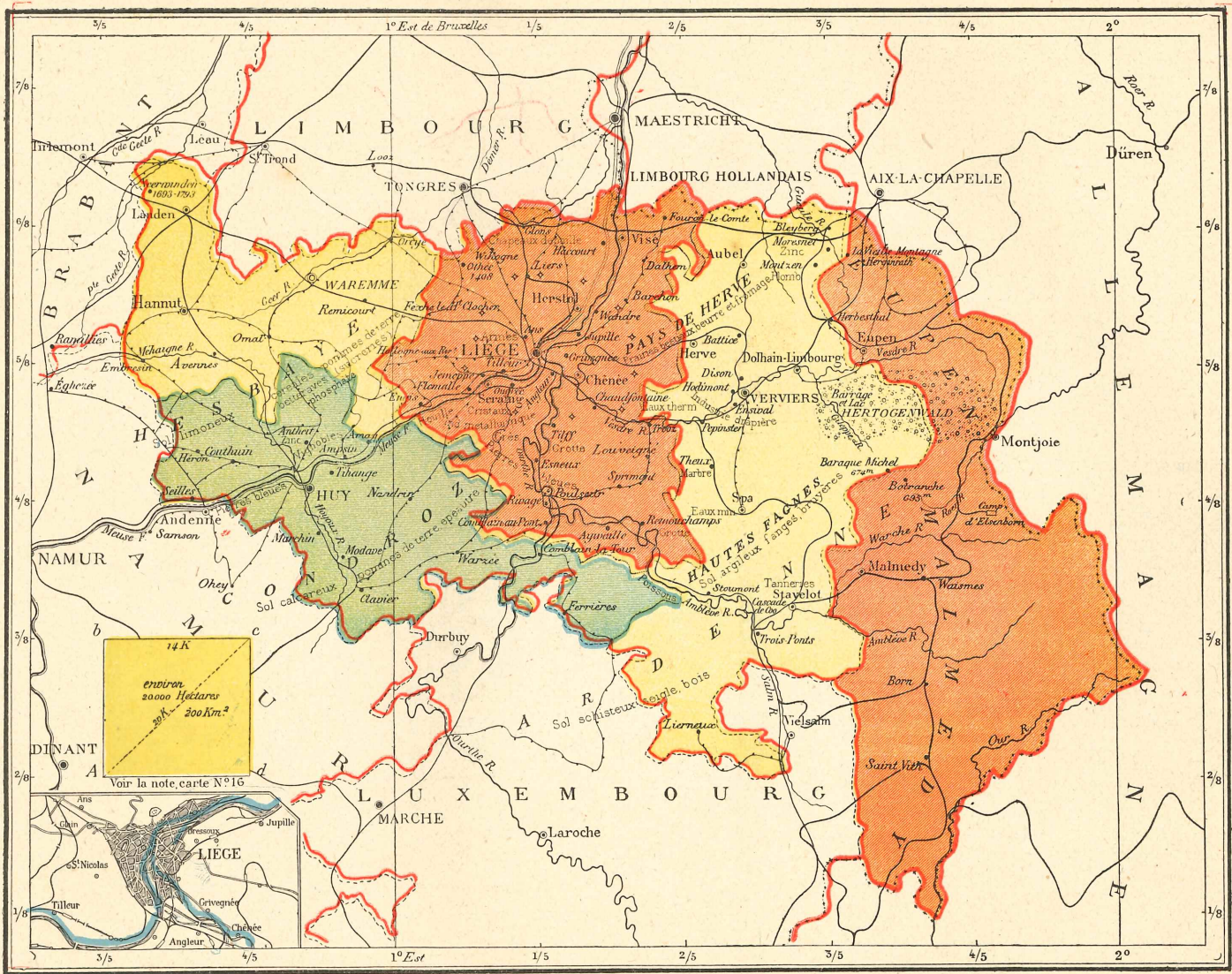
La commission interalliée de délimitation a augmenté ces territoires de toute la partie du cercle de Montjoie qui se trouve à l'Ouest de la voie ferrée Malmédy-Eupen, sauf le village de Mützenich.

Ces territoires d'Eupen et de Malmédy sont gouvernés par un Haut Commissaire Royal et ne sont pas encore rattachés administrativement à l'une des neuf provinces. Ils forment le diocèse de Malmédy.

LIMBOURG



LIÈGE.



LIÈGE.

Bornes. — Cours d'eau; canaux. — Chemins de fer — (Voir la carte.)
Étendue; population. — 2.894 Km² — 863.000 h. — 300 h. par Km².

Aspect du sol. — La province de Liège est comprise dans la Moyenne et dans la Haute Belgique. La vallée de la Meuse marque la ligne séparative entre les deux régions. A l'W. de cette limite, s'étend le plateau ondulé de la Hesbaye; à l'E., le relief devient plus accidenté et forme les deux plateaux du Condroz et du Pays de Herve, puis la région élevée de l'Ardenne avec les Hautes Fagnes. Là se trouve, à la Baraque Michel, le point culminant de la province, à 675 m. d'altitude. Le point le plus bas est à la sortie de la petite Geete de la province : 37 m.

Régions naturelles. — La Hesbaye; le Pays de Herve; le Condroz; l'Ardenne, avec les Hautes Fagnes.

Zones agricoles. — Zones limoneuse, calcaireuse, schisteuse.

Productions. — A. **Minérales.** — On extrait la houille le long de la Meuse et sur le plateau de Herve (voir carte 11 et p. 19); de la tourbe dans les Hautes Fagnes; du minerai de fer le long de la Meuse et dans la région de Stavelot-Stoumont-Ferrière; du minerai de zinc à Engis, à Corphalie (Antheit), et à La Calamine (ancien Moresnet neutre; un des sièges de la puissante société la Vieille Montagne), et du minerai de plomb à Engis. — Le Condroz est le pays des carrières : on exploite la pierre à bâtir, dite petit granit, à Anthisnes, Ouffet, Sprimont et le long du Hoyoux; le grès à paver le long de l'Ourthe, de l'Amblève et du Hoyoux; la pierre à chaux dans de nombreux centres (zone calcaireuse); aussi un peu de marbre. — La Hesbaye fournit du silex, de l'argile, de la marne, du phosphate de chaux, surtout dans la région de Rocour, du sable, dans cette dernière localité. — Spa possède des eaux minérales, Chaudfontaine, des eaux thermales (température 35°); Modave et Chevron, des eaux de table.

B. **Végétales.** — Les cultures dominantes ou spéciales sont : la betterave sucrière, le froment et l'avoine en Hesbaye; l'épeautre et l'avoine en Condroz; l'avoine et la pomme de terre en Ardenne. Le Pays de Herve est essentiellement une région herbagère. La vigne est cultivée aux environs de Huy, sur les coteaux riverains de la Meuse. Beaucoup d'arbres fruitiers, sauf dans la région élevée; dans cette dernière, grandes étendues boisées (Hertogenwald).

C. **Animales.** — Chevaux de gros trait et bestiaux dans les grandes fermes de la Hesbaye et du Condroz; vaches laitières du Pays de Herve; gros gibier dans l'Hertogenwald; poissons de la Meuse et de ses affluents et sous-affluents, la Vesdre exceptée.

D. **Industrielles.** — L'industrie sidérurgique, localisée, comme d'ordinaire, dans la zone charbonnière, a pour centre l'agglomération liégeoise : hauts fourneaux, fonderies, forges et laminoirs, aciéries, ateliers de constructions, armurerie, etc. — L'industrie du zinc y est également fort active. — L'industrie drapière s'est fixée à Verviers et aux environs. — L'industrie verrière est surtout représentée par les cristalleries du Val-Saint-Lambert (Seraing). — Industries agricoles : sucreries en Hesbaye; distilleries à Huy et à Liège; beurre et fromage de Herve. — Parmi les industries diverses : papeterie à Huy, tanneries à Stavelot, cordonneries à Herve et Dison; tresses et chapeaux de paille à Glons; écrémeuses à Remicourt.

Divisions politiques. — La province de Liège renferme 3 arrondissements judiciaires : Liège, Huy et Verviers; — et 4 arrondissements administratifs : Liège, Huy, Verviers et Waremme. — Diocèse de Liège.

Langue. — On parle le wallon dans la plus grande partie de la province, le flamand dans quelques localités voisines du Limbourg, aux environs de Landen et au N. d'Aubel, l'allemand au N.-E., près du canton d'Eupen. Le français est généralement employé dans les familles cultivées du pays wallon.

Localités remarquables. — Liège, Luik (163), est la cité des armes à feu (canons, fusils, revolvers), du fer et de l'acier. — Ancien palais des princes-évêques; cathédrale Saint-Paul.

L'agglomération liégeoise compte 358.000 hab. et a une activité industrielle considérable : Seraing (38), usine Cockerill et cristallerie du Val-Saint-Lambert; Herstal (23), fabrique d'armes de guerre, cycles et automobiles; Ougrée (17), aciéries, grandes usines métallurgiques; Grivegnée (12), aciéries, ainsi qu'à Angleur (11), et à Jupille (7); Bressoux (13); Ans (11); Chênée (10); Montegnée (10). Aywaille (3). — Carrières; centre de villégiature, ainsi qu'à Esneux (4) et Tilff (3,6).

Visé (2). — Chantiers de construction de bateaux; fabrique de ciment.

Glons (2). — Tresses et chapeaux de paille.

II. — Verviers (43). — Le premier centre de notre pays pour l'industrie drapière. Les produits de ses manufactures sont connus dans le monde entier. — Participent à l'industrie verviétoise : Dison (11), Ensival (7), Andrimont (6), Hodimont (4), Theux (5), Dolhain-Limbourg (5) et Pepinster (3), et forment une agglomération de 85.000 hab.

Spa (8). — Eaux minérales; centre de villégiature.

Stavelot (5). — Tanneries; aux environs, cascade de Coe.

Herve (4,3). — Cordonnerie; tannerie; commerce de beurre et de fromage. Au S. de Dolhain-Limbourg, barrage et lac de la Gileppe.

III. — Huy, Hoey (14). — Papeteries; distilleries; tanneries. — Aux environs, forges de Régissa, papeteries de Marclin (5), sucreries de Wanze, usines à zinc de Corphalie à Antheit (4).

IV. — Waremme, Borgworm (4). — Centre agricole très important; industrie sucrière.

Bornes; cours d'eau; canaux; chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)
 Étendue; population. — 3.722 Km²; — 1.227.000 h.; — 320 h. par Km².
 Aspect du sol. — Excepté la partie située au S. de la Sambre, la province de Hainaut appartient à la Moyenne Belgique. C'est une succession de *plaines ondulées*, qui s'élèvent graduellement des rives de l'Escaut jusqu'à la ligne de partage Escaut-Meuse. Au S. de la Sambre, c'est la Haute Belgique avec un sol plus *accidenté* et souvent *boisé*. Le point culminant est à Rièzes, près de Chimay, à 366 m. Le point le plus bas est à la sortie de l'Escaut : 6 m.

Régions naturelles. — Régions hennuyère et brabançonne; Tournais; Entre-Sambre-et-Meuse, Fagne et Thiérache.

Zones agricoles. — Zones limoneuse, calcaireuse, schisteuse.

Productions. — A. **Minérales.** — La *houille* est la principale production minérale du Hainaut (bassins du Borinage, de Mons, du Centre et de Charleroi; voir carte 11). Les minerais *métalliques* font défaut, sauf un peu de *fer* dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les minerais *pieux* sont très abondants : *pierres de taille*, avec variété dite petit granit dans l'immense banc de calcaire carbonifère qui s'étend de Tournai à Seneffe (Ath, Soignies, Écaussines, Feluy, Arquennes); *pierres à paver* : porphyre à Lessines, psammite à Écaussines et grès en divers endroits; *pierres à chaux*, très exploitées dans le Tournais; *marbres* : marbre noir à Basècles, marbre bleu aux environs de Chimay et d'Erquelines; *argile plastique* le long et au N. de la Haine, notamment à Nimy et Baudour; *craye et phosphate de chaux* du Borinage et des environs de Mons.

B. **Végétales.** — Les cultures dominantes ou spéciales sont le *froment* et la *betterave sucrière* dans la zone limoneuse; *l'épeautre* et *l'avoine* dans l'Entre-Sambre-et-Meuse; la *chicorée à café*, dans la région du N.-W., le *tabac* à Obourg, Roisin et Blandain; les *plantes médicinales* le long de la Dendre. — Au S., s'étendent les grandes forêts de la Fagne et de la Thiérache.

C. **Animales.** — *Chevaux et bestiaux* dans les grandes fermes de la zone limoneuse; *gros gibier* dans les forêts du S.

D. **Industrielles.** — L'industrie *sidérurgique* est active dans toute la région charbonnière : hauts fourneaux, tonneries, forges, laminoirs, aciéries, ateliers de construction, usines de toute espèce. — Il en est de même de l'industrie *verrière*, aux environs de Charleroi surtout. — La *céramique* est également bien représentée : faïences, poteries, produits réfractaires, carreaux céramiques (Baudour, La Louvière, Saint-Ghislain, Bouffloux, Bourlers, etc.). Comme industries spéciales ou accidentelles : *meubles* à Ath, cordonnerie et confection d'habillements à bon marché à Binche; *allumettes, cirage et chicorée* à Lessines.

Divisions politiques. — Le Hainaut comprend 3 arrondissements *judiciaires* : Mons, Charleroi et Tournai; — et 6 arrondissements *administratifs* : Mons, Charleroi, Tournai, Ath, Soignies et Thuin. — Diocèse de Tournai.

Langue. — Le *wallon* est la langue de toute la province, à l'exception de cinq communes, aux environs d'Enghien, où l'on parle le *flamand*. Le *français* est généralement employé dans les familles cultivées.

Localités remarquables. — I. **Mons, Bergen** (27). — Place de commerce, premier marché au charbon et au sucre de la Belgique. — Hôtel de ville; beffroi; église Sainte-Waudru.

Le Borinage, à l'W. de Mons, est l'un des grands centres charbonniers du globe : on y trouve, rassemblés sur quelques lieues carrées, de gros bourgs industriels comme *Quaregnon* (17), *Wasmes* (15), *Jemappes* (14), *Frameries* (13), *Dour* (12), *Boussu* (12), *Pâturages* (12), *Hornu* (12), *Cuesmes* (10), *Flénu* (6). Ils possèdent des houillères, fours à coke, fabriques d'agglomérés, fonderies, ateliers de construction, corderies, etc.

Baudour (4) et **Saint-Ghislain** (4). — Céramiques; produits réfractaires.

II. — **Tournai, Doornijk** (35). — Filatures; bonneterie; tannerie et cordonnerie; fabriques de chocolat; commerce de la chaux et du ciment. — Église Notre-Dame.

Peruwelz (8). — Filature; tannerie et cordonnerie.

Leuze (6). — Filatures et tissus de laine; bonneterie.

Antoing (4). — Carrières; fours à chaux; ciment.

III. — **Ath** (11). — Meubles; filatures de laine et de coton.

Basècles (4). — Carrières de petit granit; marbre noir; chaux.

IV. — **Soignies, Soniën** (11). — Carrières de petit granit. Au S. de cette ville, *La Louvière* (22), faïences, poteries, carreaux céramiques, produits réfractaires; et les populeuses communes de *Houdeng-Goegnies* (9), *Houdeng-Aimeries* (8), *Strépy* (8), *Haine-Saint-Paul* (7), houillères, ateliers de construction, boulonneries, chaudronneries, etc.

Lessines, Lessen (11). — Chicorée; allumettes; cirage; plantes médicinales; pavés en porphyre.

Braine-le-Comte, 's Graven-Brakel (9). — Ateliers de construction.

Eughten, Edingen (5). — Toiles et dentelles.

V. — **Charleroi** (28). — Centre d'une région où les trois industries de la houille, du fer et du verre se rencontrent simultanément dans nombre d'importantes localités, *Jumet* (28), *Gilly* (24), *Montignies-sur-Sambre* (23), *Marchienne-au-Pont* (22), *Marcinelle* (19), *Courcelles* (18), *Dampreny* (13), *Couillet* (12), *Lodelinsart* (11), *Roux* (10), *Mont-sur-Marchienne* (10), *Ransart* (9), *Monceau-sur-Sambre* (8).

Châtelineau (16) et **Ghâtelet** (14). — Charbonnages; hauts fourneaux; laminoirs.

Gosselies (10). — Objets en fer émaillé. — **Fleurus** (7). — Centre agricole; sulfate de baryte. — **Fontaine-l'Évêque** (7). — Chaudronneries et clouteries.

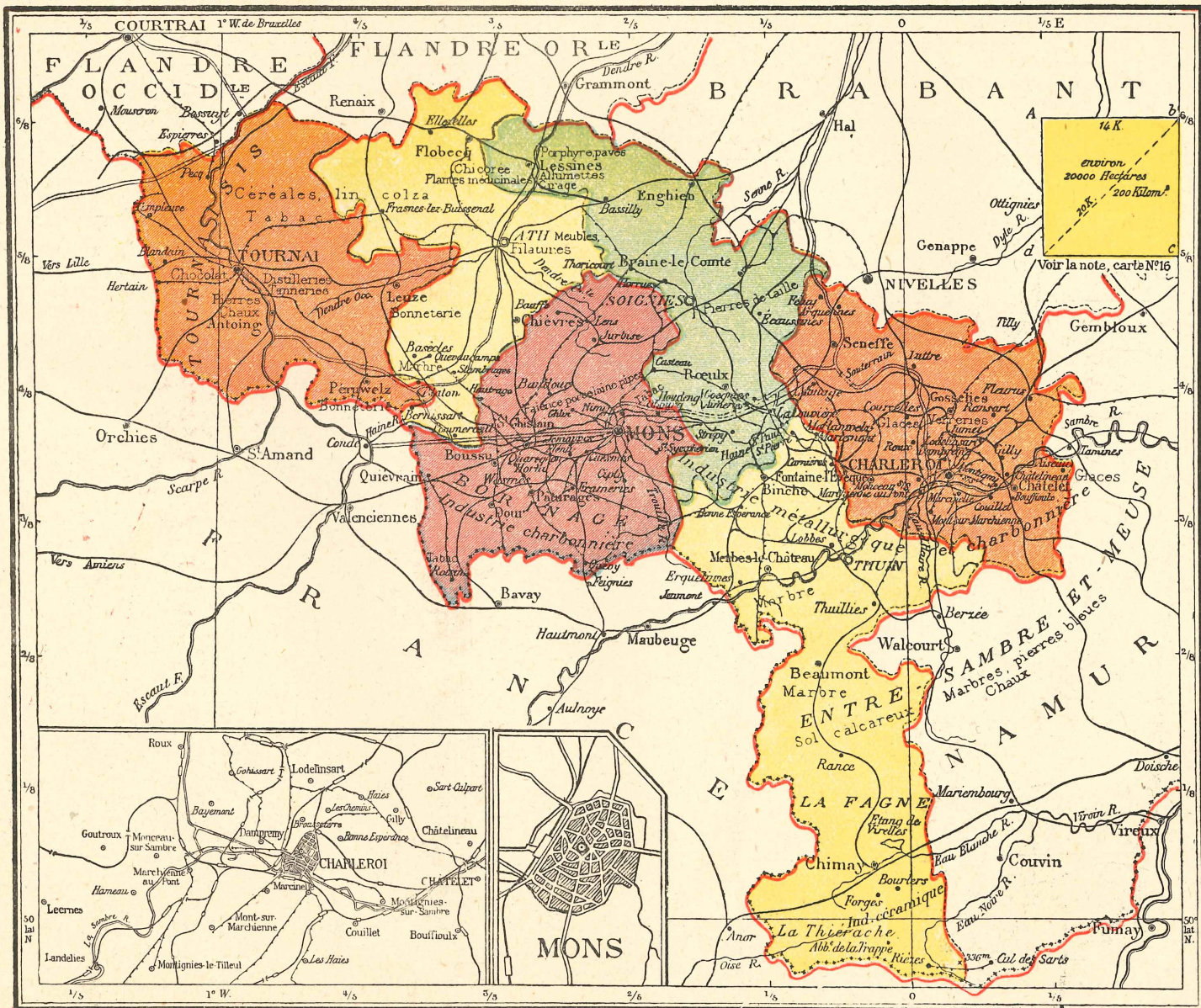
VI. — **Thuin** (6). — Construction de bateaux; travail du cuir.

Binche (11). — Vêtements à bon marché; chaussures.

Anderlues (11), **Morianwelz** (8), **Haine-Saint-Pierre** (7). — Houille; métallurgie.

Chimay (3,3). — Commerce du bois.

HAINAUT

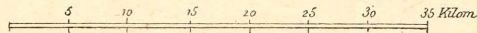


NAMUR



Ad Wesmael-Charlier editeur, Namur

Jules Roland des



660 000

NAMUR.

Bornes. — Cours d'eau. — Chemins de fer. — (A étudier sur la carte.)

Superficie; population. — 3.660 Km²; — 349.000 h.; — 95 h. par Km².

Aspect du sol. — La partie de la province située au N. de la vallée de Sambre et Meuse appartient à la Moyenne Belgique : elle continue le *plateau ondulé* de la Hesbaye. Au S. de cette vallée, commence la Haute Belgique dont le relief devient de plus en plus *accidenté* à mesure que l'on se rapproche de l'Ardenne. — Le point culminant est à la Croix-Scaille, à l'W. de Gedinne : 500 m. Le point le plus bas est à la sortie de la Meuse : 74 m.

Régions naturelles. — Hesbaye, Condroz, Famenne, Ardenne, Entre-Sambre-et-Meuse avec la Fagne, la Tiérache et la Marlagne.

Zones agricoles. — Zones limoneuse, calcareuse et schisteuse.

Productions. — A. Minérales. — On extrait la *houille* le long de la Sambre et la *tourbe* dans la Fagne; le minerai de *fer*, de *zinc* et de *plomb*, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et le long de la Meuse, de Namur à Andenne (Vezin, Vedrin). — Les produits des carrières sont surtout abondants; *pierres à bâtir* (petit granit) à Ligny et le long de la Meuse, surtout à Samson : *grès à paver* et *pierres à chaux* dans la vallée de la Meuse; *marbre noir* aux environs de Gembloux et de Denée; *marbre rouge* aux environs de Walcourt, Philippeville, Chimay et Rochefort; *ardoises* dans le bassin du Viroin et dans la vallée de la Semois, à Alle; *argile plastique* aux environs d'Andenne; *eau de table* à Spontin.

B. Végétales. — Les cultures dominantes et spéciales sont : la *betterave sucrière* et le *froment* en Hesbaye; l'*épeautre* et l'*avoine* dans la zone condrusienne; le *seigle* et la *pomme de terre* dans la région ardennaise; le *tabac* sur les bords de la Semois; les *arbres fruitiers* dans la Marlagne. Grandes étendues *boisées* dans le S. de la province (forêt de Couvin, de Senzeilles).

C. Animales. — *Chevaux* et *bestiaux* dans les grandes fermes de la Hesbaye et de la région condrusienne; *gros gibier*; *poissons* de la Meuse et de ses affluents.

D. Industrielles. — Les industries *métalliques* sont représentées par l'usine à *zinc* et *plomb* de Sclaingneaux, les hauts fourneaux de Thy-le-Château, la *taillanderie* à Ciney, la *coutellerie* à Gembloux, des *fonderies* à Couvin, la *clouterie* à Bohan et les *ateliers*

de réparation des chemins de fer de l'État à Namur et Jemelle. — L'industrie *verrière* compte des centres très actifs le long de la Basse Sambre et autour de Namur : glaceries à Auvelais, Jemeppe, Floreffe, Moustier, Franière; verreries à Jemeppe, Herbatte (Namur) et Jambes. — La *céramique* a comme centre important Andenne. — L'*extraction* et la *taille des pierres*, la *fabrication de la chaux* occupent une nombreuse population de carriers. — Signalons encore les *sucrieries* de Gembloux, les *papeteries* d'Andenne et de Saint-Servais, les *tanneries* de Namur, la manufacture de *plumes métalliques* de Floreffe et la fabrique de *dynamite* de Matagne-la-Grande. — Enfin, l'*exploitation des bois* donne du travail, dans la région forestière du S., à de nombreux bûcherons et sabotiers.

Divisions politiques. — La province de Namur comprend 2 arrondissements *judiciaires* : Namur et Dinant; — et 3 arrondissements *administratifs* : Namur, Dinant et Philippeville. — Diocèse de Namur.

Langue. — Le *wallon* est parlé dans toute la province. Le *français* est employé dans les familles cultivées.

Localités remarquables. — I. Namur, Namcn (31). — Tanneries; verreries; imprimeries; chaux.

Autour de Namur : *Saint-Servais* (6), fonderies, produits émaillés et papeteries; *Jambes* (7), verreries; *Floreffe* (3), glaces coulées; plumes métalliques.

Andenne (7). — Papeteries; argile plastique, produits réfractaires; poteries; fonderies; chaux.

Auvelais (7). — Glaces; produits chimiques.

Gembloux (5). — Coutellerie; sucrieries. — Institut agricole de l'État.

Fosses (3,5). — Foire aux chevaux et aux bestiaux.

II. — Dinant (6). — Tissus de laine (mérinos); bière; tanneries; couques. — Ancien château fort; Roche à Bayard. — Villégiature aux environs : *Anseremme*, *Waulsort*, *Hastière*.

Ciney (5). — Taillanderie (faux, faucilles et pelles); fours à chaux; foires aux chevaux.

Rochefort (3). — Marbre; fours à chaux. — Grotte remarquable.

Près de là, à *Han-sur-Lesse*, l'une des grottes les plus curieuses du monde (stalactites et stalagmites).

III. — Philippeville (1,3) — Marbre.

Aux environs, nombreuses carrières de marbre rouge : à *Cerfontaine*, *Senzeilles*, etc.

Walcourt (2). — Marbre. — Belle église gothique.

Floreffes (3). — Commerce de produits agricoles.

Couvin (3). — Fonderies, chaux, commerce de bois.

LUXEMBOURG.

Pornes ; cours d'eau ; chemins de fer. — (Voir carte.)
Superficie ; population. — 4.418 Km² ; — 224.000 h.
La plus étendue et la moins peuplée : 51 h. par Km².

Aspect du sol. — La province de Luxembourg est la seule qui soit entièrement comprise dans la Haute Belgique. C'est la région la plus *accidentée* de notre pays : le relief est constitué par le massif de l'Ardenne, qui y forme des *croupes* élevées et allongées, aux vastes horizons, coupées de profondes et sinueuses vallées.

Le point culminant est la baraque Fraiture : 651 m. Le point le plus bas est à la sortie de l'Ourthe : 100. — Au S. de la Semois le sol s'abaisse insensiblement : c'est la Lorraine belge.

Régions naturelles. — Ardenne ; Famenne ; Condroz ; Lorraine belge.

Zones agricoles. — Calcaireuse, schisteuse, marneuse.

Productions. — A. *Minérales*. — La *tourbe* existe dans les Fagnes. — Les couches de *minettes* de la région d'Athus-Halanzy-Musson fournissent la moitié de la production belge en minerai de *fer* ; on trouve un peu de *plomb* à Longwilly. — Le schiste donne les *ardoises* et les *dalles* dans l'immense banc qui traverse la province, de la Semois à Vielsalm ; les *pierres à aiguiser* à Vielsalm ; les *crayons d'ardoises* à Grand-Halleux. — On exploite la *Pierre blanche* à Grandcourt (lez-Virton) ; le *marbre* à Humain et à Wellin ; le *grès à paver* pour l'usage local ; la *marne* dans la Lorraine belge. *Eau de table* à Harre, au N.

B. *Végétales*. — Les cultures dominantes ou spéciales sont : l'*avoine* et la *pomme de terre* en Ardenne ; l'*épeautre* dans la Famenne ; le *froment* et les *arbres fruitiers* dans la Lorraine belge ; le *tabac* sur les bords de la Semois. — De grands *bois* occupent de vastes étendues (forêt de Saint-Hubert et autres).

C. *Animales*. — *Chevaux, bestiaux, porcs et moutons* connus soit par leur petite taille, leur vigueur et leur endurance, soit par les qualités de leur chair et de leurs produits. — *Gros gibier ; poissons ; abeilles.*

D. *Industrielles*. — Athus, Halanzy et Musson possèdent des *hauts fourneaux* et une aciérie ; Tellin a une importante fabrique de *cloches* ; la *feronnerie* de Bouillon est connue. — L'une des premières branches d'industries de la province est l'*exploitation des bois* : coupe, fabrication du charbon de bois, des *fagots*, des *cercles* et *douves* de tonneaux, scierie, saboterie et boissellerie ; Nassogne et Florenville sont connus pour leur *boissellerie*, et il y a d'importantes *tanneries* à Bouillon, Neufchâteau, Bastogne, Laroche et Houffalize. Les *coopératives laitières* sont une source de revenus.

Divisions politiques. — La province de Luxembourg comprend 3 arrondissements *judiciaires* : Arlon, Neufchâteau et Marche ; — et 5 arrondissements *administratifs* : Arlon, Neufchâteau, Marche, Bastogne et Virton. — Diocèse de Namur.

Langues. — On parle *l'allemand* dans la partie orientale correspondant à l'arrondissement administratif d'Arlon. Le *wallon* est usité dans le reste de la province, avec une variété dialectale, le *gaumais*, au pays de Virton.

Localités remarquables. — I. — Arlon, *Aarlen* (11). — Commerce de bois, de bestiaux et de produits agricoles : tanneries.

Athus (4), Halanzy (2,5). — Fer ; hauts fourneaux ; métallurgie.

II. — Virton (3). — Commerce de bois et de produits agricoles ; tanneries.

Musson (2) — Minerai de fer, métallurgie.

Florenville (2) et Chiny (1). — Villégiature. — Au S. de Florenville, ruines de la célèbre abbaye d'*Orval*.

III. — Neufchâteau (2,5). — Tanneries.

Saint-Hubert (3,5). — Eglise gothique.

Bouillon (2,6). — Ferronnerie ; tanneries. Ancien château fort.

IV. — Marche (4). — Dentelles.

Laroche (2). — Tanneries ; villégiature.

Durbuy (0,36). — Villégiature.

V. — Bastogne (4). — Commerce de bois, de jambons ; tanneries.

Vielsalm (3,6). — Ardoises, pierres à aiguiser

Houffalize (1,3). — Tanneries, villégiature.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (voir cartes 10 et 23).

Le Grand-Duché de Luxembourg est un petit État neutre enclavé entre la Belgique, la France et l'Allemagne.

Il se compose de deux régions naturelles : au N. l'*Eisling*, ressemblant au Luxembourg belge (Ardenne) par son relief et la nature de ses roches, réunit le massif de l'Ardenne à l'Eifel rhénan ; au S. le *Gutland* ou Bon Pays, avec ses vallées fertiles, est la continuation vers l'Est de la Lorraine belge.

Le Luxembourg grand-ducal (2.600 Km²) est tout entier du bassin du Rhin, par la Moselle et par son affluent la Sure et ses sous-affluents l'Alzette, la Wiltz et l'Our.

La population, du groupe ethnique germain, est de 270.000 hab., soit 103 hab. par Km². Les villes principales sont : *Luxembourg* (21 m.), capitale ; *Esch-sur-Alzette*, *Diekirch*, *Echternach*, *Clervaux*.

Les ressources agricoles sont surtout : *avoine*, *seigle*, *pommes de terre*, dans l'*Eisling* ; *froment*, *vignobles* et *arbres fruitiers*, dans le *Gutland*.

L'industrie extractive est très importante : dans le S., on exploite un minerai de fer de bonne qualité (6,5 millions de tonnes en 1914) ; une partie est exportée, l'autre, transformée sur place, dans les hauts fourneaux d'*Esch-sur-Alzette*, *Rodange*, *Differdange*, *Rumelange*, *Dudelange* (frontière méridionale).

Outre une industrie métallurgique très active, signalons les carrières, des manufactures de drap, des tanneries, des ganteries et des distilleries.

Une union économique vient d'être conclue entre ce pays et la Belgique.

LUXEMBOURG



Ad Wesmael-Charlier, éditeur, Namur.

5 10 15 20 25 30 35 Kilom. 1 / 660 000

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'EUROPE.

Climat. — L'Europe occupe une situation doublement avantageuse : elle se trouve presque entièrement dans la zone tempérée; elle est au centre de l'hémisphère des terres, c'est-à-dire du monde habité.

Elle est nettement délimitée de trois côtés par des mers; du côté oriental, elle est comme soudée à l'Asie, dont elle constitue véritablement une grande péninsule; et elle s'amincit progressivement de l'E. vers l'W.

Superficie. — 10 millions de Km². C'est, avec l'Océanie, la moins étendue des parties du monde.

Relief. — Le relief présente trois grandes divisions : une *dépression* au centre, la grande plaine Baltique, entre *deux régions élevées*, l'une au N. (Alpes scandinaves et Massif d'Écosse), l'autre au S. (Pyénées, Massif central français, Alpes, Karpates, Caucase).

Plaines. — L'Europe est caractérisée par la prédominance des plaines; celles-ci occupent les deux tiers de sa superficie. D'abord et surtout la *grande plaine Baltique*, immense région à faible relief, s'étendant de l'Oural à l'Atlantique et couvrant toute la Russie, entourant la Baltique et se prolongeant par les terres basses de Pologne, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Belgique et des bassins de Paris et de Londres. Puis, la *plaine du Pô* (ou lombarde), en Italie; les *plaines de Hongrie et de Valachie*, dans le bassin du Danube; la *plaine d'Andalousie*, en Espagne.

Plateaux. — Les plateaux occupent, en Europe, une étendue restreinte. Ce sont : en Espagne, le plateau de *Castille*, aride et sec, le plus haut plateau de l'Europe (altitude moyenne, 700 m.); — en France, le plateau de *Langres*, centre important de dispersion de cours d'eau; — en Allemagne, les plateaux de *Souabe* et de *Bavière*; — en Tchéco-Slovaquie, le losange de *Bohême*; — en Roumanie, le plateau de *Transylvanie*; — en Russie, le plateau de *Valdaï*, de faible altitude, centre de rayonnement hydrographique.

Montagnes. — Au N., le *massif d'Écosse*, dans les îles Britanniques, et les *Alpes scandinaves*, en Scandinavie. — Au S., les *Pyénées*, entre la France et l'Espagne, se continuant dans la péninsule ibérique par les *monts Cantabriques et Ibériques*; le *Massif central français* composé surtout des *Cévennes* et des *monts d'Auvergne*; les *Alpes* qui, recourbées vers le S. à l'W. et se continuant par les *Apennins*, s'élargissent vers l'E. et se raccordent aux montagnes de la péninsule balkanique; les *Karpates* rattachées à l'W. aux *monts de Bohême*, se recourbant vers le S. dans les *Alpes de Transylvanie* et se terminant dans les *monts Balkans*; le *Caucase* qui forme une arête entre la mer Noire et la mer Caspienne.

Climat. — L'Europe est par excellence un pays de *climat moyen*. Plusieurs causes concourent à ce résultat : la situation astronomique, la configuration côtière et le voisinage de la mer, l'influence du Gulfstream, la prédominance des vents d'W., et enfin l'orientation, d'W. à l'E., des principales chaînes de montagnes. — On distingue en Europe trois types de climat : *atlantique* ou maritime, *continental* ou oriental, *méditerranéen*.

33 Le climat atlantique ou maritime est *modéré*; le climat continental ou oriental est *excessif*, avec des extrêmes de température, étés très chauds, hivers très

froids; le climat méditerranéen est caractérisé par des étés chauds et secs, des hivers tièdes, un ciel lumineux. — A distinguer encore le climat *continental atténué* de l'Europe centrale, et le climat *volaire* de l'extrême N., avec des hivers longs et rigoureux.

Mers et côtes. — De toutes les parties du monde, c'est l'Europe qui possède le développement de côte le plus considérable relativement à la superficie : 1 Km. de côte par 315 Km² de surface. Elle a des contours très découpés, avec un grand nombre d'îles et de presqu'îles (1/4 de la surface totale) qui multiplient les points de contact avec la mer.

L'Océan Glacial, de profondeur médiocre, surtout dans la mer Blanche, a des côtes plates et marécageuses, qui gèlent chaque année pendant cinq mois.

L'Atlantique atteint de très grandes profondeurs près des côtes de la Norvège et dans le golfe de Gascogne. Les mers qui en dépendent sont, au contraire, peu profondes; si leur fond s'élevait de 200 m., elles disparaîtraient presque en entier. Les marées de l'Atlantique sont puissantes; ses eaux sont atténuées par le Gulfstream; très variés d'aspect, ses rivages découpés offrent de nombreux ports naturels.

Mer presque fermée, la Méditerranée a néanmoins de grandes profondeurs. Ses eaux sont plus chaudes et plus salées que celles de l'Atlantique, mais les marées y sont très faibles. Seule, la mer Noire a des eaux moins chaudes et moins salées; ses côtes marécageuses sont sujettes au gel, au moins pendant quelques semaines. La Méditerranée a des côtes tantôt basses, tantôt rocheuses; les ports naturels y sont nombreux, et généralement situés à l'écart des embouchures des fleuves (fleuves à deltas).

La mer Caspienne n'est qu'une sorte de grand lac salé, à 26 m. au-dessous du niveau général des mers. Elle diminue de superficie et se dessèche progressivement, par suite d'une évaporation intense, plus forte que l'alimentation.

Fleuves. — Les *fleuves* de l'Europe sont en général de longueur modeste, de débit moyen et le plus souvent navigables. Le plus long, la *Volga*, a 3.700 Km. de longueur. On peut les classer, d'après leur régime, en quatre groupes : les fleuves 1^o de *régime oriental*; 2^o de *régime atlantique*; 3^o de *régime méditerranéen*; 4^o de *régime alpestre*.

Les fleuves de régime oriental (Russie) sont des fleuves de plaine, à pente très faible, navigables, mais malheureusement pris par les glaces pendant de longs mois.

Les fleuves de régime atlantique, généralement navigables, sont les plus utiles des fleuves européens : ils coulent en plaine, ont un débit régulier et se terminent par des estuaires, avec deux ports le plus souvent : l'un au point où commence la navigation fluviale, l'autre à l'issue même de l'estuaire.

Les fleuves de régime méditerranéen sont moins des fleuves que des torrents, souvent à sec, et qui ne peuvent servir qu'à l'irrigation. Ils entraînent, dans leur course rapide, des matériaux solides en grande quantité et les déposent à leur embouchure; dans une mer à marées faibles, ils édifient ainsi des deltas, à l'écart desquels il a été prudent de placer les ports.

Les fleuves de régime alpestre, ou fleuves de montagne, ont une pente très forte, un régime inconstant, et ne sont navigables qu'à leur entrée en plaine.

GÉOGRAPHIE HUMAINE DE L'EUROPE.

Population. — 480 millions d'h., plus du quart de l'espèce humaine, soit 48 h. par Km² (Belgique, 252 par Km²).

Divisions politiques. — L'Europe compte 37 États, dont 24 principaux (voir carte 25), parmi lesquels 5 sont des *Grandes Puissances*.

Formes de gouvernement. — La moitié des pays sont des *monarchies constitutionnelles*, l'autre moitié, des *républiques*.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues. — La plupart des habitants de l'Europe appartiennent à la *variété blanche*.

On y constate l'existence, malgré les métissages nombreux, de trois variétés humaines : 1^o la *variété germanique*, à peau blanche pâle ou rosée (surtout sur les bords de la mer du Nord et de la Baltique); 2^o la *variété méditerranéenne*, à peau blanche basanée (principalement au sud des Alpes et dans une partie de l'Espagne); 3^o la *variété alpine*, à peau brunette (surtout dans les Alpes et dans l'Allemagne du Sud).

Environ 15 millions d'Européens appartiennent à la *variété jaune*.

Ils ont la peau d'un blanc jaunâtre et habitent le nord de la Scandinavie, la Finlande, le nord-est de la Russie, la Hongrie et un peu dans la péninsule des Balkans.

Les *groupes ethniques principaux*, en Europe, sont les groupes *latin*, *germain* et *slave*.

Les groupes ethniques européens sont : le *groupe latin* (115 millions) qui comprend les Français du nord, les Belges wallons, les Français du sud, les Catalans, les Portugais, les Italiens, les Roumains et les Roumanches; 2^o le *groupe german* (142 millions), qui comprend les Norvégiens, les Suédois, les Danois, les Allemands, les Autrichiens, les Belges flamands, les Hollandais, les Suisses du nord, les Anglo-Frisons (Frisons de Hollande, Anglais, partie des Écossais); 3^o le *groupe slave* (145 millions) qui comprend les Slaves orientaux (Russes), les Slaves occidentaux (Polonais, Tchèques, Slovaques) et les Slaves méridionaux (Serbes, Bulgares (slavisés), Monténégrins, Croates, Slovènes); 4^o le *groupe hellénique* qui comprend les Grecs et les Albanais; 5^o le *groupe celt* (Gaëls d'Écosse et d'Irlande, Bretons de France et du pays de Galles); 6^o le *groupe finno-ougrien* (Lapons, Samoyèdes, Finnois, Hongrois); 7^o le *groupe basque* (Pyrénées); 8^o le *groupe turc*; 9^o le *groupe juif* (dispersé).

Les *langues parlées* en Europe se divisent comme les groupes ethniques.

Les langues parlées par les peuples des groupes latin, german, slave, hellénique, celt et juif sont dites *langues aryennes*.

Religions. — La religion de presque tous les Européens est le *christianisme*. L'*islamisme* (8 millions) est pratiqué par les Turcs, et le *judaïsme* (9 millions) par les Juifs.

Le christianisme se divise en trois grandes Églises : l'Église *romaine* ou *catholique* (200 millions) domine chez les nations latines, ainsi qu'en Autriche, en Hongrie, en Pologne, dans l'Allemagne du sud et de l'ouest, et en Irlande; l'Église *réformée* ou *protestante* (110 millions), chez les peuples d'origine germanique; l'Église *grecque* ou *orthodoxe* (110 millions), en Russie et dans la péninsule des Balkans.

PRODUCTIONS. — **Productions minérales.** — L'Europe est *riche en métaux usuels*; elle est *pauvre en métaux précieux*. Parmi les minéraux usuels, les plus abondants sont précisément les plus utiles : la *houille* et le *fer*.

Productions végétales. — Sous le rapport des productions végétales, on peut diviser l'Europe en trois grandes zones : la zone *arctique*, la zone *tempérée froide* et la zone *tempérée chaude*.

La zone *arctique*, dans l'Extrême-Nord de l'Europe, est le domaine de la *toundra*; la végétation, éphémère et rabougrie, se réduit à des mousses, lichens et arbres nains.

La zone *tempérée froide* comprend le reste de l'Europe, moins les trois péninsules méridionales et le rivage méditerranéen de la France. Elle est caractérisée par des *essences forestières à feuillage caduc* et par une grande variété de *cultures alimentaires et industrielles*.

La zone *tempérée chaude* comprend les trois péninsules méridionales et le rivage méditerranéen de la France. Elle est caractérisée par une *végétation à feuillage persistant*; c'est le domaine des « arbres à fruits du Midi, » et l'arbre type est l'*olivier*.

Les *régions de hautes montagnes* forment dans chaque zone un monde à part : elles ont des productions spéciales, qui s'étagent de la base au sommet (forêt, alpages, mousses et lichens).

Productions animales. — La faune de l'Europe est caractérisée par le *petit nombre des espèces nuisibles* et la *grande quantité des animaux utiles à l'homme*. Les *grands mammifères sauvages*, comme le lion, ont complètement disparu de l'Europe; les *animaux domestiques*, au contraire, se sont multipliés. La faune arctique se spécialise en animaux à fourrure, oiseaux à duvet et cétacés à grasse.

Industrie. — L'industrie européenne a pris un développement prodigieux et n'a de comparable, dans les autres parties du monde, que celle des États-Unis d'Amérique. Elle travaille non seulement les productions naturelles du sol européen, mais encore une grande quantité de matières brutes originaires des autres parties du monde : coton, laines, peaux, soie, caoutchouc, ivoire, or, argent, diamant, etc. Par contre, elle inonde le monde entier de ses produits fabriqués.

Commerce. — Le développement du commerce européen a naturellement suivi l'évolution industrielle : on évaluait, en 1913, son importance à plus de 100 milliards de fr., soit les deux tiers du trafic mondial. Dans ce chiffre, la Grande-Bretagne, qui tient le premier rang dans le monde, entrait pour 30 milliards, l'ancienne Allemagne pour 22, la France pour 14, les Pays-Bas pour 12 et la Belgique pour 9. (Voir les diagrammes récapitulatifs relatifs aux productions, au commerce, aux grands ports, etc., du monde.)

FRANCE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. La France occupe une situation favorable au milieu de la zone tempérée. Elle est, avec l'Espagne, le seul pays de l'Europe qui touche à la fois à l'Atlantique et à la Méditerranée.

Superficie. — 18 fois la Belgique.

Relief. — Le relief de la France est caractérisé par la *prédominance des altitudes moyennes*. L'W. et le N.-W. forment une région de *plaines* et de *plateaux*, dont l'élevation dépasse rarement 200 m. Les hautes chaînes se trouvent sur les frontières (*Pyrénées, Alpes, Jura*). Le *Massif central* (Cévennes, monts d'Auvergne) se dresse au cœur du pays, séparé des Alpes par le couloir de Saône et Rhône. Il se continue vers le N.-E. par le plateau de Langres et les *Vosges*.

Climat. — Le climat est généralement *tempéré*.

A l'W., il est du *type maritime*; à l'E., il subit de plus grands écarts de température; le midi jouit du *climat méditerranéen*. — La vallée du Rhône est sujette au *mistral*, vent âpre du N.-W.

Hydrographie. — La France dispose d'un réseau considérable de *voies navigables*. Sauf le Rhône, ses fleuves sont de *régime atlantique*. Sans être, à part la Seine et le Rhin, des artères de communication de premier ordre, presque tous sont navigables ou canalisés en tout ou en partie, et reliés l'un à l'autre par d'importants canaux.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population : 42 millions.

Gouvernement. — La France est une *république*, ayant à sa tête un *président* élu pour 7 ans, et deux Chambres législatives, la *Chambre des députés* et le *Sénat*.

Villes principales. — Dix-sept villes ont plus de 100.000 h. : Paris (2 millions 900), capitale, troisième ville du monde, après New-York et Londres, pour la population; — Marseille (947), port le plus important de la France; — Lyon (740), ville des soieries; — Bordeaux (325), grand port; — Lille (218), cité manufacturière; — Saint-Étienne (212), centre industriel; — Nantes (190), port; — Strasbourg (180); — Nice (180), station d'hiver; — Le Havre (159), port; — Toulouse (210), Rouen (125) et Roubaix (125), cités manufacturières; — Nancy (120); — Toulon (120), premier port militaire; — Reims (115), centre du commerce des vins de Champagne; — Mulhouse (105).

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — La France est mieux partagée en productions végétales qu'en productions minérales. Elle est avant tout *pays agricole et d'élevage*, mais aussi un grand *pays industriel et commerçant*.

Agriculture. — La France est un *pays agricole*.

Elle est grande productrice de *froment* et de *vin*. Le

froment est surtout cultivé dans la Beauce et le Nord; la vigne sur les coteaux de la Champagne, de la Bourgogne, du Bordelais et du Bas-Languedoc. — La France possède en outre toutes nos *cultures vivrières et industrielles*; en plus, les *arbres à fruits du Midi*, olivier, amandier, figuier, oranger, mûrier; les *primeurs* de Bretagne et du Midi, etc. — Les *forêts* couvrent 1/5 du territoire (Ardennes, Vosges, Jura, Sologne et Landes).

La France est un *pays d'élevage*.

Chevaux normands et perchérons; *bœufs de boucherie* de Flandre, Normandie, Charolais et Nivernais; *vaches laitières* bretonnes et normandes; *moutons* de Sologne, Champagne, Provence et Landes; *vers à soie* de la vallée du Rhône et de Provence.

La *pêche* est fructueuse : *sardines* des côtes de Bretagne et de la Méditerranée; parcs à *huîtres* à Cancale et Arcachon.

Industrie. — La France est un *pays industriel*.

La production de la *houille* est presque suffisante (bassins du Nord, du Pas-de-Calais et de la Sarre et sur le pourtour du Massif central). Le pays est pauvre en *minerais métalliques*, excepté en *fer* (Lorraine). Il est très riche en *produits des carrières* : *pierres à bâtir* (bassin parisien), *ardoises* (Fumay, Trélazé près d'Angers), *marbres, kaolin, sel* sous toutes ses formes (Lorraine, côtes), *eaux minérales* réputées (Vichy, Vittel, Saint-Galmier, Vals), *potasse* (Mulhouse).

L'*industrie métallurgique* compte d'importantes usines, comme celles du Creusot. La Lorraine est le grand centre de production des *fers* et des *acières*.

Les *industries textiles* ont pour principaux sièges : Lille, Roubaix, Tourcoing, Rouen pour la *toile* et le *coton*; le Nord, la Normandie, Sedan, Mulhouse pour la *laine* et les *draps*; Lyon et Saint-Étienne pour la *soie*; Paris et Beauvais pour les *tapis*.

La *verrerie* et la *céramique* produisent les *glaces coulées* de Saint-Gobain, les *cristaux* de Baccarat, les *porcelaines* de Sèvres et de Limoges.

Les *industries alimentaires* fournissent les *vins* de Bordeaux, Bourgogne et Champagne; les *eaux-de-vie* de Cognac et de Montpellier, le *cidre* de Normandie, l'*huile d'olive* de Provence, les *fromages* de Brie, Camembert, etc.; les *conserves alimentaires*, etc. — Comme *industries spéciales*, mentionnons les *papeteries* (Vosges, environs de Paris), la fabrication des *produits chimiques* et des *savons* de Marseille, des *cycles* et des *voitures automobiles*, enfin les *industries de luxe* : la capitale est connue dans le monde entier pour ses *articles de Paris*, qui se distinguent par l'élégance et le bon goût, par le fini et la précision : meubles et objets d'art, modes et confections, orfèvrerie, parfumerie, ganterie.

Commerce. — La France est un *pays commerçant*.

Son commerce s'éleva, en 1921, à 50 milliards de fr. Marseille, Le Havre, Cherbourg, Dunkerque, Bordeaux sont les grands ports de commerce. Les ports militaires sont Toulon, Lorient, Brest, Cherbourg.

La France est notre 1^{er} fournisseur (1.732 millions en 1921), et notre 1^{er} client (1.613 millions).

ILES BRITANNIQUES.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande est un *État insulaire*.

Il est situé à mi-flanc sur le littoral occidental de l'Europe et au centre même de l'hémisphère des terres. A cette position avantageuse s'ajoute l'heureuse disposition de ses côtes, qui s'ouvrent en rades profondes, en larges estuaires par où la marée et les navires pénètrent loin dans l'intérieur des terres : nul point n'est à plus de 120 Km. de la mer.

Superficie. — 10 $\frac{1}{2}$ fois la Belgique.

Relief. — L'Angleterre centrale et orientale est une succession de *plaines fertiles* et peu élevées. A l'W., au S. et au N. de cette région, le relief s'accroît, mais n'entrave nulle part les communications. — L'Écosse comprend une dépression où coulent le Forth et la Clyde entre deux lignes de hauteurs : les *Cheviots* au S., les *Highlands (Grampians)* au N. formant le *massif d'Écosse*. — L'Irlande est formée d'une *plaine centrale*, humide, que des massifs peu élevés bordent aux quatre extrémités.

Climat. — Le climat est *maritime*, c'est-à-dire tempéré et *très humide*.

L'humidité persistante est due à la prédominance des vents pluvieux d'ouest; la tiédeur de la température et les « brouillards de la Tamise, » à l'influence du courant marin chaud, le *Gulfstream*, qui vient battre les côtes occidentales.

Hydrographie. — Les fleuves sont courts, mais de débit abondant et de régime régulier, *navigables* et facilement reliés entre eux par des canaux de jonction.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. 46 millions.

Gouvernement. — Le Royaume-Uni est une *monarchie constitutionnelle*. Le roi partage le pouvoir législatif avec le *Parlement*, composé de la *Chambre des communes* et de la *Chambre des lords*.

L'Irlande, sauf le coin N.-E., est devenue un « *dominion* » de l'Empire britannique et jouit ainsi d'une certaine autonomie; elle a un parlement et une capitale : Dublin.

Villes principales. — Cinquante villes ont plus de 100.000 h. Les principales sont : Londres (4 millions 500, avec les faubourgs, 7 millions 450), capitale, ville la plus commerçante du globe, et la deuxième pour le nombre de ses habitants; — *Glasgow* (1 million), constructions navales, industrie cotonnière; — *Birmingham* (860), cité du fer et de l'acier; — *Liverpool* (816), second port, grand marché du coton; — *Manchester* (730), première place du monde pour le travail du coton; — *Sheffield* (470), ville de la coutellerie; — *Leeds* (450), laine et machines; — *Dublin* (400), commerce de toiles, et *Belfast* (400), industrie du lin; — *Bristol* (360), papier; — *Edimbourg* (326), foyer d'études, « l'Athènes du Nord »; — *Bradford* (300), au pays du drap; — *Hull* (280), port et ville industrielle; — *Newcastle* (270), cité du charbon avec *Cardiff* (190) un des grands ports du monde; — *Portsmouth* (240), port de guerre, et *Southampton* (120), port de commerce.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Pays d'élevage, mais de moins en moins *agricole*, première puissance industrielle du monde, le Royaume-Uni est aussi la première puissance commerciale et coloniale.

Agriculture. — C'est un *pays d'élevage perfectionné*.

Chevaux de trait ou de *course* (Irlande, Yorkshire); *bœufs de boucherie* (Durham); *vaches laitières* (Devonshire, Écosse, Irlande); *moutons* à laine ou à viande (Cheviots, Downs); *porcs* (Yorkshire, Irlande); *chèvres* et *volailles*, de toute espèce. — *Chasse aux grouses* (Écosse); *pêche* : *saumon*, *homard*, *huîtres*.

Il est *moins agricole*, l'Irlande à part :

Avoine, qui s'accommode d'un climat humide; *orge* et *houblon*, nécessaires dans un pays qui consomme beaucoup de bière; *lin* et *poteries de terre*, en Irlande, ou celles-ci constituent la nourriture exclusive de beaucoup d'habitants.

Industrie. — La Grande-Bretagne marche à la tête des nations industrielles.

Nul pays, en Europe, ne renferme autant de *minéraux utiles*. La production de la *houille* vient immédiatement après celle des États-Unis (bassins de Newcastle, pays de Galles, Écosse, Centre); la production du *fer* est importante. Les usines anglaises admirablement outillées, employant les procédés de fabrication les plus perfectionnés, livrent au commerce du monde entier les produits les plus divers : *machines* et *outils*, *armes* et *quincaillerie* (Birmingham, Coventry); *coutellerie* (Sheffield, Leeds); *constructions navales* le long de la Mersey, de la Clyde et de la Tamise (usines *Armstrong*, près Londres, fabriquant le matériel naval et militaire); enfin, dans nombre de localités, depuis les *locomotives* et les *automobiles* jusqu'aux *épingles* et aux *plumes métalliques*.

Les industries *textiles* occupent plus d'un million d'ouvriers : l'industrie *cotonnière* anglaise (Manchester, Glasgow) est la plus importante de l'Europe; l'industrie *lainière* est surtout représentée dans le Yorkshire (Leeds, Bradford); le *lin* est travaillé en Irlande (Belfast, Dublin) et en Écosse, à Dundee, qui utilise aussi le *jute*, importé de l'Inde.

La *verrière* et la *céramique* ont leurs sièges principaux dans le pays qui a reçu le nom significatif du *district des poteries* (Stoke-on-Trent). — Enfin, parmi les industries *agricoles*, au 1^{er} rang la *brasserie* (Londres, Dublin, Burton-on-Trent, Edimbourg); les *distilleries* et fabriques de *conserves*. — Bath et Bristol sont renommés pour leurs *papeteries*. Londres est le siège des *industries de luxe*, notamment *modes* et *confections*, *chapellerie* et *ganterie*.

Commerce. — Le commerce et l'empire colonial de la Grande-Bretagne sont les premiers du monde.

Le commerce s'éleva, en 1920, à 80 milliards de fr.; le domaine colonial renferme plus du quart de l'humanité; la marine marchande est sans rivale. — L'importation des produits alimentaires, des produits de luxe et des matières premières, l'exportation de produits fabriqués, de la houille et du minerai de fer sont les traits dominants du commerce britannique. Londres, Liverpool et Glasgow sont les principaux centres de ce mouvement commercial extraordinaire.

Le Royaume-Uni est notre 4^e fournisseur (1.180 millions en 1921) et notre 2^e client (1.256 millions).

PAYS-BAS.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — Maitres des bouches de trois fleuves internationaux, les Pays-Bas tirent leur importance surtout de leur empire colonial (Indes néerlandaises).

Superficie. — 1 $\frac{1}{10}$ fois la Belgique.

Relief. — Les Pays-Bas font partie de la grande plaine Baltique : le sol y est uniformément plat, et souvent à un niveau inférieur à celui de la mer et des fleuves.

Climat. — Le climat est tempéré, très humide et brumeux (voisinage de la mer et prédominance des vents d'ouest).

Hydrographie. — L'Escaut, la Meuse et le Rhin, leurs multiples bouches, affluents et canaux, forment un réel lacis : les Pays-Bas sont comme un vaste delta des trois fleuves.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 6,9 mili.

Gouvernement. — Les Pays-Bas sont une monarchie constitutionnelle. Le souverain partage le pouvoir législatif avec les États généraux, composés de la Première Chambre (Sénat) et de la Seconde Chambre.

Villes principales. — Quatre villes ont plus de 100.000 h. : Amsterdam (661), grande ville commerçante; Rotterdam (500), le premier port; La Haye (310), siège du gouvernement; Utrecht (137).

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Pauvres en industrie, médiocres en agriculture, plus favorisés sous le rapport

de l'élevage, les Pays-Bas sont surtout une grande nation commerçante et coloniale.

Agriculture. — Peu de céréales; quelques cultures industrielles; beaucoup de prairies et pâturages.

On cultive dans les sols riches : lin, chanvre, colza, tabac, chicorée, houblon, betterave sucrière; légumes et fleurs (Haarlem) des polders; pommes de terre dans les terres légères.

Prairies et pâturages couvrent une grande partie du territoire (38 %) : d'où l'élevage des chevaux, moutons et surtout bêtes à cornes en vue de l'exportation des bêtes vivantes et pour la production de la viande, du lait, du beurre et du fromage.

La pêche fournit : hareng, cabillaud, raie, sole, turbot, huîtres et moules.

Industrie. — Ne possédant ni houille, ni métaux, ni bois, ni pierres à bâtir, les Pays-Bas n'occupent qu'une place secondaire parmi les États industriels.

Quelques industries textiles (velours d'Utrecht, draps de Tilbourg); verrerie et céramique (porcelaines et faïences de Maestricht); et des industries agricoles : distilleries (Schiedam, Amsterdam); sucreries, huileries, savonneries, chocolateries, tabacs et cigares. — Taille du diamant à Amsterdam. — Pêche.

Commerce. — Son commerce atteignait, en 1920, 44 milliards de fr. C'est la 3^e puissance coloniale. — Les Pays-Bas sont notre 5^e fournisseur (945 millions en 1921) et notre 4^e client (952 millions).

SUISSE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La Suisse est le « carrefour de l'Europe. » Petit pays continental, elle ne touche à aucune mer, ce qui est un désavantage, mais elle est contiguë à de grandes puissances.

Superficie. — 1 $\frac{1}{3}$ fois la Belgique.

Relief. — On distingue 3 régions naturelles : à l'W., le Jura; au S., les Alpes; au centre le plateau de l'Aar.

Le Jura est formé de chaînons parallèles. Les Alpes constituent un massif qui couvre la moitié de la Suisse : le nœud est le Saint-Gothard, centre de dispersion de montagnes, de cours d'eau et de routes. Le plateau se compose de terrains ondulés.

Climat. — Le climat est rude, les précipitations atmosphériques (pluies et neiges) abondantes; elles alimentent de nombreux glaciers.

Hydrographie. — Les cours d'eau, de régime alpestre, sont torrentiels et non navigables; mais les lacs, nombreux au centre et à la périphérie, sont autant d'artères de communication.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 4 millions.

Gouvernement. — La Suisse est une république fédérale composée de 22 cantons. Chacun a son gouvernement particulier. — Le gouvernement fédéral a son siège à Berne; les assemblées législatives sont le Conseil national et le Conseil des États.

Villes principales. — Quatre villes ont plus de 100.000 h. : Zurich (214 m.), centre industriel et intellectuel; Bâle (135), ville commerçante; Genève (140); Berne (112), capitale fédérale.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — La Suisse est surtout un pays d'élevage et d'industrie.

Agriculture. — Le quart du sol est improductif. Dans le restant, la moitié est en prairies et pâturages.

Peu agricole, la Suisse s'est fait une occupation nationale de l'élevage du bétail pour la production du lait et de ses dérivés. Elle élève 2 millions de bêtes à cornes (vaches laitières surtout).

Industrie. — La Suisse est pauvre en métaux, et la houille noire lui fait défaut.

Manquant de voies navigables, mais utilisant la houille blanche, elle s'applique surtout à travailler des matières premières précieuses et non pondéreuses (or, argent, soie, coton, cacao); de là ses principales industries : horlogerie et bijouterie (Genève, Le Locle, La Chaux de Fonds), mécanique de précision (Genève); industries de la soie et du coton (Zurich, Bâle); fabrication de machines (Zurich, Bâle, Saint-Gall, Winterthur); industries alimentaires (beurre, fromages, chocolateries). Ajoutons l'industrie hôtelière.

Commerce. — Il atteignait 6 $\frac{1}{2}$ milliards de fr. en 1919.

ALLEMAGNE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — L'Allemagne est médiocrement placée sur la mer; mais elle est au cœur de l'Europe.

Superficie. — 16 fois la Belgique.

Relief. — D'après le relief, elle se décompose en deux grandes régions : la *basse Allemagne* et la *haute Allemagne*. La première couvre toute la région du N. et fait partie de la grande *plaine Baltique*; l'altitude y dépasse rarement 200 m.; le sol, généralement sablonneux, est parsemé de landes, de lacs et d'étangs. — La haute Allemagne, au Sud, est un pays montagneux, qui renferme des *chaînes* importantes, couvertes de forêts, et les *plateaux* relativement élevés de *Souabe* et de *Bavière*. — Entre la basse et la haute Allemagne, s'étend une région de transition d'altitude moyenne et recouverte d'un limon fertile analogue à celui de la Hesbaye.

Climat. — Le climat de l'Allemagne est *continental*. Les écarts de température s'accroissent à mesure qu'on s'éloigne du N. vers le S., c'est-à-dire de la mer vers la montagne, et de l'W. vers l'E.

Hydrographie. — Les fleuves allemands sont de *régime atlantique* : ils constituent, suivant leur direction du S. au N., des moyens de transport naturels, qu'un réseau presque complet de canaux relie de l'E. à l'W.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population : 60 millions.

Gouvernement. — L'Allemagne forme le *Reich*, actuellement république. Le pouvoir est exercé par un président et deux assemblées.

Divisions politiques. — Avant la guerre, l'Allemagne était formée de 25 États; le Reich allemand est divisé en pays, dont les principaux sont : la *Prusse*, chef-lieu *Berlin*; la *Bavière*, chef-lieu *Munich*; la *Saxe*, chef-lieu *Dresde*; le *Wurtemberg*, chef-lieu *Stuttgart*; *Bade*, chef-lieu *Carlsruhe*, et *Hesse*, chef-lieu *Darmstadt*. L'Alsace-Lorraine a fait retour à la France; le reste de la rive gauche du Rhin est occupé par les armées alliées. La Posnanie a été donnée à la Pologne.

Villes principales. — 50 villes ont plus de 100.000 h. : *Berlin* (2 millions) capitale du Reich; *Hambourg* (935) autrefois premier port de commerce du continent; *Leipzig* (630), livres et foire annuelle; *Munich* (610), ville d'art et brasseries; *Dresde* (551); *Cologne* (516); *Breslau* (515), grand marché aux laines; *Francfort-sur-Mein* (415), grand commerce d'or et d'effets publics; *Düsseldorf* (360); *Nürnberg* (333); *Charlottenbourg* (305); *Hanovre* (300); *Essen* (295), usines Krupp.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — L'Allemagne était devenue rapidement une des *premières puissances économiques* du monde en même temps qu'un *État militaire* de premier ordre. Elle n'est pas très favorisée sous le rapport *agricole*, mais elle est *pays d'élevage*.

Agriculture. — L'Allemagne est plus riche en *cultures industrielles* qu'en produits simplement *alimentaires*.

Aucun pays ne produit autant de *betteraves sucrières* (Hanovre, Saxe, Silésie), de *pommes de terre* et de *houblon* (Bavière). L'*orge* est aussi très cultivé, mais les *céréales* prédominantes sont le *seigle* et l'*avoine*. — La culture de la *vigne* atteint en Allemagne sa limite septentrionale (vallée du Rhin, de la Moselle, du Neckar). — Mentionnons encore les *arbres fruitiers*, le *tabac*, le *lin* et le *chanvre* (Silésie). — Les forêts couvrent 1/4 de la superficie.

L'Allemagne est un *pays d'élevage*.

Elle possède de nombreuses *bêtes à cornes*, *chevaux* et *porcs*. — Le *gros gibier* est abondant, les rivières *poissonneuses* et les pêcheries maritimes productives.

Industrie. — L'Allemagne était une grande *nation industrielle*.

Elle était sans rivale au monde pour les *industries chimiques*; elle tenait la 1^{re} place en Europe pour la production de la *fonte*, de l'*acier*, du *sucre*, du *papier*, l'*industrie électrique* et l'*imprimerie*. Elle occupait tantôt le 2^e rang, tantôt le 3^e, pour les *industries textiles* (Silésie, Chemnitz, bas Rhin). Elle venait immédiatement après les États-Unis et la Grande-Bretagne pour la production de la *houille* et du *minerai de fer*. — L'*industrie métallurgique* s'était surtout concentrée dans les bassins westphalien-rhénan, saxon, silésien. — Citons encore : *verrerie* et *céramique* (porcelaine de Saxe, à Meissen), *instruments de musique*, de *précision*, *jouets* (Nürnberg), et, dans les industries agricoles, *brasseries* et *distilleries d'alcool*.

L'Allemagne n'a plus aujourd'hui la même valeur économique à cause de la perte de l'Alsace, des gîtes miniers lorrains, du bassin de la Sarre, de la Haute Silésie et de Dantzig, et des indemnités de guerre qu'elle devra payer; mais elle a conservé une activité étonnante et ses industriels ont su tirer des avantages de la dépréciation de sa monnaie.

Commerce. — Le *commerce* allemand s'élevait, en 1913, à 22 milliards.

Les grands ports sont Hambourg, Brême, Stettin et Kiel, qui est en même temps le premier port militaire. — En 1921, l'Allemagne fut notre 3^e client (1.090 millions) et notre 3^e fournisseur (1.383 millions).

POLOGNE

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La Pologne s'étend surtout dans la plaine Baltique; elle est principalement formée du bassin de la Vistule, avec accès sur la mer Baltique par une côte de peu d'étendue, ne comprenant pas le port de *Dantzig*, qui forme une *ville libre*.

Superficie. — 10 fois la Belgique environ.

Relief. — La Pologne est surtout un *pays de plaines*; vers le Sud, le sol se relève d'abord dans le *plateau polonais*, puis dans la *Galicie* et les monts *Karpates*. Une dépression, la *port Morave*, permet un passage aisé entre les bassins de l'Oder et de la Vistule d'une part et celui du Danube d'autre part.

Climat. — Son climat est *continental*.

Hydrographie. — Les fleuves principaux sont la *Vistule*, puis l'*Oder*, qui tous deux se jettent dans la Baltique; une partie de la Galicie est du bassin de la mer Noire par le Dniester.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — Environ 32 millions d'habitants.

Gouvernement. — La Pologne est une *république unitaire*, avec Varsovie comme capitale, un président et deux assemblées.

Villes principales. — Six villes ont plus de 100.000 h. : Varsovie (875), capitale et centre d'activité économique; Lodz (415), grande cité industrielle et textile; Vilna (214); Lvov ou Lemberg (207); Poznan ou Posen (156); Cracovie (154), ville universitaire

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Agriculture. — La Pologne cultive les *céréales* dans les terres fertiles (plaine et plateau), notamment le *froment*; en plus le *seigle* et la *pomme de terre*. Le *lin* et la *betterave sucrière* sont les deux grandes cultures industrielles.

Productions minérales. — La Pologne est riche en *houille*, en *fer* et en *zinc*; elle a aussi quelques exploitations de *pétrole* en Galicie.

Industrie. — D'abord les *industries extractives* (houille, fer, zinc), puis la *métallurgie*, l'industrie *cotonnière*, *linière*, *chanvrière* et *lainière*.

TCHÉCO-SLOVAQUIE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La Tchéco-Slovaquie s'étend surtout en longitude, ne touche pas à la mer, mais est en liaison avec la mer du Nord par l'Elbe et avec la mer Noire par le Danube, fleuves qui sont internationalisés.

Superficie. — 5 fois la Belgique.

Relief. — Pas de plaine, si ce n'est au S. le long du Danube et de la Theiss; la plus grande partie du pays est formée par le *plateau de Bohême*, entouré de montagnes, et par le versant sud des *Karpates*.

Climat. — *Continental* et plutôt froid à cause de l'altitude.

Hydrographie. — L'*Elbe* qui draine le plateau de Bohême; le *Danube* qui forme une partie de la frontière méridionale; le cours supérieur de la *Vistule*. Un canal reliera l'Elbe au Danube et aboutira sur ce fleuve à Presbourg.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 13 millions d'habitants, presque tous des Slaves.

Gouvernement. — La Tchéco-Slovaquie est une *république unitaire*, avec Prague comme capitale, un président et deux assemblées; elle est formée de la *Bohême*, de la *Moravie*, de la *Slovaquie* et, à l'E., de la *Ruthénie*, qui a conservé une certaine autonomie

Villes principales. — Trois villes ont plus de 100.000 h. : Prague (235; avec ses faubourgs : 750), capitale; Brno ou Brünn (200); Pilsen (120), brasseries.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Le *seigle* est la céréale la plus cultivée; puis vient le *blé* (surtout en Bohême); ensuite le *houblon* et la *betterave à sucre*.

Productions minérales. — On exploite des gisements importants de *houille* en Bohême et en Moravie; de minerais de *fer*, de *plomb* et de la *terre à porcelaine* en Bohême.

Industrie. — L'industrie *métallurgique* est développée dans les bassins houillers, de même que les industries *textiles*. En Bohême, la *verrière* et la *céramique*.

Commerce. — En 1919, 7 milliards de couronnes.

AUTRICHE ET HONGRIE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — Ces deux États occupent une *situation centrale*, qui en fait une région de transition entre l'W. et l'E., entre le N. et le S. de l'Europe. Aucun ne touche à la mer, mais le Danube étant internationalisé, l'accès à la mer existe pour ces États.

Superficie. — Autriche : 3 fois la Belgique ; Hongrie : 6 fois.

Relief. — Le relief offre une vaste dépression centrale, la *plaine hongroise*. La chaîne des Karpates, qui l'encadre au N., en un arc de cercle, est hors de la Hongrie. Au N.-W., se détache le *plateau de Bohême*, qui est en Tchéco-Slovaquie, auquel correspond, au S.-E., le *plateau de Transylvanie*, qui fait partie de la Roumanie. Au S.-W., s'étendent les dernières ramifications des Alpes (Tyrol, Styrie), qui sont en Autriche.

Climat. — Dans l'ensemble, le climat est *continental*.

Hydrographie. — La grande voie de communication est le Danube, fleuve international, qui traverse l'Autriche et la Hongrie et en forme l'importante artère commerciale. Il n'y est malheureusement relié à aucun autre fleuve.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — Autriche : 6 $\frac{1}{2}$ millions ; Hongrie : 8 millions.

Gouvernement. — L'Autriche et la Hongrie sont aujourd'hui des républiques, ayant chacune leur gouvernement distinct.

L'Autriche actuelle est presque exclusivement peuplée de germains ; elle comprend la basse et la haute Autriche, la Styrie et le Tyrol autrichien. — La Hongrie ne comprend plus que les territoires habités par les Magyars ou Hongrois.

Du reste de l'ancien empire austro-hongrois, qui avait une superficie de 23 fois la Belgique et une population de 51 millions d'habitants, la Galicie avec Cracovie et Lemberg est rattachée à la Pologne ; la Bukovine et la Transylvanie, peuplées de Roumains surtout, sont attribuées à la Roumanie ; les régions au sud de la Drave (Croatie, Slovénie, Dalmatie, Bosnie, Herzégovine) et de l'extrême sud de la plaine hongroise, habitées par les Slaves méridionaux, reviennent à la Serbie pour former l'État Yougo-Slave ou Serbe-Croate-Slovène ; le Trentin, le Karst, l'Istrie avec Trieste, une partie des îles Illyriennes sont rattachés à l'Italie ; la Bohême, la Moravie, la Slovaquie et la Ruthénie hongroise forment la Tchéco-Slovaquie.

Villes principales : Vienne (2 millions), capitale de l'Autriche, et, comme Paris, ville de luxe ; Budapest (880), capitale de la Hongrie, cité très commerçante ; Graz (152), centre métallurgique ; Szegedin (120), grand marché hongrois.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — L'Autriche, réduite, devient une puissance économique de second ordre. — La Hongrie est un pays de culture et d'élevage.

Agriculture. — Toutes nos *cultures vivrières et industrielles* sont représentées dans ces deux États :

Céréales (Hongrie), fruits, pommes de terre, chanvre, tabac (Hongrie) ; en plus le *maïs* (S. de la Hongrie) et la *vigne* (vin de Tokay).

Les *prairies* et les *pâturages* nourrissent du *bétail de boucherie*, des troupeaux considérables de *chevaux* et de *moutons* en Hongrie, et de bonnes *vaches laitières* dans les régions alpestres. L'élevage des *porcs* est général. La *basse-cour* approvisionne d'œufs le commerce d'exportation. Enfin la *chasse* (Styrie, Tyrol) et la *pêche* (Danube, Theiss) procurent des revenus abondants.

Les *forêts* sont étendues.

Industrie. — Les industries *extractives* sont peu importantes.

La *houille* (Styrie) ; minerai de *fer* (de qualité supérieure en Styrie) ; de *plomb* (Bleiburg en Autriche), de *cuivre* (Tyrol) ; *sel* dans le pays de Salzbourg ; *eaux minérales* ou *thermales* à Ischl, Carlsbad (Autriche).

L'industrie *métallurgique* est surtout active en Styrie.

Parmi les industries *alimentaires*, citons les *brasseries* de Vienne ; les *sucrieries* et les *minoteries* de la Hongrie. — Dans les industries *diverses*, la richesse forestière alimente de nombreuses *papeteries* et l'industrie de l'*ameublement*. — Enfin la capitale de l'Autriche est renommée pour ses « articles de Vienne. »

Commerce. — Le commerce de l'ancien empire d'Autriche-Hongrie atteignait, en 1913, presque 6 milliards de fr. Il souffrait de l'*insuffisance de débouchés vers la mer*.

Nos relations commerciales avec ce grand pays étaient faibles.

L'Autriche, dont le quart de la population réside dans la capitale, ne semble pouvoir se développer économiquement qu'en se rapprochant de l'Allemagne.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La péninsule ibérique est la plus grande des trois presqu'îles méridionales de l'Europe. C'est aussi la plus isolée. Par ses contours de forme massive, son climat et sa végétation, elle est plus africaine qu'europpéenne.

Superficie. — Espagne, 17 fois la Belgique; Portugal, 3 fois.

Relief. — Le relief de la péninsule est constitué par un vaste plateau central, le *plateau de Castille*, flanqué de deux vallées symétriques de l'Ebre et du Guadalquivir. La pente générale est vers l'W. Le plateau sillonné de *sierras*, descend en *terrasses* vers la mer et aboutit à des plaines réparties sur la périphérie (Valence, Murcie, *Andalousie*, littoral du Portugal). Les Pyrénées la séparent de la France.

Climat. — Le climat est très varié : *excessif et sec* sur le plateau de Castille; *maritime*, au N.-W. et en Portugal; l'E. a le climat *méditerranéen*; la côte Sud et l'Andalousie, presque le climat *africain*.

Hydrographie. — Les fleuves sont de *régime méditerranéen* : à pente rapide, irréguliers et souvent à sec. Seul, le Guadalquivir est navigable et les vaisseaux arrivent à Séville.

ESPAGNE. — GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population.
— 21 millions.

Gouvernement. — L'Espagne est une *monarchie constitutionnelle*. Le roi partage le pouvoir législatif avec les *Cortès*, composées de deux Chambres.

Villes principales. — 8 villes ont plus de 100.000 h. : Madrid (650), capitale; — Barcelone (620), ville la plus industrielle et la plus commerçante; — Valence (245), commerce d'oranges; — Séville (165), patrie de Velasquez et de Murillo; — Malaga (140), commerce de vins; — Murcie (133); — Saragosse (124); — *Carthagène* (102); Bilbao (100), premier port.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — L'Espagne est un *pays de culture* et d'élevage *médiocres*, et l'industrie, qui possède tant de ressources dans la richesse du sous-sol, y est pourtant assez *arriérée*.

Agriculture. — Les *céréales* ne suffisent pas à la consommation.

Les cultures arborescentes sont les plus importantes : *vignes* et *arbres à fruits du Midi*. Citons aussi le *tabac* et le *chêne-liège*.

Superficie. — Onze fois la Belgique.

Élevage des moutons (mérinos) et des *chèvres* sur le plateau; des *ânes* et des *mulets*, employés partout comme bêtes de somme; *taureaux* de combat (Andalousie et Aragon) pour les *corridos*; *vers à soie* et *abeilles*; *nêcheries* productives.

Industrie. — L'industrie *extractive* est seule importante.

Ses deux centres principaux sont les *Monts Cantabres*, au N. du plateau, et la *Sierra Moréna*, au S. — La *houille* est de production insuffisante (Asturies, Palencia et Andalousie); le *fer* est très répandu et de bonne qualité (Biscaye); le *civre* est abondant (mines de Rio Tinto); *zinc* (Biscaye et Asturies); *plomb argentifère* (Linarès); *étain* (Galice); *mercure* (Almadén); enfin, *marbre*, *pierres de taille*, *argile plastique*.

Barcelone a des établissements *métallurgiques* et est le grand centre des industries *textiles*. Séville fabrique des *canons*, Tolède des *armes blanches*; citons encore : l'*huile d'olive*, les *vins* (Xérès, Malaga, Alicante) et les *bouchons*.

Commerce. — Le commerce de l'Espagne atteignait, en 1918, 1 $\frac{1}{2}$ milliard de pesetas.

PORTUGAL. — GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 6 $\frac{1}{4}$ millions.

Gouvernement. — Le Portugal est une *république*, ayant à sa tête un *président* élu pour 4 ans. Le pouvoir législatif est exercé par les *Cortès*, composées de deux Chambres.

Villes principales. — Deux villes ont plus de 100.000 h. : Lisbonne (435), capitale et port d'escale; — Porto (195), le « port » par excellence.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Le Portugal est un *pays agricole*. Malheureusement, près de la moitié du sol (43 %) est improductif.

Agriculture. — Les cultures principales sont, au premier rang, la *vigne*, puis les *céréales* et les *arbres à fruits du Midi*.

L'élevage est peu développé, mais la *pêche* est productive.

Industrie. — Peu avancée et peu variée.

Huile d'olive et *vins* (Porto); *cire* et *miel*. *Constructions navales* (Lisbonne et Porto).

Commerce. — Le commerce du Portugal s'élève à peine à $\frac{1}{3}$ milliard de fr.

ITALIE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — L'Italie occupe une situation *centrale* dans la Méditerranée, dont elle est le débouché naturel grâce aux tunnels alpins qui la relie aux pays du centre et du N. de l'Europe.

Superficie. — Onze fois la Belgique.

Relief. — On peut y distinguer : l'Italie *continentale*, ou la *plaine lombarde*, encadrée au N. et à l'W. par les Alpes, au S. par l'Apennin et drainée par le Pô; l'Italie *péninsulaire*, avec l'Apennin, qui tourne ses pentes les plus étendues vers l'W.; — l'Italie *insulaire* (Sicile et Sardaigne).

Climat. — Soustraite à l'influence de la Méditerranée par les montagnes, la plaine du Pô a un climat *continental*. Le reste du royaume jouit du climat *méditerranéen*. — La *malaria* règne dans la Maremme et les marais Pontins; au S., souffle le *siroco*.

Hydrographie. — Le Pô et l'Adige sont de régime *alpestre*; mais le Pô entre très vite en plaine et devient navigable. Les autres fleuves sont de régime *méditerranéen*. — Lacs importants sur le versant Sud, des Alpes.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population : 39 millions

Gouvernement. — L'Italie est une *monarchie constitutionnelle*. Le roi partage le pouvoir législatif avec la *Chambre des députés* et le *Sénat*.

Villes principales. — 17 villes ont plus de 100.000 h. : Rome (658), capitale, siège de la papauté; Naples (760), ville la plus peuplée; Milan (700), industrie de la soie; Turin (500), ancienne capitale du Piémont; Palerme (370), ville principale de la Sicile; Gênes (360), premier port de l'Italie; Florence (242), ville d'art; Trieste (230), port important repris à l'Autriche; Venise (165), bâtie dans les lagunes.

DANEMARK, SUÈDE, NORVÈGE ET ISLANDE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — **Situation.** — Le Danemark se compose : 1^o du *Jutland* y compris les Schleswig; 2^o de l'*archipel danois* (Seeland, Fionie) et 3^o des *Färoër*.

La Suède et la Norvège adossées l'une à l'autre, forment la *péninsule scandinave*.

L'Islande est une île presque polaire.

Superficie. — Danemark : 1 $\frac{1}{3}$ fois la Belgique; — Suède : 15 fois; — Norvège : 11 fois; — Islande : 3 $\frac{1}{2}$ fois.

Relief. — Le Danemark continue la *plaine Baltique* de la basse Allemagne; le sol est plat et sablonneux.

Le relief de la Suède et de la Norvège est constitué par les *Alpes scandinaves*, abruptes en Norvège vers l'Atlantique, s'abaissant au contraire en terrasses étagées vers la Baltique. Les côtes norvégiennes sont caractérisées par des découpures nombreuses et profondes, appelées *ffjords* et le versant suédois par de nombreux lacs allongés suivant le cours des fleuves et rivières. La partie méridionale de la Suède est une plaine.

Climat. — Le Danemark a un climat *tempéré* et *humide*; la Suède, un climat *continental*; la Norvège, un climat *maritime*, atténué par le Gulfstream; l'Islande, un climat *polaire*.

Hydrographie. — Les cours d'eau sont impropres à la navigation, mais on utilise leur force motrice.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — **Population.** — Danemark, 3 $\frac{1}{4}$ millions; — Suède, 5 $\frac{3}{4}$; — Norvège, 2 $\frac{1}{2}$; — Islande, 90.000.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — L'Italie est un *pays d'agriculture* et d'*industries agricoles*, et pas encore un *grand État commerçant*.

Agriculture. — Toutes les *céréales* :

Froment, *maïs*, *riz*; *vigne* (le premier pays producteur de vins après la France), tous les *arbres à fruits du Midi*; cultures *industrielles* : *lin*, *chanvre*, *coton*, *mûrier*, *tabac*; *betterave à sucre*. — *Élevage du gros et du petit bétail*; *ver à soie*; *pêche des thons*, *sardines*, *anchois*, *huîtres*, *corail*, *éponges*.

Industrie. — Le *manque de houille* est préjudiciable.

Les *produits des carrières* abondent : *marbre* (Carrare) et *soufre* (Sicile), la production la plus importante du monde; *fer* (île d'Elbe et Sardaigne); *sel*; *mercure* à Idria (Carinthie), etc. — Il n'y a que deux industries prospères : l'*industrie textile* (*soie*, le premier producteur de l'Europe, et *paille tressée*), et celle des *pâtes alimentaires*. — Aussi les *industries d'art*.

Commerce — Le commerce de l'Italie s'élevait, en 1919, à 21 milliards de francs.

Gouvernement. — Chacun de ces États, *monarchie constitutionnelle*, possède deux assemblées législatives. Le roi de Danemark est aussi roi d'Islande.

Villes principales. — En Danemark, Copenhague (500), capitale et port; — en Suède, Stockholm (410), capitale, centre commerçant et industriel; Göteborg (196), port avec chantiers de constructions navales; — en Norvège, Christiania (260), capitale; — en Islande, Reykjavik (12), capitale.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Le Danemark est *pays agricole* et, plus encore, *pays d'élevage*.

La Suède est avant tout *pays agricole et forestier*, riche aussi en minerais de *fer* et de *zinc*.

La Norvège est *pays commerçant*, et la grande occupation nationale est la *pêche*.

Faute de houille les trois États n'occupent qu'un rang secondaire dans le domaine industriel.

En Danemark, le climat humide est favorable aux *prairies* et à la culture de l'*avoine*. On élève du *gros bétail* et des *volailles*.

La Suède est *pays agricole*. Elle est *grand producteur de bois* et elle s'est spécialisée dans les industries dérivées : *pâte à papier*, *allumettes suédoises*, *résine*, *goudron*. Riche en *minerais métalliques* (*fer* à Gellivare et à Dannemora, *cuivre* à Falun) et en *produits des carrières* (*granit*, *marbre*), la Suède devient *pays industriel*.

La Norvège vit surtout de la *pêche* et de ses dérivés (*huile* et *colle de poisson*, etc.), du *commerce maritime* et de l'*exploitation forestière*. Sa *flotte marchande* est importante.

L'Islande est un pays pauvre, couvert de neiges

ÉTATS BALTES (voir carte 31).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — Nous groupons sous le nom d'*États baltes*, les quatre États qui se sont récemment créés sur la rive orientale de la mer Baltique : la *Finlande* au N., puis au S. du golfe de Finlande successivement l'*Esthonie*, la *Livonie* (ou *Lettonie*) et la *Lithuanie*. Baignés par une mer presque fermée et couverte de glaces l'hiver (la Finlande ayant de plus accès à l'océan Glacial Arctique souvent gelé), ces pays sont *continentaux*.

Superficie. — Finlande : 13 fois la Belgique; — Esthonie : $1\frac{1}{2}$ fois; — Livonie : 2 fois; — Lithuanie : 4 fois.

Relief. — La Finlande forme un *plateau granitique*, les autres États sont dans la *plaine Baltique*.

Climat. — Ces États ont un climat *continental*, très froid en hiver à cause de leur latitude.

Hydrographie. — Peu de fleuves importants : le

Niemen au S. de la Lithuanie, la *Duna* en Livonie; mais plus de 1500 lacs en Finlande.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — Finlande, $3\frac{1}{2}$ millions d'habitants; — Esthonie, $1\frac{3}{4}$ m.; — Livonie, $2\frac{1}{2}$ m.; — Lithuanie, 6 m.

Gouvernement. — Ces quatre États sont des *républiques unitaires*.

Villes principales. — Helsinki ou Helsingfors (170), capitale de la Finlande; Tallina ou Reval (160), capitale de l'Esthonie; Riga (530), capitale de la Livonie et port important sur le golfe du même nom; Kovno (82), capitale de la Lithuanie.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE — Ces pays sont plutôt agricoles : culture de *seigle* surtout, et aussi de *lin* et de *chanvre*, mais la Finlande possède des gisements importants de minerais de *fer*. La Livonie et la Finlande ont des centres *métallurgiques*, la Finlande exploite ses *forêts* et fabrique de la *pâte à papier*.

RUSSIE (voir carte 31).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — Baigné par des mers *presque fermées* ou par des mers *intérieures* ou souvent *bloquées par les glaces*, cet État est un pays *continental*, et sert de transition entre l'Europe et l'Asie.

Relief. — L'Europe orientale est une région de *faible relief*, enfermée dans un cadre de hautes montagnes (Karpates à l'W., Oural à l'E. et Caucase au S.-E.); elle fait partie de la *grande plaine Baltique*. Son immensité et son horizontalité sont ses caractères distinctifs.

Climat. — Le climat, du type continental, est *excessif*, avec des hivers longs et rigoureux, des étés courts et chauds. La Crimée jouit du climat *méditerranéen*.

Hydrographie. — Les fleuves sont de *régime oriental* : gèles en hiver, navigables le restant de l'année. Citons : la *Volga* qui se jette dans la Caspienne, le *Don* et le *Dniéper*, qui coulent vers la mer Noire.

GÉOGRAPHIE HUMAINE — Population. — 80 millions en Russie d'Europe, 36 en Ukraine.

Gouvernement. — La Russie proprement dite ou *Russie des Soviets* est une république unitaire, avec Moscou comme capitale.

Vers la périphérie de l'ancienne Russie impériale, se sont formés des États nouveaux, tels la Finlande, l'Esthonie, la Livonie, la Lithuanie et la Pologne, qui paraissent devoir rester indépendants, tels la Tauride, le Kouban, le Don, la Géorgie, le Daghestan, qui ont vécu un certain temps d'une vie indépendante et pourraient revivre encore, tel l'État ukrainien ou *Ukraine*, avec Kiew comme capitale, qui a été reconnu comme État indépendant, mais aujourd'hui est sous la domination du gouvernement de Moscou. Tous ces États nouveaux étaient ou sont des *républiques unitaires*.

Villes principales : Saint Pétersbourg ou Pétrograd ($1\frac{1}{2}$ million), ancienne capitale de la Russie impériale; — Moscou ($1\frac{1}{2}$ million), grande cité industrielle, capitale de la Russie des Soviets; — Odessa (631), premier port de commerce; — Kiew (620), grand entrepôt de céréales, de sucre et de bois, capitale de l'Ukraine; — Kharkow (260), centre métallurgique; — Astrakhan (163), fourrures; — Toula (140), le Liège de la Russie; — Nijn-Novgorod (104), foire célèbre.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — *Pays agricole* et d'*élevage*, la Russie n'a qu'une *industrie naissante*. L'Ukraine est surtout pays agricole.

Agriculture. — La plaine russe comprend quatre zones.

Ces zones sont, du N. au S. : les *toundras*, marais glacés; les *forêts*; les *terres noires* (Ukraine et plus à l'est), riches en céréales et en cultures industrielles, lin, chanvre, betterave à sucre, pomme de terre; les *steppes*, plaines herbacées, propres à l'élevage, (chevaux, bêtes à cornes, porcs). — Le renne vit dans le N., le chameau dans le S.

Industrie. Elle commence à se développer.

La *houille* est extraite dans trois bassins (Donetz, Oural, Centre); le *pétrole*, dans le Caucase. — L'Oural est la grande région minière : *minerais usuels* et *minerais rares* ou *précieux*. — La *métallurgie* a ses principaux centres dans les trois bassins houillers, à Toula, Perm, Kharkow, Moscou. — Les industries *textiles* sont bien représentées, surtout l'industrie *cotonnière* à Saint-Pétersbourg et Moscou. — Nombreuses industries *agricoles*; exploitation des *forêts*; *tanneries*, *pelletteries*, etc.

Dans l'état politique actuel, l'industrie et le commerce de la Russie des Soviets sont sans importance.

ROUMANIE (voir carte 31).

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La Roumanie, pays de l'Europe centrale, s'étend au N. de la presqu'île des Balkans, entre la mer Noire, à l'Est, et la Hongrie à l'W.

Superficie. — 10 fois la Belgique.

Relief. — La Roumanie s'étend de part et d'autre de la partie sud des Karpates et des monts de Transylvanie; elle comprend le *plateau de Transylvanie*, les *plaines de Valachie* et de la *Moldavie* et la *Bessarabie*.

Climat. — Le climat est excessif : très chaud en été dans les plaines, un peu moins chaud sur les plateaux et montagnes; très froid en hiver à cause des vents continentaux soufflant du N.-E.

Hydrographie. — Le *Danub* forme, dans le sud, une excellente voie commerciale débouchant dans la mer Noire; son principal affluent est, en Roumanie, le Prut.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 16 millions d'habitants.

Gouvernement. — La Roumanie est une *monarchie constitutionnelle*; le roi partage le pouvoir législatif avec un parlement composé de deux Chambres; le *Sna* et la *Chambre des députés*.

Villes principales : Bucarest (345 m.), capitale, en Valachie, centre de commerce et d'industrie; — Kichinev

(128 m.), en Bessarabie; — Czernovitz (94 m.), en Bukovine; — Jassy (75 m.), en Moldavie.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — La Roumanie est un pays surtout *agricole* et d'*élevage*.

Agriculture. — Les plaines d'alluvions, très fertiles, font de la Roumanie un *pays de grande culture*, produisant d'abondantes récoltes de *froment* et de *maïs*, puis d'*orge*, de *colza*, de *châvre*; on y rencontre aussi beaucoup de vignobles et de grandes forêts.

Élevage. — Partout on s'occupe de l'élevage des *bestiaux*, bêtes à cornes et moutons; les porcs sont nombreux en Transylvanie; l'esturgeon est pêché dans le Danube.

Productions minérales. — Les ressources minérales ne sont pas encore toutes exploitées; le pays fournit de la *houille*, du *sel gemme* et du *pétrole*.

Industrie. — L'industrie consiste surtout dans l'exploitation des mines de pétrole et de sel gemme, et dans la transformation des produits agricoles : *minoteries*, *distilleries*, *brasseries*, *sucrieries*.

Commerce. — Le commerce de la Roumanie en 1913 (sans la Transylvanie, la Bukovine et la Bessarabie) dépassait un milliard de francs.

Nous achetions en Roumanie des céréales surtout (notre principal fournisseur, pour 180 millions, en 1911).

PÉNINSULE DES BALKANS.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — La péninsule des Balkans, la plus orientale des trois presqu'îles méridionales de l'Europe, présente aussi les contours les plus déchiquetés, et se complète par plusieurs archipels.

Relief. — Le relief est très *accidenté*. — Le pays est couvert de montagnes, enserrant des vallées étroites, qui forment comme autant de compartiments. Par suite de l'existence d'un rebord montagneux le long de la côte occidentale, la presqu'île tourne le dos à l'Europe et oriente ses pentes vers l'Asie.

Climat. — Le climat est *modéré* à l'intérieur, *méditerranéen* sur les côtes.

Hydrographie. — Les fleuves sont de régime méditerranéen : ou torrentueux, ou presque à sec. Seul le Danube, qui limite la presqu'île des Balkans, vers le N., est une voie navigable de premier ordre.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Divisions politiques. — La péninsule comprend trois royaumes constitutionnels, une principauté, une ville libre et un territoire qui, actuellement, est internationalisé.

État Yougoslave ou royaume des *Serbes, Croates et Slovènes*, 8 fois la Belgique, 12½ millions d'hab.; capitale Belgrade (90); en fait partie l'ancien royaume de Monténégro (cap. Cettigné).

Bulgarie : 3½ fois la Belgique; 4½ millions; capitale, Sofia (103).

Grèce : 5 fois la Belgique; 7 millions; capitale, Athènes (170); port, Le Pirée (72).

Albanie (principauté), 1 fois la Belgique; 800.000. *Constantinople* (950) et environs (1½ million en tout). *Fiume*, ville libre.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Agriculture; industrie. — Pays agricoles.

Constantinople a quelques industries spéciales, comme *maroquinerie*, *tapis*, *armes blanches*.

La *Bulgarie* est surtout *agricole* : *froment*, *vigne*, *tabac*, *roses* (Kazanlik).

La *Yougoslavie* vit uniquement de l'*agriculture*, de l'*élevage* (porcs et moutons), des *cultures fruitières* et de l'*exploitation forestière*.

La *Grèce*, au sol montagneux et pauvre dans le S. (un tiers improductif), tire ses principales ressources des *cultures fruitières méditerranéennes* : *vigne*, *olivier*, *orange*, *citronnette*, *figuier*, *amandier*, *mûrier*.

NORD ET EST DE L'EUROPE



ASIE



GÉOGRAPHIE DE L'ASIE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — L'Asie forme le N.-E. de l'ancien continent. Elle est étroitement rattachée aux autres parties du monde.

Du côté de l'W., elle est comme soudée à l'Europe, qui n'est que la plus vaste des péninsules asiatiques; au S.-W., elle est reliée à l'Afrique par l'isthme de Suez; au S.-E., elle se prolonge vers l'Australie par la presqu'île de Malacca et l'archipel de la Sonde; au N.-E., elle n'est séparée de l'Amérique que par le détroit de Bering, large de moins de 100 Km. et souvent pris par les glaces.

Superficie. — 4 fois l'Europe; c'est la plus étendue des parties du monde.

Relief. — L'Asie est, par excellence, la *contrée des plateaux*. Tout l'intérieur est constitué par un immense massif, le *Plateau central*, soutenu par de *puissantes chaînes de montagnes* et autour duquel s'étagent des plateaux moins élevés et des *plaines*.

Plaines. — Les plaines qui, en Europe, occupent les deux tiers de la superficie totale, ne forment guère plus du quart de l'Asie : c'est d'abord la vaste *plaine sibérienne*, continuation de la grande plaine Baltique de l'Europe, qui va des rives de la mer Caspienne jusqu'au détroit de Bering; puis la *plaine chinoise*, dans le bassin inférieur du fleuve Jaune et du fleuve Bleu, et la *plaine hindoue*, sur les bords du Gange et de l'Indus, toutes deux d'une admirable fertilité; enfin, dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre, l'ancienne *Mésopotamie*, autrefois si florissante.

Plateaux. — Sur le *plateau central*, on distingue : le plateau du *Tibet*, le plus élevé du monde (5.000 m. d'altitude moyenne), le plateau de *Pamir* et le plateau de *Gobi* (Mongolie) qui forme un immense désert; — les autres plateaux sont ceux du *Dékan*, en Hindoustan, de l'*Iran*, entre la mer Caspienne et la mer d'Oman, d'*Anatolie* ou d'Asie Mineure et d'*Arabie*.

Montagnes. — L'Asie possède la plus haute chaîne de montagnes, l'*Himalaya*, et le sommet le plus élevé du globe : le pic *Everest* (8.882 m. d'altitude). Une caractéristique des chaînes asiatiques est leur disposition en forme d'arcs.

Iles et presqu'îles. — L'Asie est bordée à l'E. par une longue suite d'îles, formées par une grande chaîne de montagnes en partie sous-marine et renfermant de nombreux volcans; elle se termine vers le S., par trois péninsules.

Climat. — Située tout entière au N. de l'équateur, l'Asie a les trois quarts de ses terres dans la zone tempérée; elle est, en effet, comprise en majeure partie entre le cercle polaire arctique, qui passe par le N. de la Sibérie, et le tropique du Cancer, qui coupe les trois presqu'îles méridionales, Arabie, Hindoustan, Indo-Chine.

Le climat, dans l'ensemble, est *excessif*; mais à cause des diversités de latitude et d'altitude, il est nécessairement fort varié : très rigoureux, l'hiver, en Sibérie; très chaud l'été, très froid l'hiver, sur le Plateau central; tropical dans le S. L'Asie renferme en même temps le *pôle du froid* et le *pôle du chaud*, c'est-à-dire les

deux points où l'on a observé la plus basse température (— 63° en Sibérie) et la plus haute (+ 65° au voisinage de la mer Rouge). — L'Hindoustan, l'Indo-Chine et la Chine Orientale sont soumis au régime des vents de *moussons* : dans l'Hindoustan, une mousson humide déversant, du S.-W., des pluies copieuses d'avril à octobre; une mousson sèche, du N.-E., régnant pendant les six autres mois de l'année, d'octobre à avril.

Hydrographie. — L'Asie a un littoral assez découpé; mais les mers ne pénètrent pas assez loin à l'intérieur des terres : certains points situés au centre du continent sont à près de 3.000 Km. de tout océan. — La région centrale, sèche, est occupée par des *bassins fermés* (lacs du Plateau central, lac d'Aral, mer Caspienne), sans écoulement vers la mer; mais de grands fleuves dont plusieurs comptent parmi les plus longs et les plus abondants du monde, desservent tout le pourtour : fleuves *sibériens* (Obi, Iénisséi, Léna, Amour), malheureusement gelés pendant de longs mois et aboutissant à une mer encombrée de glaces; fleuves *chinois* (fleuve Jaune et Yang-tsé), excellentes voies navigables, mais redoutables par leurs inondations; fleuves *indo-chinois* (Mékong), entrecoupés de rapides; fleuves de l'*Inde* (Gange, Indus), puissants et formant des deltas; Tigre et Euphrate, se réunissant en une embouchure commune, le Chat-el-Arab.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 850 millions d'h. répartis irrégulièrement : peu dans le N. et le centre, beaucoup dans l'E. et le S.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions. — La variété humaine la plus répandue est la *variété mongole*, à peau jaune clair et yeux en amandes (Asie orientale).

On distingue encore la *variété dravidienne*, à peau brun foncé (Hindoustan); la *variété indo-afghane*, à peau brun clair (Hindoustan et Afghanistan); la *variété sémite* à peau blanche basanée et nez aquilin (Asie occidentale); la *variété négrito*, à peau brun rouge et cheveux crépus (presqu'île malaise); la *variété aïno*, à peau brun clair (nord du Japon); la *variété turco-tartare* (Turkestan).

Les groupes ethniques principaux sont les groupes *mongol*, *chinois*, *japonais*, *hindou*, *iranien*, *arabe* et *turc*.

Les principales langues sont le *japonais*, le *chinois*, l'*hindoustan*, l'*arabe* et le *turc*.

Les quatre grandes religions sont : le *brahmanisme*, dans l'Inde; le *bouddhisme*, dans l'Indo-Chine, la Chine et le Japon; l'*islamisme*, qui a pour domaine la plus grande partie de l'Asie occidentale : Arabie, Anatolie, Perse, Inde (centre religieux, La Mecque, en Arabie); enfin le *christianisme*, qui a eu son berceau en Palestine, et qui compte des groupements en Sibérie, en Arménie et en Syrie, et des adeptes dispersés en divers pays.

Il faut y ajouter le *confucianisme*, le *taoïsme* et le *culte des ancêtres* en Chine; le *lamaïsme* dans le Tibet (Lhassa); le *shintôïsme* au Japon; le *judaïsme* en Palestine; l'*animisme* des peuples non civilisés (N. de la Sibérie).

Divisions politiques. — La moitié environ de l'Asie appartient à des puissances européennes, Russie, Angleterre, France surtout. Mais l'Asie compte encore d'importants États indépendants : empire du Japon, Chine, royaume de Siam, émirat d'Afghanistan, empire perse, etc.

1. La *Russie d'Asie* est formée de la *Sibérie* et de l'*Asie centrale russe*. — La Sibérie est une vaste plaine, de climat excessif, et l'une des contrées les moins peuplées du globe; elle comprend les mêmes zones de végétation que la Russie, et produit du blé, du bois et de l'or. Le transsibérien la traverse d'un bout à l'autre. — L'Asie centrale russe, parsemée de steppes et de déserts, est une région de *culture* (céréales, coton) et d'*élevage* (chèvres, chevaux, chameaux, bœufs); elle est parcourue par le transcaspien. Le Turkestan en est la partie S.

Villes principales. — Tachkent, Irkoutsk.

2. Le *Japon* est un empire insulaire, occupant à l'E. de l'Asie une situation analogue à celle des Iles Britanniques à l'W. de l'Europe. C'est à la fois un pays de *culture* (riz, thé et mûrier, fleurs, parmi lesquelles la fleur nationale, le chrysanthème), et un pays *industriel* (houille, cuivre, soie et coton, porcelaine, usines métallurgiques, constructions navales); enfin, surpeuplé et modernisé, le Japon est devenu une grande puissance *économique* et *militaire*, qui prétend à la domination de l'Extrême-Orient et du Pacifique. La Corée (Séoul), Formose et les colonies allemandes au N. de l'Équateur sont ses colonies.

Villes principales. — Tokio, la capitale; Yokohama, son port; Kyoto, et son port Osaka.

3. La *Chine* est une république, qui compte 350 millions d'hab., soit les 3/4 de l'Europe. C'est avant tout un pays *agricole*, grand producteur de riz (base de la nourriture), de thé (la boisson nationale) et de soie (élevage du ver à soie). Longtemps fermée aux étrangers, elle s'est enfin ouverte à l'industrie et au commerce de l'Europe. L'Angleterre, la France et la Russie y possèdent des *concessions*.

Villes principales. — Pékin, la capitale; Canton, Shanghai, Hankow, Fouchéou, Hangtchéou, Nankin. Aux Anglais, Hong-Kong.

4. L'*Indo-Chine*, qui ne compte plus qu'un État indépendant, le royaume de *Siam*, capitale Bangkok, est partagée entre la France, à l'E., et l'Angleterre à l'W. La France y occupe le *Tonkin* (Hanoï), l'*Annam*

(Hué), la *Cochinchine* (Saïgon), le *Cambodge* et le *Laos*. L'Angleterre y possède principalement la *Birmanie* avec Rangoun, et *Singapore*.

5. L'*Hindoustan*, qui, comme la Chine, possède une population très dense (300 millions), est la perle du domaine colonial britannique, dont il forme l'*empire des Indes*. C'est le pays du riz, du froment, du thé, de la canne à sucre, du coton et du jute; grâce à la houille, l'Inde devient *industrielle* (tissage de coton et de jute) et elle est déjà une puissance *commerciale*. — Au sud, l'île de Ceylan, colonie anglaise.

Villes principales. — Calcutta, Bombay, Madras, Bénarès, Delhi.

6. Les pays de l'*Iran* sont la *Perse*, capitale Téhéran, l'*Afghanistan* capitale Caboul, et le *Belouchistan* (sous protectorat anglais; v. pr. Khelat). C'est une région aride, de population très clairsemée, dont les ressources agricoles ne sont presque pas exploitées, faute de voies de communication, et que convoitent l'Angleterre et la Russie.

7. L'*Arabie* est une vaste presque-île occupée au centre par des déserts, et dont le littoral, sur la mer Rouge et le golfe Persique, forme le royaume de l'*Hedjaz* et de petits États protégés par l'Angleterre. *Aden* est colonie anglaise.

Villes principales. — La Mecque (cap. de l'Hedjaz) et Médine.

8. L'ancienne *Turquie d'Asie* et la *Transcaucasie* comprennent des régions de ressources et d'aspect variés, telles que l'*Anatolie* (qui reste turque), l'*Arménie* (devenue indépendante), la *Syrie* (en partie administrée par la France), la *Mésopotamie* (royaume protégé par l'Angleterre), la *Palestine* (administrée par l'Angleterre), la *Géorgie* et l'*Azerbeïdjan* (ces deux dernières en Transcaucasie, républiques indépendantes), enfin le vilayet de Smyrne (possession grecque).

Villes principales. — Smyrne, Bagdad, Damas, Jérusalem, Tiflis, Bakou.

Géographie économique. — Dans le règne minéral, l'Asie est caractérisée par l'abondance des *métaux précieux* et des *pierres précieuses*. — Sous le rapport de la flore, elle possède *toutes les zones de végétation*, depuis la toundra jusqu'aux plantes des tropiques en passant par les productions des pays tempérés (blé dans le Pendjab et la vallée du Gange). — La faune se diversifie également : rennes et animaux à fourrures dans les plaines du N.; chameaux, yaks, chèvres, dans les régions élevées du centre; buffles, tigres, éléphants dans les contrées chaudes du S. — L'*industrie* compte quelques branches spéciales (porcelaines, soieries, cotonnades, tapis, parfums).

Le *commerce* de la Belgique avec l'Asie se fait presque uniquement avec les Indes anglaises, la Chine, le Japon et l'Indo-Chine.

ASIE.



AFRIQUE PHYSIQUE



GÉOGRAPHIE DE L'AFRIQUE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation — L'Afrique forme la partie S.-W. de l'ancien continent. Elle est rattachée à l'Asie, au N.-E., par l'isthme de Suez; au N., la Méditerranée l'unit à l'Europe plus qu'elle ne l'en sépare, le détroit de Gibraltar et le seuil de Sicile n'ayant que quelques kilomètres de largeur; à l'W., l'Atlantique s'interpose entre elle et l'Amérique; c'est seulement au S. qu'elle est complètement isolée: elle regarde vers les grandes étendues désertes de l'Océan Glacial Antarctique.

Superficie. — Trois fois l'Europe.

Relief. — L'Afrique est un immense plateau, bordé de chaînes côtières, qui descendent en terrasses jusqu'au niveau de la mer. On a assez justement comparé son aspect général à celui d'un plat retourné. — Le plateau central se creuse en une dépression, formée d'une série de cuvettes ou de bassins et parsemée de grands lacs; elle est coupée au N., de l'Atlantique à la mer Rouge, par une sorte de plate-forme, le désert du Sahara, et, au S., elle se relève beaucoup plus dans l'Afrique australe anglaise. — La forme générale est massive: c'est la plus fermée des parties du monde. Aussi le centre de l'Afrique est-il resté très longtemps inexploré.

Climat. — L'Afrique est le pays tropical par excellence: traversée par l'équateur et par les deux tropiques, elle n'a qu'un cinquième de ses terres dans la zone tempérée. Aussi est-elle la plus chaude des parties du monde. — En partant de l'équateur, les zones climatiques se répètent symétriquement de part et d'autre: d'abord la zone équatoriale, à cheval sur l'équateur, constamment chaude et très humide; deux zones tropicales (Soudan au N., Zambézie au S.), presque uniformément chaudes aussi, mais avec une saison de pluies alternant avec une saison sèche; deux zones désertiques (Sahara au N., Kalahari au S.), caractérisées par de grands écarts de température et une sécheresse extrême; enfin deux zones tempérées chaudes (région méditerranéenne au N.; région du Cap au S.).

La région intertropicale est soumise à l'action des alizés, vents permanents qui, toute l'année, soufflent du N.-E. dans l'hémisphère N. et du S.-E., dans l'hémisphère S.

Hydrographie. — L'Afrique a des rivages peu découpés. Cette configuration des côtes explique la structure massive de ce continent et l'état social arriéré de l'intérieur. — Les fleuves eux-mêmes (Nil, Sénégal, Niger, Congo, Orange, Zambèze) sont de médiocres voies de pénétration: ils sont coupés de chutes et de rapides, en descendant du plateau central, et ils ont un régime très inégal. Aussi ne sont-ils jamais navigables que sur des portions de leurs cours ou bien à

la saison des hautes eaux. A noter, outre les rapides des fleuves africains, cette autre caractéristique: la courbe, presque une boucle, que beaucoup décrivent. — L'Afrique centrale est, avec l'Amérique du N., la contrée des grands lacs (Victoria, Tanganika, Nyassa).

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — Environ 150 millions d'habitants.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions — Les variétés humaines les plus importantes de l'Afrique sont les variétés berbère, sémite et nègre.

Les variétés berbère et sémite, à peau blanche basanée, et à taille élevée habitent tout le nord, du Maroc à la mer Rouge; la variété éthiopienne, à peau brun rouge et cheveux frisés, en Abyssinie; la variété nègre, à peau noir foncé, cheveux crépus et taille élevée, dans le Soudan, la Guinée, le Congo, l'Est Africain et les territoires plus au sud jusqu'à la colonie du Cap; la variété négrito, à peau brun rouge, cheveux crépus, taille très petite, de-ci de-là en Afrique centrale; la variété hottentote, à peau brun jaunâtre, en Afrique australe.

Les groupes ethniques principaux sont les groupes arabo-berbère (Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Égypte), nigritien (du Soudan et de la Guinée), éthiopien (Abyssinie), pygmée, bantou (Congo belge, Est Africain, Mozambique) hottentot-boschiman (Kalahari) et malgache (Madagascar).

Tous ces peuples ont leur langue particulière. Le *lurc* et l'*arabe* se parlent dans le N. de l'Afrique; le *souahéli*, moitié arabe et moitié bantou, est la langue commerciale de tout l'W. de l'océan Indien; l'anglais, le français, le portugais, le hollandais sont usités dans les colonies européennes.

Les religions sont aussi très différentes: la plupart des nègres pratiquent le fétichisme; — l'islamisme, professé par les Berbères et les Arabes, s'est propagé loin vers le S. et le S.-E.; — le christianisme compte des adeptes en Égypte et en Abyssinie, et dans les colonies européennes.

Divisions politiques. — L'Afrique est à peu près entièrement aux mains des Européens: les seuls États indépendants sont l'empire d'Abyssinie (cap. Adis-Abeba), la république nègre de Libéria (cap. Monrovia) et l'Égypte (cap. Le Caire) qui vient d'être déclarée autonome par l'Angleterre. Tout le reste est partagé (possession, protectorat, occupation) entre la France, l'Angleterre, la Belgique, le Portugal, l'Espagne et l'Italie.

1. La France possède le tiers du territoire de l'Afrique. Son domaine colonial se compose de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc; de l'Afrique occidentale française (Sénégal, Haut-Niger, partie de la Guinée, sphère d'influence du Sahara), de l'Afrique équatoriale française (Congo français, Oubangi-Chari, Tchad); du

Somali français (Djibouti), et des îles *Madagascar*, *Réunion* et *Comores*.

Population totale : 35 millions.

La richesse de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc consiste surtout en produits agricoles : céréales, olivier, vigne, primeurs.

Villes principales. — Alger, Tunis, Oran, Fez.

Le Sénégal exporte la gomme et l'arachide (centres princ. : Saint-Louis et Dakar); la Guinée, des bois d'ébénisterie, de l'huile de palme, du caoutchouc et de l'or; le Congo français, de l'ivoire et du caoutchouc; Madagascar, du riz et de l'or.

2. Le domaine colonial de l'Angleterre est presque aussi étendu que celui de la France, mais il est plus peuplé. Il comprend le *Soudan anglo-égyptien*, le *Soudan occidental* (Gambie, Sierra-Léone, Côte d'or, Nigérie), l'*Union Sud-Africaine* (Cap, Orange, Transvaal), la *Rhodésie*, l'*Afrique orientale anglaise* ou colonie de *Kénia*, le *Somali* anglais et quelques îles dont *Zanzibar*, *Socotora*, *Maurice*, *Sainte-Hélène* et *Ascension*.

Population totale : 50 millions.

Sous le nom d'*Union Sud-Africaine*, l'Angleterre a groupé ses colonies de l'Afrique australe et leur a donné l'autonomie administrative : autrefois uniquement pays d'élevage (moutons et bœufs), cette région est devenue un des plus riches centres miniers du monde, le plus grand fournisseur d'or (mines de Johannesburg, au Transvaal) et de diamant (mines de Kimberley, dans l'Orange).

Villes principales. — Le Cap, Johannesburg, Prétoria.

3. L'Allemagne possédait en Afrique un domaine colonial plus étendu qu'important. Il comprenait quatre territoires : le *Togo* (côte de Guinée), le *Cameroun*, le *Sud-Ouest-Africain*, et l'*Est-Africain*. Ces territoires sont administrés par les puissances qui en ont fait la conquête (Angleterre pour la majeure partie de l'Est-Africain (devenu Territoire du Tanganika) et pour une partie du Cameroun et du Togo; France pour l'autre partie du Cameroun et du Togo; Belgique pour la partie N.-W. de l'Est-Africain; Union Sud-Africaine pour le Sud-Ouest-Africain). Sous peu, ces territoires seront définitivement partagés.

Population totale : 15 millions.

4. La Belgique possède le Congo belge, territoire 80 fois plus grand que la mère-patrie; il s'étend du lac Tanganika à l'Océan Atlantique, avec malheureusement une frontière maritime peu étendue (voir l'étude spéciale, pp. 52-54).

5. Le Portugal occupe une partie de la *Guinée*, les îles *Madère* et du *Cap Vert*, l'*Angola* ou Congo portugais, le *Moçambique* ou Afrique orientale portugaise et les *Açores*.

48

6. L'Espagne détient les îles *Canaries*, les *Présides* (forteresses) *marocaines* et le territoire avoisinant, le *Rio de Oro*, sur la côte saharienne, et la *Guinée* espagnole, enclavée dans le Cameroun.

7. L'Italie possède l'*Érythrée*, le long de la mer Rouge, le *Somali* italien, la *Libye* (*Tripolitaine* et *Cyrénaïque*).

8. *Tanger* est ville internationalisée.

9. *Égypte*. — Sous l'autorité d'un roi, l'Égypte est devenue autonome, mais l'Angleterre s'y est réservée certains droits. Le pays devait sa fertilité proverbiale à l'inondation annuelle du Nil; l'irrigation, entretenue par la construction de grands barrages, en a considérablement accru la production agricole : froment, riz, coton, canne à sucre. L'industrie se développe, notamment l'industrie cotonnière. Par le canal de Suez (Port-Saïd à Suez), l'Égypte commande la route maritime vers l'Inde.

Villes principales. — Le Caire, ville la plus peuplée de l'Afrique; Alexandrie, le plus grand port.

Géographie économique. — Dans le règne minéral, l'Afrique est caractérisée, comme l'Asie, par la richesse des métaux précieux et des pierres précieuses. Ses ressources en métaux usuels ne sont pas encore bien connues; le fer est commun en Algérie et le cuivre au Katanga (Congo belge).

Sous le rapport de la flore, on distingue : 1^o la forêt équatoriale, immense, presque impénétrable, riche en bois de construction et d'ébénisterie, en essences à caoutchouc, en palmiers à huile, cocotiers et bananiers; 2^o sur le pourtour de la précédente, la savane, couverte de hautes herbes (brousse ou steppe) ou parsemée d'arbres (parc), et dont la mise en culture produit des céréales (sorgho, maïs, millet), l'arachide et le coton; ses arbres et ses arbustes fournissent les gommés de toute espèce; 3^o dans les deux zones tempérées chaudes, les cultures fruitières, oranger, citronnier, figuier, olivier, palmier-dattier, vigne, ainsi que le chêne-liège, le cèdre et les céréales.

La faune africaine est caractérisée par l'ampleur des formes ou la haute stature des individus : éléphant, rhinocéros, girafe et tous les grands carnassiers, comme aussi par le grand nombre d'espèces nuisibles, notamment la sauterelle dans le N. et la mouche tsé-tsé dans l'Afrique centrale.

A part quelques branches indigènes (maroquins, sucre de canne, vins, gommés), l'Afrique n'a pas d'industrie.

Le commerce avec la Belgique est peu important : plus de la moitié se fait avec le Congo belge, (voir p. 54), le reste à peu près exclusivement avec l'Égypte, l'Algérie et le Cap.

AFRIQUE



GÉOGRAPHIE DE L'AMÉRIQUE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — A la différence de l'ancien continent, qui est orienté de l'W. à l'E., le continent américain s'étend du N. au S., d'un pôle vers l'autre; il s'allonge entre deux océans, le Pacifique et l'Atlantique; celui-ci l'isole de l'Europe et de l'Afrique; l'autre l'éloigne de l'Asie, sauf au N. ou les deux contrées se rapprochent sensiblement au détroit de Bering.

Il se compose de deux grandes presqu'îles triangulaires, très larges au N. et s'effilant en pointe vers le S. : l'*Amérique du Nord* et l'*Amérique du Sud*, que relie l'isthme de Panama.

Superficie. — 4 fois l'Europe dont plus de la moitié en Amérique du N., un peu moins en Amérique du S.

Relief. — Le relief est constitué, du N. au S., par une *longue succession de plaines* entre deux lignes de *hauteurs* : à l'W., la plus vaste chaîne de montagnes du globe (Montagnes Rocheuses et Cordillère des Andes); à l'E., une ligne moins élevée et moins continue (Monts Alléghanys, Massif des Guyanes, Massif Brésilien). La chaîne occidentale est volcanique, de sorte que les volcans de l'Amérique sont alignés, comme ceux de l'Asie, le long du Grand océan. — Dans sa configuration générale, l'Amérique méridionale présente une analogie frappante avec l'Afrique, mais le relief est tout différent.

Climat. — La disposition du pays, qui se développe vers le N. et vers le S. des deux côtés de l'équateur, donne aux deux Amériques *toute la succession des climats*, depuis les froids des terres arctiques jusqu'aux chaleurs de la zone torride.

L'Amérique du N. est traversée par le cercle polaire arctique et par le tropique du Cancer, l'Amérique du S. par l'équateur et le tropique du Capricorne : il en résulte que la première appartient en majeure partie à la zone tempérée, la seconde en majeure partie à la zone tropicale.

Hydrographie. — L'Amérique a des fleuves de *plaine* (Mackenzie, Saint-Laurent, Mississipi, Orénoque, Amazone, Rio de la Plata). Ils sont caractérisés par la longueur de leur cours, l'étendue de leur bassin et la puissance de leur débit : ils forment d'excellentes voies navigables, souvent faciles à relier l'une à l'autre. — Le Mississipi-Missouri est le plus long fleuve du monde (6.650 Km.); l'Amazone, le plus abondant et celui dont le bassin est le plus vaste. — L'Amérique du N. est, comme l'Afrique, le pays des grands lacs : Grand lac de l'Esclave, de l'Ours, Supérieur, Michigan, Huron, Érié, Ontario.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 200 millions d'habitants.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions. — La population indigène comprend plu-

sieurs *variétés humaines* caractérisées toutes par la peau d'un jaune chaud (dite cuivrée), sauf la variété esquimau qui a la peau d'un jaune brun et qui habite les régions polaires boréales.

Elle se divise en groupes ethniques dont les principaux sont les groupes *esquimau*, *indien*, et notamment les *Peaux-Rouges*, et *féugien*.

L'immigration a amené la prédominance des *blancs* : *anglo-saxons* dans l'Amérique du N., avec éléments *français* dans le Canada; *latins* au Mexique, dans l'Amérique centrale, les Antilles et toute l'Amérique du S. (Portugais au Brésil, Espagnols dans les autres contrées, avec nombreux métissages : créoles, etc.). — Dans le S.-E. des États-Unis, aux Antilles, dans les Guyanes et dans la partie orientale du Brésil, habitent des descendants d'esclaves *noirs* importés d'Afrique; — enfin des Chinois et des Japonais immigrés.

Les peuplades indigènes ont chacune leur idiome particulier. Chaque nation européenne a importé sa langue dans les régions qu'elle a colonisées.

Les peuplades encore incultes sont *fétichistes*. Le *christianisme* est la religion des pays occupés par les blancs : le protestantisme chez les Anglo-Saxons, le catholicisme chez les Latins.

Divisions politiques. — L'Amérique est aujourd'hui *le pays des républiques*.

AMÉRIQUE DU NORD. — Elle comprend : la *Puissance du Canada*, les *États-Unis*, le *Mexique* les petits États de l'*Amérique centrale*, les *Antilles* et le *Grönland*.

1. Le *Dominion* ou *Puissance du Canada* (cap. Ottawa) est une colonie britannique, jouissant d'une très large autonomie administrative. C'est une immense contrée, presque aussi grande que l'Europe, mais peu peuplée (8 $\frac{3}{4}$ millions d'h.) : cette faible densité de la population provient de ce que la plus grande partie du pays se compose, au N., de *solitudes*, au centre, de *forêts* qui s'étendent d'un océan à l'autre; seule, la région méridionale (la *Prairie* d'autrefois) a été convertie en champs de *céréales* d'une fécondité merveilleuse. Aux ressources *agricoles* et *forestières*, il faut ajouter les richesses *minières*, très variées, et notamment l'*or* du Klondike (Dawson City), les produits des *pêcheries* (morue de Terre-Neuve) et de la *chasse* (animaux à fourrures).

Signalons, parmi les voies ferrées le transcanadien (Halifax à Vancouver). — Les villes principales sont : Montréal, Toronto, Québec et Vancouver.

2. Les *États-Unis* (cap. Washington), forment une *république fédérale* composée de 48 États. La superficie vaut les $\frac{4}{5}$ de celle de l'Europe, et la population dépasse 105 millions d'h. Les États-Unis sont *la plus grande nation agricole* du monde, *la deuxième puissance industrielle* et *le deuxième État commerçant*. C'est un pays de *culture*, producteur de maïs et de ble au N.

et au centre, de coton et de canne à sucre dans le S.; c'est un pays d'élevage, producteur de viande, le premier pour l'élevage du porc et des bêtes à cornes; c'est un pays minier, il tient le premier rang pour la production de la houille, du fer, du cuivre, du plomb et du pétrole, et c'est le seul État qui soit à la fois grand producteur d'or (Californie et Alaska) et d'argent; c'est un pays industriel, qui excelle dans les industries alimentaires (meunerie et fabrication de conserves), et dans les industries métallurgiques, textiles et électriques; c'est un pays commerçant, dont le chiffre d'affaires dépassait 10 milliards de dollars, en 1919, ce qui le classe immédiatement après la Grande-Bretagne. Son outillage économique est complet: citons le chemin de fer du Pacifique, de New-York à San Francisco.

Les États-Unis comptent 67 villes ayant plus de 100.000 h., dont 3 dépassant un million et demi, et 8 autres un demi-million d'h. Les plus connues sont New-York (6 millions), par sa population la première ville du monde entier et par le tonnage de ses navires le premier port; Chicago (2 mil. 700 m.), type de « ville-champignon »; Philadelphie (1 mil. 825 m.); Saint-Louis, Boston, Baltimore, San Francisco, Nouvelle-Orléans.

3. Le Mexique (cap. Mexico), 17 millions d'h. est grand producteur d'argent. Port principal: Vera-Cruz.

4. Les États de l'Amérique centrale, au nombre de 6 (Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica, Panama), sont peu importants; les 5 premiers forment aujourd'hui une république fédérative.

5. Les Antilles, peuplées surtout de nègres, sont des colonies européennes ou américaines, sauf: Cuba (cap. La Havane), république protégée par les États-Unis, et Haïti, qui forme deux républiques indépendantes (Haïti et Saint-Domingue). Porto-Rico appartient aux États-Unis; la Jamaïque à l'Angleterre. Toutes ces îles, peuplées et fertiles, cultivent et exportent des denrées coloniales: café, tabac, canne à sucre, cacao.

6. Le Grönland est une terre glacée et presque déserte, appartenant au Danemark.

AMÉRIQUE DU SUD. — Elle comprend: la Colombie, le Venezuela, les Guyanes, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et le Brésil.

1 et 2. La Colombie (cap. Bogota), et le Venezuela (cap. Caracas), sont peu prospères. On y cultive le café et le cacao; l'élevage est pratiqué dans les llanos (plaines de l'Orenoque).

3. Les Guyanes sont des colonies européennes: Guyane anglaise, chef-lieu Georgetown; hollandaise, Paramaribo; française, Cayenne. Elles produisent de l'or.

4. L'Équateur (cap. Quito, ville située à une grande altitude, au milieu d'un cercle de volcans).

5. Le Pérou (cap. Lima) produit de l'or, de l'argent et du cuivre, et exporte le guano des îles Chinchas.

6. La Bolivie (cap. Sucre, moins peuplée que La Paz); c'est un État continental, où les métaux abondent.

7. Le Chili (cap. Santiago) a pour grand port Valparaiso. C'est un pays de mines au N., d'agriculture dans le centre, d'élevage dans le S.; il exporte du nitrate. Le transandin le relie à Buéno-Aires.

8. La République Argentine (cap. Buéno-Aires), grande comme 100 fois la Belgique, est peuplée de 8 $\frac{1}{2}$ millions d'h. seulement, dont plus d'un million d'immigrants venus d'Europe surtout. C'est un pays d'agriculture (froment et maïs) et d'élevage: 5 millions de chevaux, 25 millions de bœufs et 70 de moutons vivent sur les pâturages des pampas. C'est la contrée qui envoie le plus de grains en Belgique et qui, des États de l'Amérique du S., fait avec nous le chiffre d'affaires le plus considérable. Outre les céréales, il exporte des quantités de peaux, laines, viandes salées ou congelées, extraits de viandes, etc.

9 et 10. L'Uruguay (cap. Montevideo) et le Paraguay (cap. Assomption) ont les mêmes ressources.

11. Le Brésil (cap. Rio de Janeiro) est un immense État, grand comme les 7/9 de l'Europe, qui touche à presque tous les autres pays de l'Amérique du S. Il n'a que 30 millions d'h., la région littorale seule étant fortement peuplée; l'intérieur est le domaine de selvas ou forêts vierges, riches en caoutchouc et en essences de toute espèce. Le Brésil, autrefois grand fournisseur d'or et de diamants, est aujourd'hui un pays agricole. Au premier rang pour la production du caoutchouc, il occupe aussi la première place pour l'exportation du café. Les autres cultures dignes d'être notées sont: la canne à sucre, le coton, le riz, le cacao et le tabac. L'élevage est très développé.

Villes principales. — Rio de Janeiro (1 million 150) la capitale fédérale; San-Paulo, dont le port, Santos, est le grand marché du café; Bahia, Pernambouc, Para.

Géographie économique. — Dans le règne minéral, l'Amérique est caractérisée par l'abondance, à la fois, des métaux usuels et des métaux précieux. — Ayant toute la succession des climats, elle possède aussi toute l'échelle des formes de végétation. — La faune se distingue par la petitesse des formes et de la taille, et par la multiplicité des espèces.

L'industrie métallurgique et manufacturière est surtout localisée aux États-Unis; l'industrie agricole est à peu près générale.

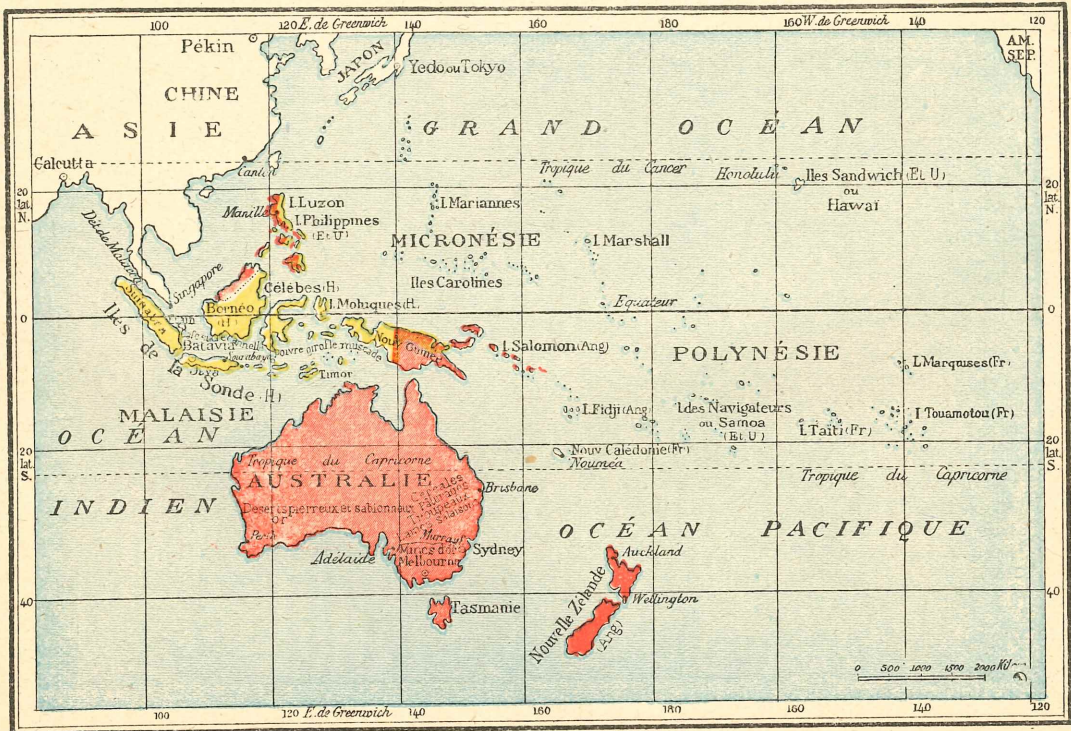
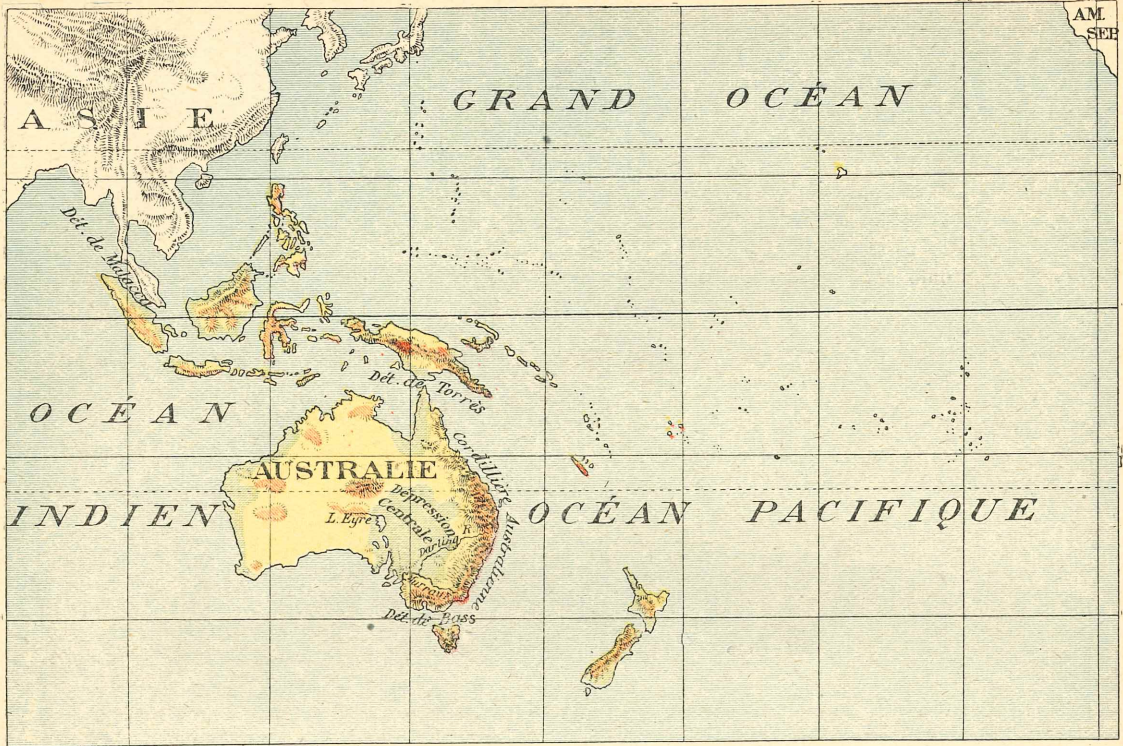
Les États-Unis d'Amérique font, avec la Belgique, un commerce évalué, pour 1920, à plus de 2 milliards de fr. Les pays d'Amérique avec lesquels nous commerçons, sont, par ordre d'importance, les États-Unis, la République Argentine, le Chili, le Brésil, le Canada, l'Uruguay, le Mexique, Cuba et le Pérou.

AMÉRIQUE



Ad Wesmael-Charlier, éditeur Namur.

1. OCÉANIE PHYSIQUE - 2. OCÉANIE POLITIQUE



GÉOGRAPHIE DE L'Océanie.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation. — L'Océanie se compose d'une infinité d'îles, éparées dans l'immensité de l'océan Pacifique, entre l'Asie et l'Amérique. Elles sont de dimensions très variées, depuis le récif qui dépasse à peine le niveau de la mer, jusqu'à la vaste terre d'Australie, dont on a fait un continent.

On y distingue la *Malaisie* (îles des Malais), appelée aussi *Insulinde*, la *Mélanésie* (îles des Noirs), la *Polynésie* (îles nombreuses), et la *Micronésie* (îles petites).

Superficie. — Elle est égale à celle de l'Europe.

Relief. — A l'W., les îles de l'Océanie forment en général, la continuation des terres et des montagnes d'Asie. Mais, au centre du Pacifique, une foule d'entre elles sont soit d'origine *volcanique*, soit d'origine *corallienne*, c'est-à-dire provenant du travail séculaire d'animalcules, d'infiniment petits, appelés madrépores. Ces dernières sont généralement plates et basses.

Climat. — L'Océanie, traversée par l'équateur, a presque partout un climat *tropical*; cependant, la température y est généralement salubre, parce que la grande chaleur est tempérée par les brises de mer.

Hydrographie. — Les îles océaniques n'ont que des cours d'eau côtiers, sans grande importance. Seul, le Murray, en Australie, a une longueur assez considérable : 2700 Km. (Danube 2800 Km.). — L'Australie renferme un grand nombre de lacs d'eau salée.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. — Population. — 60 millions d'h., dont 47 dans les Indes néerlandaises.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions. — Les indigènes sont classés en quatre variétés humaines :

La *variété australienne*, à peau brun chocolat et cheveux frisés, en Australie; la *variété mélanésienne*, à peau brun noir et cheveux crépus, dans la Mélanésie et la Nouvelle Guinée; la *variété polynésienne*, à peau jaune, dans la Polynésie; la *variété indonésienne*, à peau jaune, à Sumatra et à Bornéo.

Les groupes ethniques sont : *malais, papou, polynésien, micronésien, mélanésien et australien.*

Chaque groupe ethnique a sa langue; chaque nation européenne a importé la sienne dans ses colonies.

La religion des indigènes est le *jétichisme*; l'*islamisme* est assez répandu dans les Indes Néerlandaises; le *christianisme* a des adeptes un peu partout.

Divisions politiques. — L'Océanie appartient tout entière aux Européens, aux États-Unis et au Japon.

1. *Indes Néerlandaises.* Le domaine colonial de beaucoup le plus important est celui des Pays-Bas. Il compte 47 millions d'habitants et comprend : l'archipel de la Sonde (Sumatra, Java, Timor en partie, Flores)

la plus grande partie de Bornéo; Célèbes et les Moluques; en plus, l'ouest de la Nouvelle-Guinée. Le joyau de cet empire colonial est Java (4 fois la Belgique, 36 millions d'habitants); là se trouvent la capitale, Batavia, et Sourabaya la ville la plus peuplée et l'une des plus commerçantes. Les Indes néerlandaises fournissent des denrées coloniales, café, riz, sucre, épices, notamment des clous de girofle, du poivre et de la cannelle, ainsi que du tabac, du caoutchouc, de l'étain et du pétrole.

2. *République Australienne.* On désigne, sous ce nom, une colonie anglaise jouissant d'une large autonomie administrative, comme l'Union Sud-Africaine et la Puissance du Canada. Elle comprend l'Australie et la Tasmanie. L'Australie est un continent, grand comme les 4/5 de l'Europe, de forme massive comme l'Afrique, et peu peuplé (6 millions d'habitants, presque tous d'origine européenne) : l'intérieur est un désert. — La région la plus prospère est celle du S.-E.; par elle surtout, l'Australie est un pays *agricole* (céréales), plus encore un pays d'*élevage* (plus de 100 millions de moutons et de bœufs), grand exportateur de laines; enfin un pays *minier*, riche en *or*, argent, cuivre, houille. — L'Australie se caractérise par une faune qui lui est propre, aux formes bizarres, comme le kangouroo et l'ornithorynque, et par des végétaux, comme l'eucalyptus, dont les feuilles, au lieu de s'étaler au soleil, sont disposées verticalement.

Villes principales. — Sydney et Melbourne, types de villes champignons, Adélaïde et Brisbane.

3. La *Nouvelle-Zélande* est aussi une colonie anglaise, à peu près autonome, et florissante (1 million d'hab.), pays *agricole*, producteur d'avoine et de froment, pays d'*élevage*, pays *minier*, riche en *or* et en *houille*. La capitale est Wellington; Auckland un port important.

4. Les *Philippines* (10 millions d'h.) appartiennent aux États-Unis. La principale est Luzon, renfermant le chef-lieu, Manille. Elles produisent riz, canne à sucre, coton et surtout du tabac. — Aux États-Unis aussi, le groupe volcanique des îles *Sandwich* ou *Hawaï* (chef-lieu Honolulu), situé sur la route maritime des États-Unis vers l'Asie et vers l'Australie.

5. La France a comme principales possessions la *Nouvelle-Calédonie*, avec Nouméa, lieu de déportation; les îles *Tahiti* et les îles *Marquises*.

6. Le *Portugal* garde une partie de Timor.

L'Allemagne avait acquis les îles *Mariannes*, *Carolines* et *Marshall*; leur administration est confiée au Japon. Elle partageait, avec les Hollandais et les Anglais, la *Nouvelle Guinée*, et occupait quelques îles voisines; l'Australie les administrait, sauf les îles Samoa, remises à la Nouvelle-Zélande.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Situation; superficie.

— Le Congo belge, coupé inégalement par l'équateur, est situé au cœur de l'Afrique centrale. Il est borné au N. par l'enclave portugaise de Cabinda, par le Congo, l'Ubangi et le Bomu qui le séparent de l'Afrique Équatoriale française, par le Soudan anglo-égyptien; à l'E., par le Kenia et le Tanganika (colonies anglaises); au S., par la Rhodésie anglaise et l'Angola portugais; à l'W., par l'Atlantique avec lequel il communique par une sorte d'étroit couloir et par une côte de 40 Kilom. de longueur seulement.

Sa superficie est de 2.350.000 Km², soit 80 fois la Belgique.

Relief. — Le relief de notre colonie se présente sous forme d'une *cuvette centrale*, avec : 1^o une *bordure montagneuse* à l'W. qui sépare cette cuvette d'une étroite plaine côtière; 2^o de *hautes montagnes* à l'E., formant l'arête occidentale d'un effondrement dans lequel sont des lacs allongés; et 3^o un *plateau* au S. qui monte jusqu'à la ligne de séparation des eaux du Congo et du Zambèze.

On distingue cinq régions d'altitudes différentes :

1^o La *plaine côtière atlantique*, d'étendue restreinte et de 0 à 500 m. d'altitude, qui va de l'Océan au pied des Monts de Cristal.

2^o La *zone des Monts de Cristal*, traversée par le Congo, et une partie de la *zone périphérique* de la dépression centrale, de 500 à 1000 m. d'élévation.

3^o La *grande dépression centrale*, en forme de cuvette, dont le fond est occupé, entre autres, par les lacs Léopold II et Tumba et par le Moyen-Congo; vers l'E., elle se termine aux Stanley-Falls et tout autour, aux premières chutes rencontrées en remontant le cours des affluents et sous-affluents du Congo; elle est de 300 à 500 m. au-dessus du niveau de la mer.

4^o Les *terrasses* de l'Est et du Sud-Est, dont l'altitude va en augmentant jusqu'aux frontières de la colonie vers le S., et jusqu'à l'arête occidentale de la grande fracture, y atteignant jusqu'à 2000 m. de hauteur.

5^o La grande fracture ou *effondrement très allongé* dont la muraille occidentale est formée par les monts Mitumba qui se prolongent au S.-W. du lac Tanganika.

Entre les lacs Kivu et Édouard, s'élèvent les cônes volcaniques du *Mufumbiro*; entre les lacs Albert et Édouard, une montagne importante (5120 m.) : le *Ruwenzori*.

Climat. — Situé entièrement dans la zone *torride*, le Congo belge a un climat constamment chaud et des saisons déterminées surtout par la quantité de pluie.

D'une moyenne de 26^o à la côte, la température augmente au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'intérieur : elle n'est donc pas excessive mais comme elle varie peu, elle rend le séjour pénible aux Européens. Dans les régions élevées de l'Est et du Sud, l'altitude diminue de quelques degrés la température moyenne.

Une zone assez étroite, le long de l'équateur n'a qu'une saison humide qui dure toute l'année; il y tombe journellement des pluies intenses mais de peu de durée. Au N. et au S. de cette bande, l'année se partage entre une saison sèche et une saison de pluies, se présentant inversement suivant l'hémisphère. Les régions les plus éloignées de l'équateur, le Katanga notamment sont donc les moins arrosées, partant les moins humides.

Une température uniformément chaude et, pour cela déjà difficilement supportable, est rendue plus accablante pendant la saison des pluies parce que l'air est saturé d'eau; en outre des fièvres pernicieuses règnent dans les parties basses de la cuvette centrale et dans la région côtière. Sur les terrasses de l'Est et du Sud et dans toutes les parties élevées, tout particulièrement au Katanga, dans le Ruanda et l'Urundi, la chaleur moins forte et les pluies moins copieuses rendent le climat beaucoup plus salubre et plus favorable à la colonisation européenne : les familles belges établies au Katanga estiment que le climat y est plus agréable qu'en Belgique.

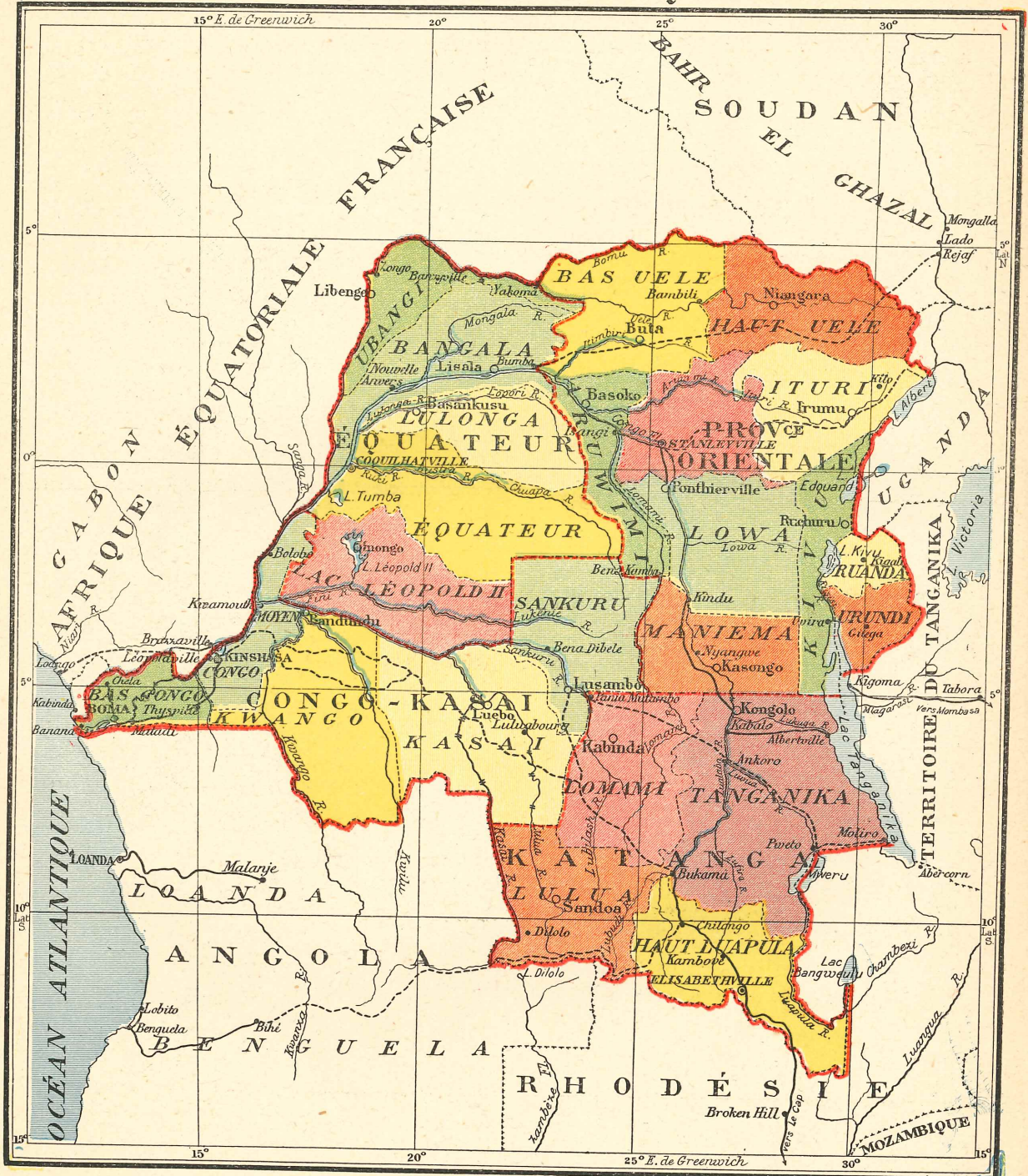
Hydrographie. — Le Congo belge appartient à deux bassins maritimes : celui de la Méditerranée par un affluent du Nil : la *Rucuru* qui descend du Mufumbiro et se jette dans le lac Édouard dont les eaux s'écoulent dans le lac Albert; celui de l'Océan Atlantique par le Congo et par un tout petit fleuve côtier, le *Chiloango*.

Le Congo est l'un des plus grands fleuves du monde : il a 4640 Km. de cours, et il vient au second rang après l'Amazone, par les dimensions de son bassin et le volume de ses eaux. De sa source à l'océan, il décrit une grande courbe et descend par des chutes et des rapides les terrasses étagées de l'intérieur. De tous les fleuves africains, il est le seul qui ait un débit à peu près régulier.

Le Congo prend sa source sous le nom de *Lubudi* à l'extrémité S.-E. du district de la Lulua, près de la ligne de séparation des eaux du Congo et du Zambèze. Son premier affluent de droite est le *Lualaba*, souvent considéré comme la source du Congo; il draine la partie occidentale du Katanga. Lubudi et Lualaba, réunis un peu avant Bukama, forment le Lualaba qui s'épanche bientôt en plusieurs lacs où il reçoit la *Lifira* qui draine la partie orientale du Katanga. A Ankoro, il est rejoint par un autre affluent, la *Luapula* qui reçoit le *Chanbezi* et les eaux du lac *Bangweulu*, traverse le lac *Mweru* et porte dans son cours inférieur le nom de *Luvua*. Plus au N. le Lualaba reçoit la *Lukuga* qui lui amène les eaux du lac *Tanganika*, alimenté surtout par le *Mlagarazi*, puis traverse par une série de chutes et de rapides les *Portes d'Efira*, en amont desquelles se trouve Kongolo, et en aval, K²ndu.

A partir de Kindu, le Lualaba s'appelle *Congo*, développe un bief navigable jusque Ponthierville, puis, sous l'équateur, forme des cataractes nommées les *Stanley-Falls*, entre Ponthierville et Stanleyville. Après les Stanley-Falls, le Congo entre dans la cuvette centrale où, sur un

CONGO POLITIQUE



parcours de 1450 kilomètres, aucune chute ne vient plus interrompre la navigation avant les rapides du Bas-Congo. Il commence alors une courbe immense au N. de l'équateur, s'élargit considérablement et reçoit ses principaux affluents : à Isangi, le *Lomami* qui vient du Bas Katanga et coule parallèlement au fleuve; à Basoko, l'*Aruwimi-Ihuri*; à Coquilhatville, le *Ruki*; plus loin, à droite, l'*Ubangi* formé de deux rivières l'*Uele* et le *Bomu* qui drainent les eaux de la partie septentrionale de la colonie et d'une partie de l'Afrique équatoriale française; à Kwamouth enfin, le *Kasai* qui, venant de l'Angola portugais, draine par ses nombreux affluents, notamment la *Luuu*, le *Sankuru* et le *Fini*, tout le S.-W. de la colonie. Puis le fleuve s'élargit en un vaste lac, le *Stanley-Pool*, sur les rives duquel se trouvent d'une part Kinshasa et Léopoldville, d'autre part Brazzaville.

Le Congo entaille ensuite les Monts de Cristal, s'y creuse un lit coupé des 32 cataractes dites du Bas Congo ou de *Livingstone*, au sortir desquelles commence, à Matadi, son estuaire qui va s'élargissant. Sur cet estuaire : Boma, puis près de l'océan, Banana.

Quelques-uns des grands lacs africains se rencontrent sur la frontière E. de notre colonie où, dans la grande fracture, dorment les lacs : Tanganika, Kivu, Edouard, Albert. Dans la cuvette centrale s'étalent les lacs Tumba et Léopold II, restes de l'ancienne mer fermée qui occupait autrefois la cuvette centrale. Le Congo, avant de franchir les Monts de Cristal, s'élargit en une vaste nappe d'eau : le Stanley-Pool.

Régions naturelles. — Tout comme le climat, la végétation au Congo, dépend, non pas tant de la température qui est uniforme, mais de la quantité de pluie.

1° La persistance des pluies, bien réparties pendant toute l'année, dans la dépression centrale, au sol fertile, en a fait le domaine de la *forêt vierge*. Celle-ci escalade aussi les terrasses orientales jusque près des bords de la grande fracture.

Il n'y a pas d'arrêt dans la croissance des plantes : aussi la végétation est-elle *exubérante* et les espèces sont-elles multiples. Arbres de toutes tailles, aux cimes étagées, lianes nombreuses, sous-bois épais forment un fouillis presque impénétrable de branches entrelacées; l'humidité aidant, le séjour y est pénible et malsain.

Les espèces les plus intéressantes sont : l'*acajou* qui atteint 50 à 60 m. de haut, l'*ireli*, un arbre à caoutchouc, l'*élaïs*, un palmier des fruits duquel on extrait l'huile de palme, le *raphia*, autre palmier dont la feuille peut atteindre 14 m. de long, des *bananiers* sauvages, des *lianes à caoutchouc*.

2° L'alternance de la saison des pluies et de la saison sèche détermine une autre forme de végétation : la *savane*. Elle entoure la forêt équatoriale sur les terrasses de l'Est et du Sud et au Nord.

Les pluies moins abondantes, moins régulièrement réparties, et l'apparition d'une saison sèche ne permettent plus une végétation aussi luxuriante puisqu'elle devient *périodique*. Les arbres de *petite taille* y apparaissent *isolés* ou par *bouquets* perdus au milieu d'*herbes de haute taille*, surtout de *graminées*, vite desséchées par le soleil lors de la sécheresse.

La savane est caractérisée par le *baobab*, au tronc parfois de 30 à 35 m. de diamètre, les *massifs de bambous*, si utiles à l'indigène, et l'*élaïs*.

3° Le passage de la forêt vierge à la savane ne se fait pas brusquement : la forêt s'éclaircit de plus en plus, puis on ne la rencontre plus, assez épaisse, que là où les rivières lui assurent une humidité constante : c'est la *forêt galerie*, s'allongeant sur les deux rives et se rejoignant parfois par-dessus le fleuve, lui faisant un toit de verdure.

4° Enfin dans les régions les plus sèches et les moins fertiles, presque partout dans les régions les plus élevées, apparaît la *brousse*.

Ce sont d'immenses prairies aux *herbes hautes et dures*, atteignant jusque trois fois la taille d'un homme. Il n'y a plus d'arbre, si ce n'est des *buissons rabougris*.

GÉOGRAPHIE ETHNOGRAPHIQUE. — Population. — Notre colonie compte environ 10 millions d'habitants, dont 5.300 seulement d'origine européenne.

Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions — Les indigènes du Congo belge appartiennent presque tous à la *variété nègre*, à tête allongée, cheveux crépus, nez épâté, peau noir foncé et taille élevée; de-ci de-là, et notamment dans l'Aruwimi, on rencontre des indigènes de la *variété négrito*, à peau brun rouge et de taille très petite. — Les groupes ethniques sont au nombre de trois : le groupe *négrille* ou *pygmée* (les négritos ci-dessus); le groupe *asandé*, au N. de l'Uele; le groupe *bantu*, le plus important de beaucoup, se divisant en un nombre considérable de peuplades : bangala, ababua, Faluba, etc. — La langue de presque tous les indigènes est le *bantu*; le *suahéli* est la langue commerciale à l'est. — Les indigènes pratiquent le *fétichisme*. De nombreuses missions chrétiennes poursuivent activement l'œuvre d'évangélisation, travaillent à l'amélioration morale ainsi qu'à l'éducation agricole et professionnelle des indigènes.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE. — Le gouvernement central a son siège à Bruxelles, le gouvernement local à Boma. A Bruxelles, il est exercé par le Roi, assisté du *ministre des colonies* et du *conseil colonial*; à Boma, le Roi est représenté par le *gouverneur général*, assisté d'un *conseil du gouvernement* et de quatre *vice-gouverneurs généraux* (ou gouverneurs de province).

La colonie a pour chef-lieu Boma, sur le Bas Congo; elle est divisée en quatre provinces : Congo-Kasai, Équateur, Orientale et Katanga; celles-ci en 22 districts (voir les cartes pour les noms et les lieux de ces provinces et districts); les districts sont divisés en territoires et ces derniers en chefferies ayant respectivement à leur tête des *commissaires de district*, des *administrateurs territoriaux* et des *chefs indigènes*. A ces 22 districts, il faut ajouter le *Ruanda* et l'*Urundi*, au N.-E. du Tanganika, dont l'administration a été confiée à la Belgique.

Géographie économique. — Léopold II, qui fonda en 1885 l'État indépendant du Congo pour en faire plus tard une colonie belge, ce qui advint en 1908, voulut fournir à sa patrie un territoire d'expansion et une région produc-

trice de matières premières pour son industrie et son commerce. Aujourd'hui que la possibilité d'acquiescer ces matières premières présente de grandes difficultés, parce que chaque pays veut en tirer le plus de profit en les réservant à son industrie nationale, la Belgique doit, plus que jamais, être reconnaissante à son deuxième Roi de l'avoir mise en possession de richesses végétales, animales et minérales importantes et qui pourraient être augmentées encore par une colonisation belge plus développée.

Productions végétales. — Parmi les cultures vivrières, le *manioc* surtout est la plante nourricière pour les indigènes; après viennent la *banane*, le *maïs*, le *riz*, le *sorgho* et la *patate*. Les cultures de riz donnent environ $\frac{1}{2}$ million de kilogr. pour l'exportation. La colonisation a introduit le *caféier*, le *cacaoyer* et les *légumes*. — La plante industrielle par excellence était le *caoutchouc*, dont le latex est produit par des lianes indigènes et par des plantations d'arbres à caoutchouc. C'était le principal produit agricole d'exportation: pour $17\frac{1}{2}$ millions en 1916; pour 6 en 1919; pour 5 en 1920. Actuellement, ce sont les produits du *palmier*: huile de palme (pour $3\frac{1}{2}$ millions en 1916; pour 15 en 1919; pour $18\frac{1}{2}$ en 1920) et noix palmistes (pour 13 millions en 1916; pour $39\frac{1}{2}$ en 1919; pour 58 en 1920); viennent ensuite l'*arachide* produisant une huile de bonne qualité; le *cotonnier*, une des grandes cultures, l'avenir du Congo, le *copalier*, le *chanvre*, le *tabac*, la *cannu à sucre*; enfin, les *bois de construction*, de *teinture* et d'*ébénisterie* (baobab, bambou, palissandre, ébène, acajou, etc.), surtout dans la grande forêt équatoriale qui couvre tout le centre de la colonie.

Productions animales. — L'élevage qui est assez intense dans les régions hautes, notamment dans l'Urundi, est contrarié, dans beaucoup d'endroits, par la mouche tsé-tsé, dont la piqûre est mortelle aux bovines. Le bétail se réduit, la plupart du temps, à quelques *chèvres* et *moutons*, des *poulets*, des *chiens* et des *porcs*; mais des mesures sont prises pour développer l'élevage. — La faune est très riche en animaux sauvages.

Productions minérales. — Toute la cuvette centrale étant formée sur une grande profondeur de terrains relativement récents, c'est dans les montagnes que les gisements métallifères se trouvent le plus près de la surface. Le *Katanga* est une région, à ce point de vue, privilégiée et très riche en minerais: c'est essentiellement la *région minière* du Congo belge. Les mines de *cuivre* y existent par centaines, et les usines de l'Union minière établies à la Lubumbashi près d'Élisabethville en ont produit en 1920 pour 64 millions de francs. Le Katanga fournit encore de l'*or*, du *fer*,

du *diamant*, de l'*étain*, du *platine* et du *mercure*. — Le *fer* est abondant aussi, et le *cuivre* se trouve en dépôts assez riches, dans le Mayumbe (monts de Cristal). — On a reconnu des gisements de *houille* à l'W. du Tanganika, de *nickel* dans les monts de Cristal; le *diamant* est principalement exploité dans le Kasai (pour 16 millions en 1919), et l'*or*, dans l'Ituri et le Haut Uele (mines de Kilo et de Moto: pour 36 millions de fr. en 1920).

Industrie et commerce. — La *grande industrie* commence à prendre de l'extension: dans le Katanga se sont établies des *fonderies*, notamment de *cuivre*; dans le bassin du Kasai et ailleurs, il y a des *huileries* dans le voisinage de palmeraies naturelles ou près des plantations de palmier élaïs; dans les grands centres, se développe l'*industrie du bâtiment*. — Le commerce consiste surtout dans l'*exportation des minerais*, principalement du *cuivre*; du *caoutchouc*, de l'*ivoire*, des *noix palmistes*; de l'*huile de palme*. En 1916, les exportations du Congo belge avaient une valeur de 129 millions de francs (164 en 1917, 111 en 1918 et 161 en 1919; 315 en 1920); les importations, 67 $\frac{1}{2}$ millions (59 en 1917 et 74 en 1918). En 1921, la Belgique a importé au Congo pour 72 millions et elle a exporté du Congo pour 103 millions.

Outillage économique. — L'outillage économique de notre colonie consiste en: 15.000 Km. de voies navigables (Congo et ses affluents); 3.100 Km. de voies ferrées; 10.000 Km. de routes; 3.000 Km. de lignes à la fois télégraphiques et téléphoniques; 15 stations de télégraphie sans fil; des ports bien aménagés: Boma, Banana, Matadi; de grands centres commerçants et industriels.

Sur les 15.000 Km. de voies navigables, plus de cent vapeurs et canots à vapeur servent au transport des voyageurs et marchandises. Pour les communications rapides, on se sert de bateaux-glisseurs et d'hydro-avions; un service régulier fonctionne entre Kinshasa et Stanleyville. — Cinq voies ferrées ont été construites pour suppléer à la non-navigabilité du Congo, notamment là où il forme des rapides: de Matadi à Léopoldville (400 Km.); de Stanleyville à Ponthierville (125 Km.); de Kindu à Kongolo (355 Km.); de Bukama à Elisabethville (534 Km.) et au terminus de la ligne du Cap; de Kabalo à Albertville. — Les voies ferrées en construction ou en projet sont nombreuses: les principales ont pour but de faciliter l'accès du Katanga. — Les routes sont parcourues par des automobiles.

Les ports maritimes sont Banana, Boma et Matadi, le premier à l'embouchure même du Congo, les deux autres respectivement à 87 et 150 Km. de l'océan, sur l'estuaire. Plusieurs lignes de navigation les relient aux ports européens et la *Compagnie belge maritime du Congo* a établi un service régulier entre Anvers et Matadi (19 jours).

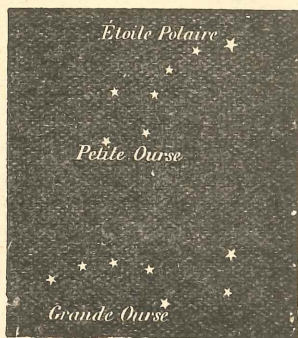
N. B. — Dans les mots congolais, *u* se prononce toujours *ou*.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE COSMOGRAPHIE.

Orientation. — *S'orienter*, c'est chercher l'*orient* ou déterminer pour l'endroit où l'on se trouve, la direction de tout autre point cardinal.

Le jour, on peut s'orienter d'après la position du *soleil*; pendant la nuit, au moyen de l'*étoile polaire*; en tout temps, à l'aide de la *boussole*.

1^o Pendant le jour, il suffit de passer une montre horizontalement, de manière que la petite aiguille soit dans la direction du soleil; le milieu entre cette direction et le chiffre XII du cadran indique le sud.



L'étoile polaire.

2^o La nuit, il faut chercher l'*étoile polaire*, qui indique la direction du nord. Pour la découvrir, on cherche d'abord la brillante constellation de la *Grande Ourse*, composée de sept étoiles magnifiques, dont quatre figurent un quadrilatère — les quatre roues d'un chariot — et dont les trois autres forment une ligne légèrement brisée — le timon du char; — sur une droite passant par les deux roues d'arrière du char, on reporte cinq fois la distance entre ces deux roues, et cela à partir de la roue d'arrière placée sur la droite du char, et l'on arrive à une étoile particulièrement éclatante : c'est l'*étoile polaire*, qui est elle-même la septième d'une constellation appelée *Petite Ourse*, dont la forme rappelle celle de la *Grande Ourse*, mais les étoiles qui la composent sont disposées en sens opposé.

3^o La *boussole* consiste en une aiguille aimantée tournant librement sur un pivot fixé au centre de la rose des vents. L'aiguille aimantée a la propriété de se diriger constamment vers le nord, déviant, dans notre pays, un peu vers l'ouest. On peut donc, au moyen de cet instrument, trouver la direction du nord.

REMARQUE. — Ces trois moyens d'orientation sont utilisables dans nos régions et dans la zone tempérée Nord. — L'orientation d'après la position du soleil et au

moyen de la montre est utilisable ailleurs aussi, mais en opérant quelquefois différemment; l'orientation au moyen de l'*étoile polaire* est inutilisable dans l'hémisphère sud; l'orientation à l'aide de la boussole est utilisable partout, mais la déviation de l'aiguille aimantée varie considérablement suivant les régions et les années.

Phases de la Lune. — Dans sa révolution autour du Soleil, la Terre est accompagnée d'un satellite qui est la *Lune*. Cet astre est environ 50 fois plus petit que notre globe; il est opaque, comme la Terre, et c'est du Soleil qu'il reçoit sa lumière.

La Lune accomplit en 29 jours et demi un tour complet autour de la Terre. Pendant cette période, elle nous apparaît sous divers aspects qu'on appelle les *phases de la Lune*.

Supposons d'abord la Lune entre la Terre et le Soleil : celui-ci éclaire la face qui nous est opposée; l'hémisphère lunaire obscur est alors tourné vers la Terre. Nous ne pouvons donc le voir : cette première phase s'appelle la *nouvelle Lune*.

Au bout de quelques jours, une partie de la surface éclairée devient visible : elle prend la forme d'un mince croissant, dont les cornes sont tournées vers l'orient. Le septième jour, le croissant est devenu un demi-cercle lumineux : c'est le *premier quartier*.

Cette portion lumineuse augmente encore et, le quinzième jour, la surface éclairée nous apparaît tout entière, sous la forme d'un disque brillant : c'est la *pleine Lune*.

Les jours suivants, le cercle éclairé diminue graduellement. La lune est à son déclin. Le vingt-deuxième jour, elle nous apparaît comme un demi-cercle lumineux, dont les cornes sont tournées vers l'occident : c'est le *dernier quartier*.

Peu à peu, le demi-cercle se transforme en croissant; celui-ci s'amincit encore et, le vingt-neuvième jour, il est totalement disparu. On se retrouve à la nouvelle Lune, à laquelle succèdent les autres phases.

La Lune met exactement le même temps pour accomplir son mouvement de révolution autour de la Terre que pour accomplir son mouvement de rotation sur elle-même, c'est pourquoi nous en voyons toujours le même hémisphère.

Les éclipses. — La Terre et la Lune, étant des globes opaques, arrêtent à leur surface les rayons du soleil : il se forme ainsi, du côté de leur face non éclairée, des cônes d'ombre plus ou moins étendus. Or, les trois astres se trouvent sur une ligne droite lorsque (le Soleil n'étant jamais entre la Terre et la Lune), l'ombre de la Terre se projette sur la Lune, ou réciproquement : on dit alors qu'il y a *éclipse*.

On distingue les *éclipses de Soleil* et les *éclipses de Lune*.

1^o *Éclipses de Soleil.* — Les éclipses de Soleil se produisent lorsque la Lune, se trouvant entre le Soleil et la Terre, nous dérobe la lumière so'a'ire en tout ou en partie. Selon la portion du Soleil qui nous est alors cachée, l'éclipse est *totale, partielle* ou *annulaire*.

2^o *Éclipses de Lune.* — Les éclipses de Lune se produisent lorsque la Terre se trouve directement entre le Soleil et la Lune. L'ombre de la Terre se projette sur son satellite, qui disparaît alors à nos yeux totalement ou en partie : les éclipses de Lunes ont donc *totales* ou *partielles*.

Comme les éclipses se reproduisent dans le même ordre au bout d'une période de 18 ans et 10 jours, il est facile d'annoncer, bien longtemps à l'avance, l'instant précis où une éclipse doit se produire.

Les planètes. — La Terre n'est pas le seul globe qui circule autour du Soleil. Plusieurs astres, les uns plus petits, les autres plus gros que notre sphère, se meuvent autour de ce foyer qui leur donne, comme

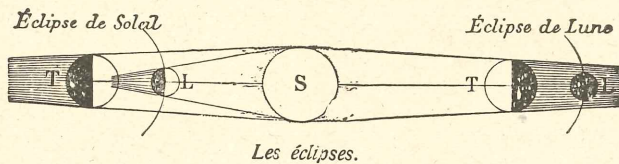
à nous, la lumière et la chaleur. On les désigne sous le nom de *planètes*. — Les planètes sont : *Mercury, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune*.

Les comètes. — Les *comètes* sont des astres composés d'un *noyau brillant* comme une étoile, d'une auréole moins brillante qui entoure le noyau et nommée la *chevelure*, et enfin d'une longue trainée lumineuse, qui est la *queue* de la comète.

La queue des comètes est formée d'une matière gazeuse extrêmement

ténue : on peut, en effet, apercevoir les étoiles à travers cette trainée lumineuse. Elle se montre toujours du côté opposé au Soleil, et elle augmente de longueur et d'éclat à mesure que la comète se rapproche de l'astre du jour.

La plupart des comètes sont *périodiques* : après s'être montrées très brillantes dans le voisinage du Soleil, elles s'éloignent de cet astre à des distances incalculables, pour nous apparaître de nouveau au bout d'un certain nombre d'années.



Les éclipses.

REPRÉSENTATIONS DE LA TERRE.

Le *globe terrestre* est la *seule* représentation exacte de la Terre : les surfaces représentées sont proportionnelles aux surfaces vraies et il n'y a aucune déformation des angles que forment les méridiens avec les parallèles.

Une *mappemonde* est une carte de la Terre divisée en deux hémisphères que détermine un grand cercle quelconque (voir carte 1).

Si ce grand cercle est un méridien, un hémisphère sera dit *occidental* et l'autre *oriental*. Si ce méridien est celui de 20° W. de Greenwich, l'hémisphère oriental contiendra l'ancien continent et l'Australie, l'occidental comprendra le nouveau continent. — Si ce grand cercle est l'équateur, un hémisphère, dit *boréal*, aura en son centre le pôle Nord ; l'autre, dit *austral*, aura au centre le pôle Sud. — Si ce grand cercle est celui passant par le détroit de Formose et par le N. du Paraguay, un des deux hémisphères sera l'hémisphère des *terres*, l'autre sera l'hémisphère des *eaux*.

Un *planisphère* est une carte représentant toute la Terre dessinée dans un rectangle (voir carte 4).

Les pôles sont, dans le planisphère, non des points mais des lignes droites ; les méridiens, des droites verticales ; les parallèles, des droites horizontales.

Un *planiglobe* est une carte où toute la Terre est représentée dans une ellipse (voir carte 2-3).

Le planiglobe est plus exact que le planisphère, car tous les pays y conservent une superficie proportionnelle à leur surface réelle.

Une *carte géographique* est une représentation d'une partie plus ou moins grande de la surface terrestre, dessinée sur le canevas que forment les méridiens et les parallèles.

Un *plan* est une carte détaillée soit d'une localité, soit de minimes portions de la surface terrestre.

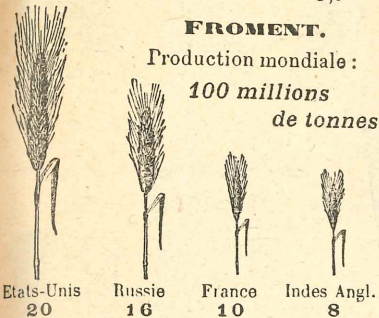
On appelle *échelle d'une carte* une ligne divisée en parties égales et signalant la valeur sur le terrain d'une longueur prise sur la carte.

Parmi les aliments les plus recherchés de l'humanité, figurent le FROMENT ou le RIZ et la POMME DE TERRE.



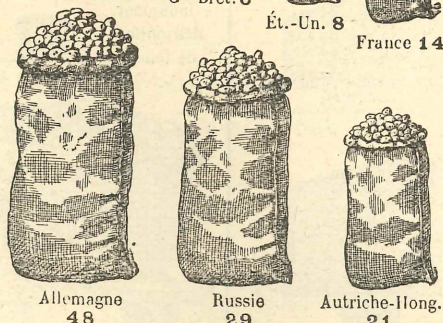
FROMENT.

Production mondiale :
100 millions de tonnes



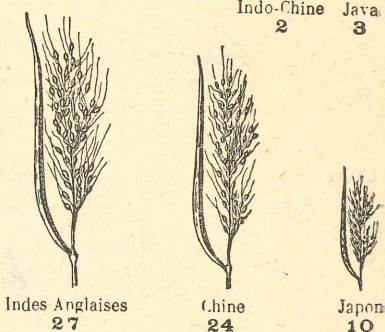
POMMES DE TERRE.

Prod. mond. :
140 millions de tonnes.

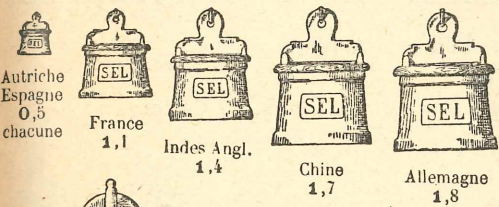


RIZ.

Production mondiale :
80 millions de tonnes

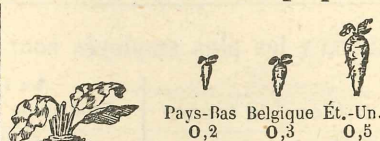
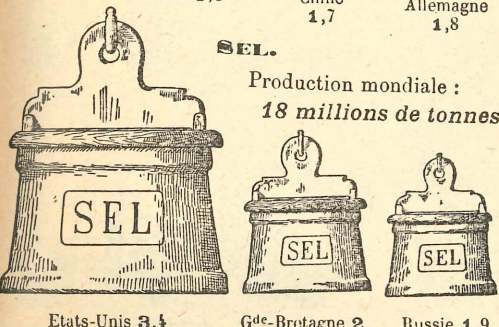


(1910) Le SEL et le SUCRE entrent pour beaucoup dans la préparation des aliments.



SEL.

Production mondiale :
18 millions de tonnes



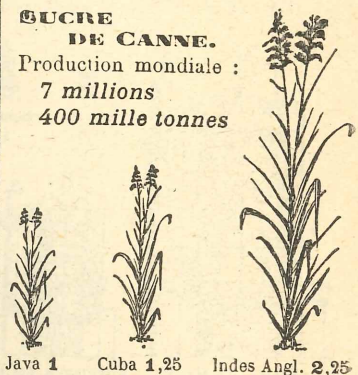
SUCRE DE BETTERAVE.

Prod. mond. : 7 mill.
800 m. tonnes



SUCRE DE CANNE.

Production mondiale :
7 millions 400 mille tonnes

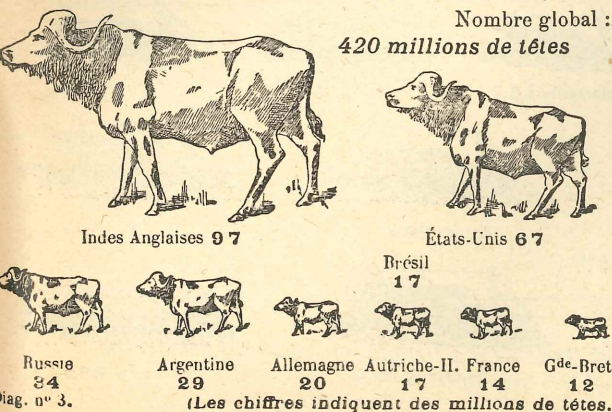


(Les chiffres des six séries ci-dessus indiquent des millions de tonnes.)

(1910) BŒUFS et MOUTONS, surtout, alimentent le marché en VIANDES DE BOUCHERIE.

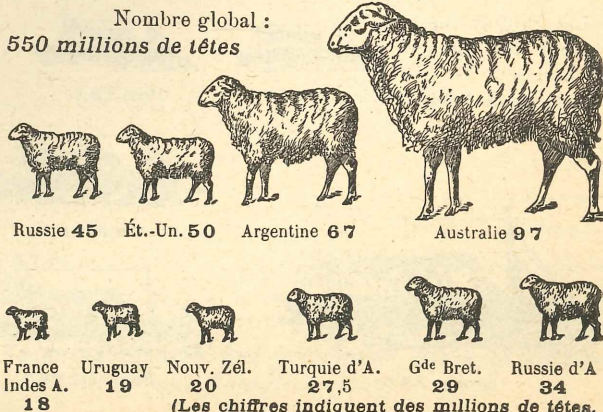
BÊTES A CORNES (Bœufs et Buffles).

Nombre global :
420 millions de têtes

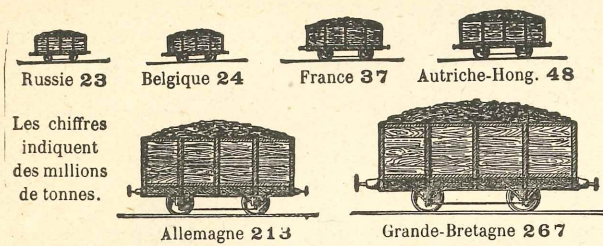


MOUTONS.

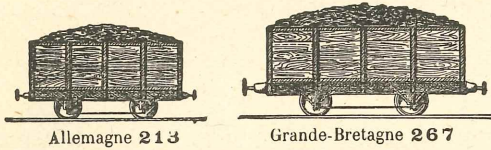
Nombre global :
550 millions de têtes



Diag. n° 5. (1910) Les deux MINÉRAIS les plus utiles à l'homme sont la HOUILLE et le FER.

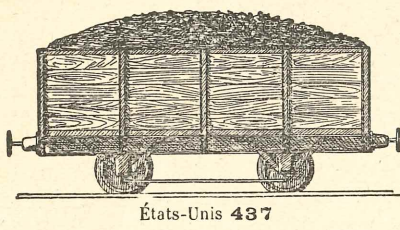


Les chiffres indiquent des millions de tonnes.



HOUILLE et LIGNITE.

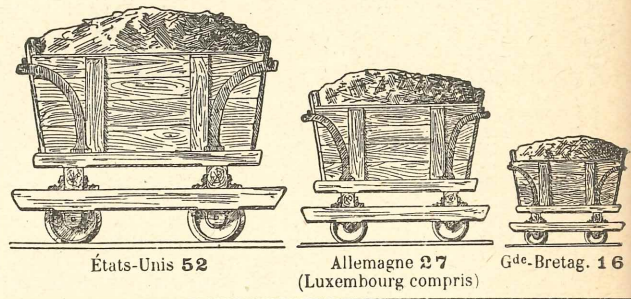
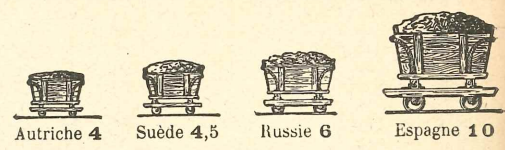
Production mondiale : 1.120 millions de tonnes



MINÉRAI DE FER.

Production mondiale : 134 millions de tonnes

Les chiffres indiquent des millions de tonnes.

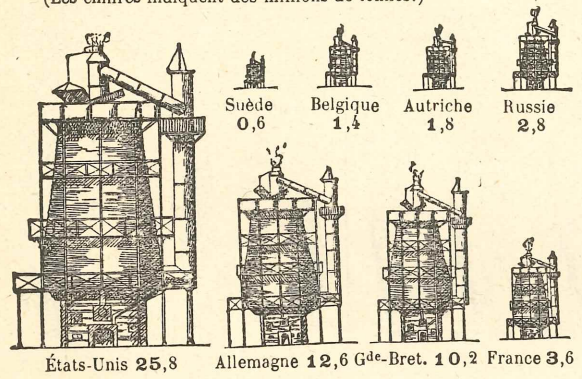


(1910) Les MÉTAUX les plus employés sont le FER et l'ACIER.

FER BRUT, FONTE.

Production mondiale : 60 millions de tonnes

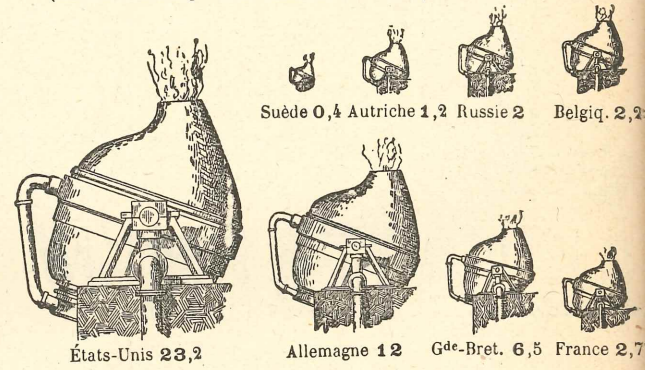
(Les chiffres indiquent des millions de tonnes.)



ACIER.

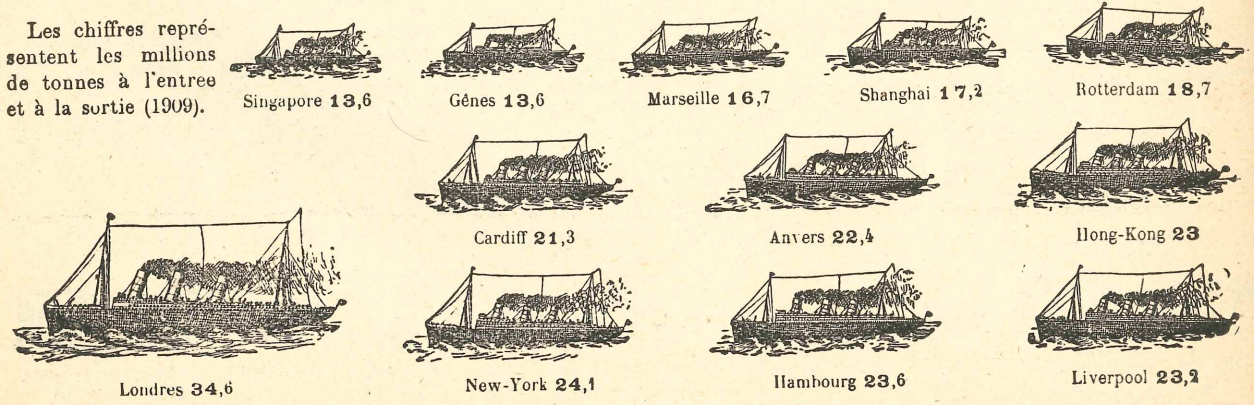
Production mondiale : 50 millions 1/2 de tonnes

(Les chiffres indiquent des millions de tonnes.)



Les douze PORTS principaux du monde :

Les chiffres représentent les millions de tonnes à l'entrée et à la sortie (1909).



Diag. n° 1.

Mississippi (avec Missouri) (AMÉRIQUE) 6 600 km.

Nil (AFRIQUE) 6 500 km

Amazone (AMÉRIQUE) 5 500 km.

Yang-tsé (ASIE) 5.100 km.

Congo (AFRIQUE) 4.690 km

Volga (EUROPE) 3.690 km.

Danube (EUROPE) 2.800 km.

Don (EUROPE) 2.100 km.

Rhin (EUROPE) 1.225 km.

Vistule (EUROPE) 1.050 km.

Meuse (EUROPE) 900 km.

Seine (EUROPE) 776 km.

Hauteur comparée des MONTAGNES les plus élevées des diverses parties du monde.

1. Everest (ASIE, Himalaya), altitude : 8.982 m.
hauteur au-dessus du niveau de la mer :

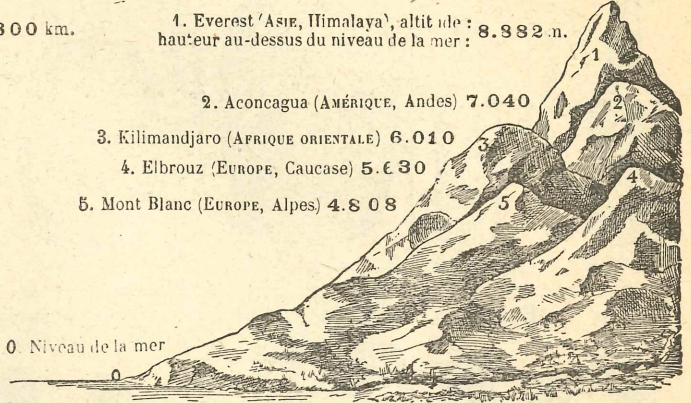
2. Aconcagua (AMÉRIQUE, Andes) 7.040

3. Kilimandjaro (AFRIQUE ORIENTALE) 6.010

4. Elbrouz (EUROPE, Caucase) 5.630

5. Mont Blanc (EUROPE, Alpes) 4.808

0 Niveau de la mer



Longueur comparée des FLEUVES.

Les principaux fleuves du Monde et quelques fleuves d'Europe.

Longueur comparée du RÉSEAU DES CHEMINS DE FER des principaux États de l'Europe.

(Longueur des lignes exploitées par mille kilomètres carrés.)

(1913)

1^{er} rang : Belgique.

Belgique (283 km.).

G^{de}.-Bretagne (133 km.).

Suisse (120 km.).

Allemagne (114 km.).

Pays-Bas (97 km.).

France (92 km.).

Danemark (84 km.).

Autriche-Hongrie (68 km.).

Italie (60 km.).

Portugal (31 km.).

Espagne (1 km.).

Suède (30 km.).

Russie (7 km.).

Espagne (29 km.).

Portugal (10 km.).

Roumanie (28 km.).

Italie (10 km.).

Grèce (25 km.).

Suisse (14 km.).

Bulgarie (20 km.).

Suède (15 km.).

Serbie (18 km.).

Autriche-Hongrie (18 km.).

Turquie (12 km.).

France (23 km.).

Russie (11 km.).

Allemagne (25 km.).

Norvège (9 km.).

Grande-Bretagne (39 km.).

Belgique (67 km.).

Pays-Bas (156 km.).

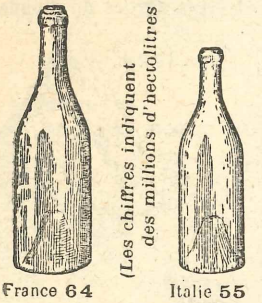
1^{er} rang : Pays-Bas.

(1913) Longueur comparée du RÉSEAU DES VOIES NAVIGABLES des principaux États de l'Europe.

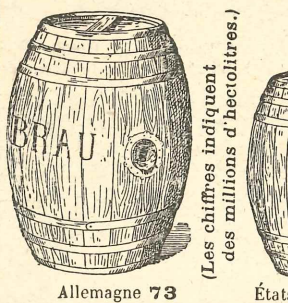
(Longueur des voies navigables par mille kilomètres carrés.)

Diag. n° 4. (1910) **Les BOISSONS préférées sont le VIN, la BIÈRE, le THÉ et le CAFÉ.**

VIN. — Product. mond. :
178 millions
d'hectolitres



BIÈRE. — Product. mond. :
270 millions d'hectol.



THÉ. — Production mondiale :
570.000 tonnes

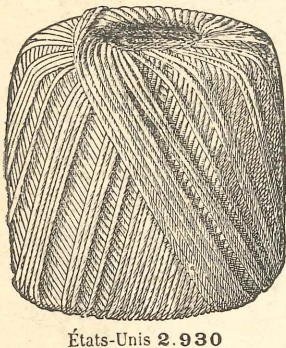


Chine 316

CAFÉ. — Production mondiale :
1.100.000 tonnes
(Les chiffres indiquent des milliers de T.)



(1910) **Pour ses VÊTEMENTS, l'homme utilise principalement le COTON, la LAINE, la SOIE.**



COTON.

Production mondiale :
4 millions
400 mille tonnes

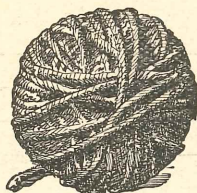
(Les chiffres pour ces trois séries indiquent des milliers de tonnes.)

Uruguay 40 Un. Sudaf. 47



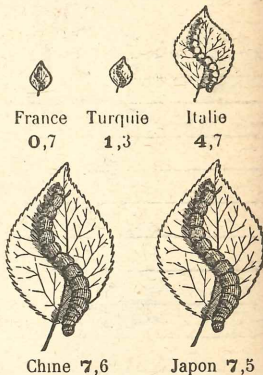
LAINE.

Production mondiale :
1 million 300.000 tonnes



SOIE.

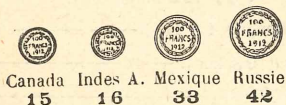
Production mondiale :
23.000 tonnes



(1910) **Les MÉTAUX PRÉCIEUX par excellence sont l'OR et l'ARGENT.**

Or.

Production mondiale :
665.000 kilogrammes
(Les chiffres indiquent des milliers de kilogr.)



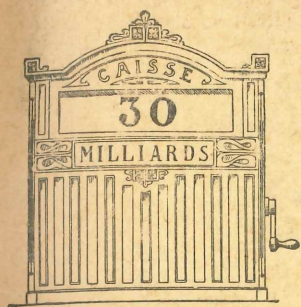
ARGENT.

Production mondiale : 6.320 mille kilogrammes
(Les chiffres indiquent des milliers de kilogr.)



Valeur du commerce avec les principaux États de l'Europe. (1911)

Valeur
en milliards de francs.



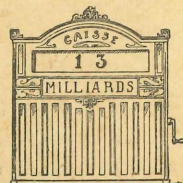
Grande-Bretagne 30



Portug. 0,6 Norv. 1 Danem. 1,5 Suède 1,5 Espagne 2 Suisse 3 Russie 4 Italie 5 Autriche 5



Allemagne 22



France 13



Russie 4



Italie 5



Autriche 5



Pays-Bas 12



Belgique 7,7

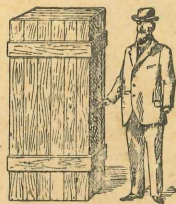
Commerce des principaux États de l'Europe : quantité en francs par tête d'habitant. (1911)



Russie 32 Autr.-Hongr. 97 Portugal 100 Espagne 103 Italie 145 Suède 273 France 325 Allemagne 339



Pays-Bas 2.000



Belgique 1.033



Suisse 789



Grande-Bretagne 659



Danemark 536



Norvège 400

Commerce spécial de la Belgique.

Suisse 87 millions.

Italie 90 millions.

Congo Belge 103 millions.

Argentine 712 millions.

Pays-Bas 945 millions.

Grande-Bretagne 1179 millions.

France 1383 millions.

États-Unis 1606 millions.

Allemagne 1732 millions.

Total du commerce extérieur de la Belgique
en 1921 : 17.202.000.000

IMPORTATIONS 10.055.000.000

EXPORTATIONS 7.147.000.000

Congo Belge 72 millions.

Argentine 103 millions.

Italie 118 millions.

États-Unis 205 millions.

Suisse 305 millions.

Pays-Bas 952 millions.

Allemagne 1000 millions.

Grande-Bretagne 1179 millions.

France 1383 millions.

Allemagne 1732 millions.

France 1383 millions.

Allemagne 1732 millions.

France 1383 millions.

Allemagne 1732 millions.

France 1383 millions.

ULg - U.D. Psychologie

659700662

LIBER

Planisphère et Planiglobe muets pour exercices de récapitulation, chacun 0.25.

Collection J. ROLAND et E. DUCHESNE :

Éditions nouvelles par **Joseph HALKIN**, professeur à l'Université de Liège

GÉOGRAPHIE.

Cours de Géographie à l'usage de l'enseignement primaire

- Atlas-manuel du 2^e degré. — 16 cartes et texte en regard
- Atlas-manuel (3^e degré), 40 cartes et texte en regard
- Le même Atlas, sans le texte
- Étude spéciale des régions naturelles de la Belgique
- Géographie illustrée (3^e degré); nombreuses figures
- Atlas illustré ou Géographie en images : cartes, vignettes, texte
- Atlas des provinces et Cartographies (Nos 1 à 7) (Voir Catalogue).

Cours de Géographie à l'usage des écoles moyennes et des classes inférieures des athénées et des collèges.

- CLASSE DE 7^e : Grande Promenade géographique ou Tour du monde en 40 leçons.
- 1^{re} PARTIE pour les classes de 6^e athénées et 4^{re} écoles moyennes.
- 2^e PARTIE pour les classes de 5^e athénées et 2^e écoles moyennes : Les parties du monde.
- 3^e PARTIE pour les classes de 4^e athénées et 3^e écoles moyennes : Belgique et éléments de géographie générale et de cosmographie.

Cours de Géographie à l'usage des écoles normales et des classes supérieures des athénées et collèges.

- Tome première. . Géographie générale et éléments de cosmographie.
- Tome deuxième : Géographie de la Belgique et du Congo belge (en préparation)
- Tome troisième : Les cinq parties du monde (en préparation).
- Atlas général de géographie physique et politique : en préparation

HISTOIRE.

Cours d'Histoire à l'usage de l'enseignement primaire.


- Manuel d'Histoire pour le degré moyen, programme du 1^{er} mai 1897
- Atlas-manuel d'Histoire (degré moyen) : cartes, texte, vignettes
- Atlas-manuel illustré d'Histoire de Belgique (degré supérieur) : cartes, texte, vignettes
- Le même avec supplément Histoire de Liège
- Histoire de la Principauté de Liège.
- Atlas et résumés d'Histoire : 28 cartes et résumés en regard
- Le même Atlas. sans résumés

Cours d'Histoire à l'usage des écoles moyennes.

- 1^{re} ANNÉE : Histoire universelle jusqu'aux Croisades.
- 2^e ANNÉE : Histoire universelle après les Croisades
- 3^e ANNÉE : Histoire de Belgique
- Atlas d'Histoire des Écoles moyennes

Cours d'Histoire à l'usage des athénées et collèges.

- 1^{er} COURS : Aperçu général de l'Histoire universelle
- 2^e COURS : Histoire universelle
- Histoire de Belgique

Atlas	}	1 ^{re} PARTIE : Histoire universelle jusqu'aux Croisades
avec tableaux		2 ^e PARTIE : Histoire universelle après les Croisades
résumés		3 ^e PARTIE : Histoire de Belgique
-  Les trois parties réunies

MATÉRIEL DIDACTIQUE (Géographie et Histoire).

- Collection de 43 cartes murales de Géographie, 1 m. 30 × 1 m., très claires
- L'Expansion belge hors d'Europe : Planisphère : 2 m. × 1 m. 30.
- La colonie belge du Congo, carte murale de 2 m. × 1 m. 30 (1942)
- Collection de 17 cartes murales historiques, 1 m. 30 × 1 m.
- Collection de 73 tableaux historiques. 63 × 84 cm.

Les mêmes ouvrages EN FLAMAND coûtent les mêmes prix.

C
4